60¢

LA LIBERTÉ

Volume 77 n° 39 Saint-Boniface, du 21 au 27 déc. 1990 Télé.: 237-4823 Télécopieur: 231-1998

Joyeux Noël!



photo: Jean-Pierre Dubé

La traditionnelle guignolée a eu lieu cette année, entre autres, à Sainte-Anne-des-Chênes, le dimanche 16 décembre. Les participants on recueilli, en chantant, des dons afin de rendre un peu plus joyeux le Noël des familles dans le besoin. La paroisse a également reçu la visite de la chorale des Intrépides vendredi soir dernier. Le concert a aussi réuni la chorale de la paroisse de Sainte-Anne-des-Chênes. Voir la photo en page 9.

La remontée des As

Dans la Hanover-Taché, les As de Sainte-Anne-des-Chênes ont trouvé un nouvel entraîneur, Dean Gerrie. **Page 11.**

Les cadeaux de Noël

Noël Fifi est un artisan de Saint-Boniface qui fait des sculptures de bois. **Page 9.**

Citation de la semaine

«J'oubliais que j'étais handicapée. Je pouvais tout faire moi-même.»

Cécile Deschênes de Sainte-Agathe au sujet de la maison que son mari a aménagé pour elle. **Page 13.**

Le bon agneau du Manitoba

Les producteurs d'agneau du Manitoba ont tenu leur assemblée annuelle. La Liberté a rencontré le président de l'association, Randy Eros. **Page 6.**

Après la canonisation

Jacqueline St-Yves et Lorette Beaudry-Ferland livrent leurs impressions sur les cérémonies de canonisation auxquelles elles ont assisté à Rome. **Page 3.**

L'avenir hors Québec

Au cours des deux prochaines semaines, La Liberté vous propose une série d'articles sur l'avenir des Canadiens de langue française dans l'hypothèse d'un Québec plus autonome. Cette semaine: le sénateur Gérald Beaudoin, deux membres de la Commission Bélanger-Campeau, Guy Matte de la FFHQ et deux Franco-Manitobaines. **Pages 7 et 8.**

Offre d'emploi

L'Association culturelle franco-canadienne de la Saskatchewan (A.C.F.C.), un organisme voué à la promotion des intérêts de la population francophone de la Saskatchewan, est à la recherche d'un(e):

Directeur(trice) général(e)

Les responsabilités

Sous l'autorité de la présidence, le(la) titulaire du poste sera responsable d'initier, de planifer et de coordonner les programmes et les projets de l'organisme selon les orientations du conseil d'administration et du bureau de direction. Il ou elle sera chargé(e) de gérer et d'évaluer le personnel ainsi que les ressources financières de l'Association et de veiller au fonctionnement quotidien du bureau. Le(la) titulaire sera responsable d'établir et de maintenir des liens avec les autorités gouvernementales et les organismes fransaskois de la province.

Les exigences

La personne occupant ce poste possédera une bonne connaissance de l'infrastructure communautaire fransaskoise, de la réalité fransaskoise et de celle des Canadiens-français en milieu minoritaire. Elle possédera une solide expérience en gestion tant au niveau des ressources humaines que financières et une expertise en lobbying auprès d'instances gouvernementales. La personne devra aussi démontrer une solide capacité de leadership, un bon entregent, un sens de la diplomatie et une bonne aptitude de communication. Le ou la titulaire devra aussi posséder une excellente maîtrise du français et une connaissance approfondie de l'anglais.

Le salaire

Le salaire et les avantages sociaux seront déterminés en fonction du degré d'expertise et d'expérience du ou de la candidat(e). Ce poste cadre offre au ou à la titulaire l'occasion de faire une importante contribution au sein d'une équipe professionnelle et dynamique.

Lieu de travail

Régina avec déplacements en province et à l'extérieur.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae **avant le 15 janvier 1991** à la:

Direction générale
Association culturelle franco-canadienne
2132, rue Broad
Régina (Saskatchewan)
S4P 1Y5

* *Les candidatures seront traitées confidentiellement.*

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi
par la Société Presse-Ouest Limitée

Le journal de l'année de
l'Association de la presse francophone (APF)
1984-1985-1986-1987-1988-1989

Directeur et rédacteur en chef: Yves CHARTRAND
Directeur adjoint: Jean-Pierre DUBÉ
Journalistes: Sylviane LANTHIER, Laurent GIMENEZ
Correspondant national: Yves LUSIGNAN (Agence de presse francophone)
Pigistes: Claude BLANCHETTE, Cayouche (Réal BÉRARD)
Collaborateur amical: BICOLO
Graphiste: Gilbert PAINCHAUD
Typographe: Carole LÉVESQUE
Secrétaire-comptable: Yvonne LARIVIÈRE
Secrétaire-réceptionniste: Christiane CHATWELL
Développement de photos: Hubert PANTEL

Heures du bureau: 9h à 17h du lundi au vendredi.
Toute correspondance doit être adressée à **La Liberté**, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3E4. Les lettres à la rédaction seront publiées à condition que leur contenu ne soit pas diffamatoire et qu'elles soient signées.

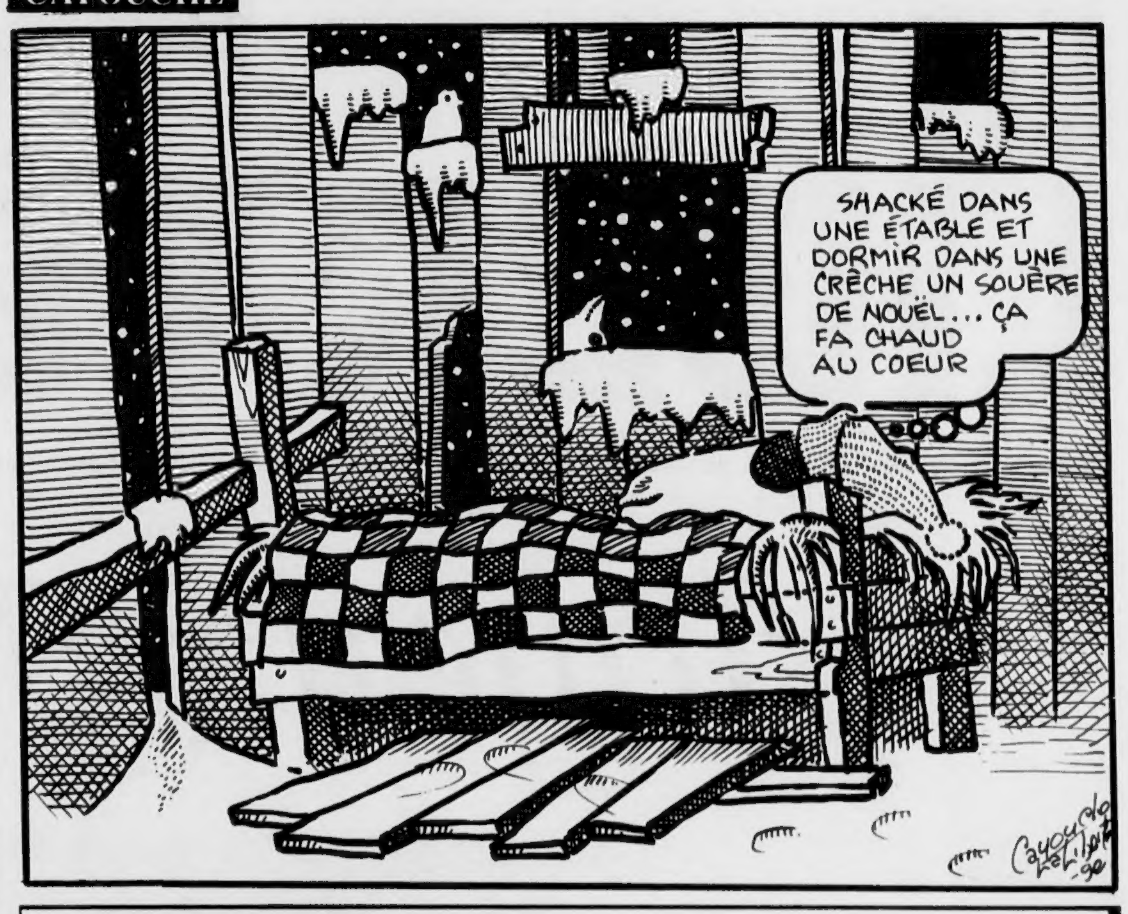
Les bureaux sont situés au 383, boulevard Provencher.
Téléphone: (204) 237-4823. Télécopieur: (204) 231-1998.
Nos annonceurs ont jusqu'au mercredi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'abonnement annuel coûte 25$ au Manitoba, 30$ ailleurs au Canada et 35$ à l'étranger.

Le journal **LA LIBERTÉ** est imprimé sur les presses de Derksen Printers à Steinbach.

Enregistré comme courrier de deuxième classe. No 0477.

CAYOUCHE



SOMMAIRE

ACTUEL


Randy Eros. Page 6.

CULTUREL

SPORTS

SOCIÉTÉ


Les As ont un nouvel entraîneur. Page 11.

Le MANITOBA de A à Z

Ici et ailleurs

Des commerciaux québécois en Ontario!

Ottawa - Depuis la fermeture de la station française de Radio-Canada à Toronto, c'est la station d'Ottawa qui a pris la relève. La plus grande ironie dans toute cette affaire, celle qui fait rire les membres de la Coalition pour la télévision en Ontario formée à la suite des coupures, c'est la diffusion trans-ontarienne des publicités de l'Outaouais québécois! Cette région a traditionnellement formé le plus gros de la clientèle de la station de Radio-Canada à Ottawa. Selon la Coalition présidée par Paul Lachance, un enseignant de Windsor, le président de Radio-Canada, Gérard Veilleux, a déjà soulevé la possibilité qu'Ottawa desserve l'Ontario et que Montréal fasse de même pour l'Outaouais. (APF)

Inquiétudes mathématiques

Ottawa - Les francophones de l'extérieur du Québec ne veulent pas que le droit d'obtenir des services en français au sein des institutions fédérales soit calculé selon une formule mathématique. La Fédération des francophones hors Québec (FFHQ) a beau supporter le projet de règlementation sur les communications déposé par le gouvernement fédéral, elle ne peut s'empêcher d'émettre des réserves sur le minimum de 5% de la population pour obtenir des services en français. On devrait plutôt s'en remettre à la vitalité de la communauté. La FFHQ cite l'ex-ministre de la Justice et aujourd'hui Gouverneur général, Ray Hnatyshyn, qui partageait cette opinion au moment de l'adoption de la nouvelle Loi sur les langues officielles. (APF)

Acadie: Respecter la décision

Québec - Les Acadiens du Nouveau-Brunswick reconnaissent aux Québécois le droit d'assumer leur propre destin politique. Mais cela ne veut pas dire pour autant qu'ils donneront leur bénédiction à n'importe quelle démarche politique, a déclaré la Société des Acadiens et Acadiennes du Nouveau-Brunswick (SAANB) lors de sa comparution devant la Commission Bélanger-Campeau. La SAANB espère que le nouveau Québec saura garder une place pour les communautés francophones en concluant des ententes de coopération ou économiques. (APF)

De Parc à Place

Ottawa - Le Parc de l'Amérique française, créé à Québec en 1985, pourrait devenir une Place de l'Amérique française après le lancement d'un concours d'architecture pour son réaménagement où on verrait plus qu'une suite de drapeaux. La personne gagnante sera dévoilée en juin 1991. (APF)

La canonisation

Une expérience à vivre

Début décembre, 2 200 Canadiens se sont rendus à Rome assister à la cérémonie de canonisation de Marguerite d'Youville. Parmi eux se trouvaient 44 Manitobains, dont une vingtaine étaient francophones.

Lorette Beaudry-Ferland a fait le voyage: «C'est une expérience à vivre. Ça ne m'arrivera qu'une fois dans ma vie d'assister à une canonisation, et en plus à la canonisation d'une femme.» Comme Soeur Jacqueline St-Yves, elle est partie le 6 décembre et est revenue le 13. «Cela nous a laissé cinq jours à Rome», note la supérieure provinciale des Soeurs Grises du Manitoba.

A Rome, le groupe a visité, assisté à des réceptions et à des cérémonies. «Nous avons été reçus à l'ambassade canadienne pour une réception, les Soeurs Grises ont organisé une autre réception le jour de la canonisation et le lendemain les Canadiens ont assisté à une célébration à l'Église des Saints-Martyrs-Canadiens, à Rome», explique Lorette Beaudry-Ferland.


photo: La Liberté

Jacqueline St-Yves.



photo: La Liberté

Lorette Beaudry-Ferland.

Pour Soeur St-Yves, la canonisation de Marguerite d'Youville fut «un moment très beau, très touchant. J'ai été privilégiée d'être capable d'être là. Je suis heureuse que sa vie et son message seront maintenant connus dans le monde et qu'elle soit officiellement reconnue pour ce qu'elle a été.»

La cérémonie de la canonisation «était impressionnante mais très simple, mentionne Lorette Beaudry-Ferland. Ce qui m'a frappée, c'est l'humilité des Soeurs Grises pendant tout cet événement. Leur présence était évidente par leur nombre, mais elle restait discrète.»

Sylviane LANTHIER

Les deux prêtres relevés de leurs fonctions

Leur sort est toujours incertain

Les abbés Jean-Louis Caron et René Touchette ne savent toujours pas ce que l'avenir leur réserve, trois mois après avoir été relevés de leurs fonctions à Somerset et Saint-Jean-Baptiste par l'archevêque Antoine Hacault.

«Il n'y a pas beaucoup de nouveau. L'archevêque continue ses efforts pour en arriver à une solution heureuse. Il y a des éléments dont il n'a pas le contrôle», soutient l'agent de presse du diocèse, Claude Blanchette.

Invité à préciser, l'abbé Blanchette a expliqué qu'il s'agit d'éléments internes qui n'ont rien à voir avec une enquête policière.

«A notre connaissance, l'enquête policière sur l'abbé Caron est close et le dossier a été acheminé de Manitou à Winnipeg. Mais pas moyen de rien savoir! Dépendant de la décision que prendra le système judiciaire, l'archevêque décidera de son sort.»

Il tient à souligner que l'enquête policière sur l'abbé Caron a été déclenchée «avant que nous soyions mis au courant».

L'enquête est terminée à Manitou, confirme le sergent Jean Le Gal de la Gendarmerie royale, mais elle ne l'est pas à Winnipeg. «On a eu des problèmes à parler à tous les témoins. Il y en a à Winnipeg. J'ai parlé à l'enquêteur et ça devrait être complété d'ici deux semaines.»

Le sergent Le Gal n'écarte aucune possibilité. «Après avoir parlé à des témoins à Winnipeg, peut-être que ça va ouvrir le dossier ailleurs. On ne sait pas. Une décision, s'il y a des accusations ou non, devrait survenir au début de l'année.»

Même si une telle enquête n'a pas été faite sur l'abbé Touchette, Mgr Hacault ne voudrait pas non plus prendre de décision dans ce cas, malgré que des paroissiens ont pourtant rencontré le vicaire général, Mgr Henri Perron, dernièrement au sujet du curé de Saint-Jean-Baptiste.

L'abbé Blanchette n'a pas voulu aller plus loin que de dire qu'une décision sera prise dès que les éléments «internes» qui échappent au contrôle de Mgr Hacault auront été résolus.

Les paroissiens de Somerset et de Saint-Jean-Baptiste ont-ils raison de s'impatienter? Absolument et avec raison, répond l'abbé Blanchette. «On les invite à la patience. C'est un dossier complexe, une situation délicate.»

Un prêtre du diocèse a la responsabilité de garder le contact avec les deux prêtres qui sont en attente ici en ville. «On s'assure qu'ils ne manquent de rien. C'est une situation pénible et difficile pour eux comme pour nous.»

A Somerset, c'est Gérard DeRuyck, un prêtre retraité, qui a pris la relève, tandis que Léo Couture assume l'intérim à Saint-Jean-Baptiste.

Yves CHARTRAND

LANDMARK

Un emprunt pour l'aréna

La municipalité rurale de Taché empruntera 350 000$ pour financer le nouvel aréna de Landmark, dont la construction pourrait débuter dès l'été prochain.

L'arrêté sur le financement du nouvel aréna a été adopté le 11 décembre, soit moins d'un mois après le référendum populaire au cours duquel 321 personnes contre 279 s'étaient prononcées en faveur du projet.

Le coût total de la construction dépassera probablement les 600 000$.

L.G.

LA SEINE

La division scolaire présente son «budget idéal»

La commission scolaire de la Seine s'apprête à présenter au ministère de l'Éducation une première ébauche de budget 1991-1992 qui prévoit une augmentation de 11,3% des dépenses.

Le montant des dépenses prévues se chiffre à 25 444 000$. L'augmentation s'explique notamment par la création d'une 10e année immersion à Saint-Norbert et d'une 12e année immersion à Lorette (à l'heure actuelle, les étudiants doivent poursuivre leurs études au collège Béliveau de Saint-Boniface). Au total, le nombre d'étudiants dans la division augmenterait de 127.

Le budget prévoit aussi d'augmenter le programme spécial études-stages professionnels. Le secteur de la santé s'ajouterait aux secteurs de la carrosserie automobile et de l'hôtellerie jusqu'à présent disponibles.

Tous ces beaux projets dépendent bien sûr du montant de financement que la province est prête à accorder à la division scolaire de la Seine. La réponse est attendue pour la mi-janvier.

L.G.

ÉDITORIAL

Une histoire d'agneau

Il n'y a pas que des choses planifiées qui arrivent le 25 décembre. Il y a quelques années sur ma petite ferme d'élevage, une brebis quitta le troupeau et rentra dans l'étable la guédille au derrière, répondant à un quelconque signal intérieur. Bientôt, elle se mit à gratter dans la paille ici et là, finit par faire une espèce de nid et quelques heures plus tard mit au monde un agnelet blanc et tout trempé. C'était l'après-midi de Noël.

En ces temps-là, il faisait à peu près -20°C. Pas de boeuf, pas d'âne gris. Pas d'anges en vue. Juste un pauvre berger vêtu d'un manteau de neige d'une pièce, grelottant tout autant que le petit nouveau, tout en essayant de le sécher à l'aide d'une serviette de bain. La mère faisait ce qu'elle pouvait, en léchant, pour sauver l'animal qui dégageait une vapeur comme un plat sortant du four.

Quand la première têtée fut terminée, que l'agneau réchappé somnolait et que la mère mâchait sa gomme, je me mis à penser à ce que je venais de voir et, évidemment - c'était prévisible - à cette autre histoire d'il y a 2 000 ans, ou à peu près.

Comme cette brebis, une femme de Galilée s'est mise un beau soir de décembre à se chercher un gîte pour passer la nuit, car elle savait que le 25 décembre approchait et qu'elle avait un accouchement au programme. N'importe quel païen le moindrement bien informé sait que Jean-Baptiste devait naître après le solstice d'été et le Christ après celui d'hiver. C'est symbolique.

Toujours est-il que le gîte trouvé était une grotte. Ça ne pouvait pas être une étable, à moins que ce soit une étable-grotte, comme on en fait sur le flanc des collines. Là où il y a des collines. C'est symbolique: l'idée, c'est que Jésus est censé représenter non pas l'homme des cavernes (ou des étables), mais le nouvel homme qui sort des cavernes!

Les bergers de la région virent une étoile mystérieuse - les aurores boréales sont rares en Jérusalem dans ce coin-là - qui les a guidés jusqu'à une humble grotte-étable. Vous connaissez la suite: on chante Les anges dans nos campagnes, les haleines de boeuf sont enfin les bienvenues et, devant tout l'excitement, Joseph se décide d'adopter.

Il n'y avait pas de sage-femme pour accompagner Marie, elle pouvait s'en passer. Mais des sages-hommes, comme on dit en anglais, ils étaient là. En retard. Mais quand même.

De l'or, de l'encens et de la myrrhe! Ça devait sentir bon dans l'étable après ça. Mais le symbole, c'est que ces hommes ont déposé leur sagesse aux pieds de la femme et de l'enfant. Qui sait: ils y ont peut-être aussi déposé leurs armes!

Qui regarde de près un nouveau-né, qu'il soit ou non divin, répond à une invitation secrète de mettre les choses en perspective.

Mais ça ne fait pas l'affaire de tout le monde. Le roi Hérode est comme n'importe qui qui n'aime pas les bonnes nouvelles. Certains se promènent armés comme si la vie était une menace.

Pour qu'il y ait un agneau du printemps, il fallait que la brebis mette bas en plein hiver. C'est comme ça.

L'histoire de Noël restera toujours au moins cela: une histoire de naissance. Qui n'a pas assisté à une naissance? C'est le jour où l'on peut se sentir le plus proche de sa propre naissance.

Jean-Pierre DUBÉ

À retenir

- L'heure de tombée pour les annonces à insérer dans le journal du 28 décembre est **le 21 décembre à midi.**
- L'heure de tombée pour les annonces à insérer dans le journal du 4 janvier est **le 31 décembre à midi.**

passé / PRÉSENT

Yves Chartrand

Robert McDougall: la musique est thérapeutique

Après avoir connu la vie trépidante du musicien accompagnateur, Robert McDougall prêche maintenant la relaxation.

«J'ai connu la vie des clubs, alors comme prêtre il n'y a pas grand chose qui me bouleverse!»

Originaire de Saint-Vital, Robert McDougall a commencé sa carrière musicale avec des noms célèbres comme Dionne Warwick, Sonny and Cher et José Feliciano.

En 1975, il a fondé sa propre compagnie, Adoramus Music. L'année suivante, il décidait de devenir prêtre en continuant d'utiliser la musique .

Il a depuis enregistré 18 cassettes dont la plus récente s'intitule Venez adorer Noël, un recueil de plusieurs chansons traditionnelles de Noël.

L'abbé McDougall, ordonné en 1985, avait déjà fait deux autres cassettes de Noël en anglais.

«Il y a beaucoup de manières d'évangéliser. La musique est un outil pour apporter l'amour et la paix. C'est thérapeutique! »

L'aumônier à l'hôpital de Saint-Boniface rappelle qu'il a déjà fait écouter de la musique instrumentale à une chorale de 30 personnes pour leur permettre de relaxer.



L'abbé Robert McDougall affirme puiser son inspiration dans l'eau: «Je nage à tous les jours. Je me garde ainsi en forme physiquement, psychologiquement et spirituellement.»

Ses cassettes de musique douce sous le nom de Harmony se vendent notamment à Edmonton, à Toronto et à Montréal.

«J'ai toujours beaucoup aimé le Québec. J'ai obtenu un baccalauréat et une maîtrise en théologie de l'Université Laval. Avant de partir de Saint-Boniface, je ne parlais presque pas le français.»

C'est également pour satisfaire à la demande là-bas que l'abbé McDougall a produit une cassette de chants de Noël en français.

Cette cassette, enregistrée chez Major & Minor Music à Saint-Boniface, se veut idéale pour l'écoute et la prière personnelles ainsi que pour les célébrations communautaires liturgiques dans les paroisses où il n'y a pas de chorale.

Ministère de musique, Adoramus est également un véhicule de retraites. L'abbé McDougall est d'ailleurs le directeur de retraites pour le diocèse de Saint-Boniface.

On le retrouve notamment dans les écoles. Tout dernièrement, à l'invitation de l'archevêque de Toronto, l'homme de 39 ans est allé parler de Life's Journey (ou vos projets de vie) dans 20 écoles de la région.

Son prochain projet est une cassette en français sur Pâques.

Pas prêté

Le nouveau directeur d'Entreprise Saint-Boniface, Guy Bradet, a quitté son poste dans la fonction publique. Il n'est pas en prêt de service, comme nous l'avons écrit dans notre cahier de Noël 1990.

LETTRE

Où sont les missionnaires d'antan?

Durant les années 70, plus précisément, à compter de la promulgation de la loi 113, le ministère de l'Éducation créait le Bureau de l'éducation française et le confiait à un certain Olivier Tremblay qui lui était prêté par le gouvernement du Québec. Jusqu'alors, l'éducation française avait été la responsabilité, au niveau ministériel, de Monsieur Arthur Corriveau qui, avec quelques fonctionnaires durant ses dernières années à ce poste, devait pourvoir au développement et à l'implantation de tous les programmes d'études relativement au français langue première, au français langue seconde et aux autres langues «étrangères» qu'on qualifiait de «Modern Languages».

La création du Bureau de l'éducation française était un grand pas dans la bonne direction et pour plusieurs, ce monsieur Tremblay était, ni plus ni moins, le messie envoyé par le gouvernement Schreyer pour sauver les francophones de l'assimilation galopante. Sans enlever quoi que ce soit aux fonctionnaires et aux nombreux bénévoles qui avaient, jusqu'à l'arrivée de Monsieur Tremblay, préservé et même dans certains cas, réussi à promouvoir le français au Manitoba, le nouveau messie du BEF arriva avec une Mission et une Vision orientées entièrement, certains diront fanatiquement, vers la promotion de l'éducation française chez les Franco-Manitobains. Pour ce faire, il fallait à tout prix établir un réseau d'écoles françaises — écoles homogènes administrées au maximum du possible par des Franco-Manitobains et pour les Franco-Manitobains.

À cet effet, on créa le Comité technique qui regroupait l'équipe du BEF et les directeurs généraux des divisions scolaires où l'on pouvait identifier des écoles françaises (langue première). Ce comité se rencontrait régulièrement à la fois pour faire part des nouveaux développements au ministère et pour recevoir les réactions et les suggestions face aux nouvelles étapes anticipées. C'était un moyen efficace qui permettait un leadership impliquant tous les premiers responsables de l'éducation française aussi bien ceux du ministère de l'Éducation que ceux qui oeuvraient dans le champ proprement dit. Le tout se passait en français — les divisions qui géraient des écoles françaises et dont le directeur général ou son adjoint étaient anglophones, envoyaient le(la) directeur(trice) d'une de ces écoles pour siéger au Comité technique. C'était un forum pour les Franco-Manitobains et par les Franco-Manitobains — tout le monde parlait français «langue première», c'est-à-dire, on discutait du français langue première en français langue première.

Entre les rencontres du Comité technique, un groupe de fonctionnaires de l'équipe du BEF, appelés les «interlocuteurs», assurait le suivi, la liaison, l'appui moral, etc. avec les divisions et les écoles françaises établies ou en voie de développement. Leur rôle était fondamental car, il fallait constamment renseigner, rassurer et même à l'occasion, fournir un certain appui financier par le truchement d'octois incitatifs aux nouvelles écoles françaises surtout dans les milieux où le palier administratif était composé d'anglophones. Grâce au travail de Monsieur Tremblay et ses interlocuteurs, le réseau d'écoles françaises devenait graduellement et sûrement une réalité.

«... mais où sont les missionnaires d'antan?»

En plus du français langue première, le BEF a maintenant à s'occuper de l'immersion française et du français de base dont les clientèles dépassent de beaucoup celle de nos écoles françaises. Par conséquent, une grande partie de ses effectifs et de ses énergies sont passés au français langue seconde — la Mission du début semble avoir perdu à la fois sa Vision et ses missionnaires et pourtant, nos écoles françaises ont peut-être besoin plus que jamais de leur sous-ministre adjoint, de leurs interlocuteurs et de leurs conseillers pédagogiques. Trop souvent on entend dire que le français langue première et l'immersion française, c'est plus ou moins la même chose et l'école qu'on choisit pour nos enfants est plutôt l'école du quartier que l'école française.

Une division scolaire française, gérée par les Franco-Manitobains remettrait peut-être les choses en perspective?

Alors, «... où sont les missionnaires d'antan...»

Respectueusement,

Roch LaVoix
Winnipeg
Le 4 décembre 1990

LETTRES

Céder plusieurs avantages aux Américains

M. le rédacteur,

Je m'avoue bafoué par la conduite de nos citoyens en vue des actions de traîtres commises par notre gouvernement fédéral. Comme membre du régiment des Royal Winnipeg Rifles, j'ai participé aux débarquements de «D» day à Courseulles-sur-Mer en France, une exercice qui nous a coûté cher en morts et en blessés, mais nous avons subi toutes ces souffrances pour remettre à la France, à la Belgique et à la Hollande leur liberté et le droit de conduire leurs affaires selon leurs coutumes, sans les contraintes d'une force d'occupation qui les tenait en esclavage.

Nous avons présentement au Canada un gouvernement qui a volontairement cédé tous nos droits à nos ressources pétrolières et qui, d'après l'interprétation de plusieurs experts, a aussi compromis notre eau potable, a cédé prématurement plusieurs avantages aux Américains sans les omettre au tribunal du GATT, a vendu 19 de nos entreprises nationales au «marché libre» et même avec les profits de ces ventes, a réussi a quadrupler notre dette nationale. Pendant son mandat au pouvoir, il nous a condamnés à deux dépressions mineures, causant avec ses taux d'intérêt irresponsables des faillites à travers le pays, et les souffrances aux familles des sans emploi qui sont forcés d'accepter des bénéfices sociaux payés par les «chanceux» qui n'ont pas perdu leur «job».

On nous apprend maintenant que nos forces canadiennes, envoyées au Moyen-Orient pour protéger les intérêts commerciaux des entreprises pétrolières américaines, vont nous coûter (nous informe le gouvernement, vous êtes libre de les croire ou non), la somme de 90 millions $ par mois que le gouvernement va obtenir en coupant l'accès à plusieurs de nos services sociaux, qui nous sont si nécessaires en vue de sa gérance criminelle de notre propre pays, le Canada.

Plusieurs des gens avec qui je discute des affaires fédérales ne peuvent pas comprendre la conduite du parti conservateur, et surtout celle du chef du parti, Brian Mulroney, surtout en ce qui concerne sa conduite pendant les négociations sur l'Accord du lac Meech. Pour ma part, ces actions deviennent beaucoup plus claires si nous acceptons que sa profession, quand ses élections furent financées par les grosses entreprises et qui d'autre...? peut-être les Américains...?, son but n'était pas de travailler à l'unité du pays, mais plutôt à sa dissolution pour pouvoir être plus facilement avalé par ses bienfaiteurs américains.

Chaque fois que les Américains lancent une invasion en quelque part, que ce soit Grenada, Nicaragua, Panama ou au Moyen-Orient, Mulroney est toujours le premier rendu soit à Washington ou à Kennebunkport pour recevoir ses ordres, qui plus ou moins servent à renforcer les positions du président américain. Je vous avoue que je ne me considère pas infaillible dans mes perceptions de tout ce qui se passe dans la politique mondiale, mais j'ai réussi à me tenir en vie assez longtemps pour «les voir venir de loin».

P.E. Gauthier
Lorette (Manitoba)
Le 26 novembre 1990

Un engagement à améliorer les services en français

Lettre ouverte
à M. Bernard Desgagné

Monsieur,

Félicitations à l'occasion de la naissance de Corinne. Il nous fait plaisir de savoir que vous avez reçu d'excellents soins, et nous avons partagé votre lettre avec les responsables du département de maternité.

Je regrette, par contre, que vous vous êtes senti lésé dans vos droits comme francophone. Comme vous le savez, depuis quelques années déjà, l'Hôpital général Saint-Boniface s'est engagé à améliorer les services en français. Ceci dit, l'Hôpital ne prétend pas être bilingue. L'intention et la volonté des propriétaires et de l'administration de l'Hôpital général Saint-Boniface est d'offrir des services en français aux patients et au public.

Je crois qu'il y a de plus de sensibilité de la part du personnel francophone d'offrir des services en français et il y a également plus de francophones qui désirent être servi en français. Cependant, il est difficile d'avoir suffisamment de francophones qui puissent offrir les différents services en français en tout temps.

Il ne faut pas croire que nous allons réussir à changer le fonctionnement de l'institution dans un avenir rapproché. Nous reconnaissons que la communication joue un rôle important lorsqu'il s'agit de fournir d'excellents soins de santé. À cette fin, nous essayons dans certains départements comme la réception, l'admission, l'urgence et la pastorale d'assurer en tout temps un service en français de qualité. En plus, nous encourageons tout le personnel francophone de l'Hôpital de servir les patients francophones en français en accord avec l'esprit de la mission de l'Hôpital qui est le respect de la personne.

Nous espérons qu'avec le temps plus de services en français seront disponibles dans tous les départements de l'Hôpital général Saint-Boniface.

Veuillez agréer, Monsieur, mes salutations distinguées.

Lorette Beaudry-Ferland
Coordonnatrice
des langues officielles
Hôpital général Saint-Boniface
Winnipeg
Le 5 décembre 1990

Noël, qu'est-ce que c'est?

Bonjour,

Noël est un temps de réflexion où chacun devrait s'arrêter et essayer de comprendre l'essence de cette fête.

C'est avec cette pensée dans le coeur que je vous soumets un texte qui se veut réflexion afin d'équilibrer ce temps qui se dénote comme étant une course folle.

Et un enfant demanda au vieux sage: «Noël, qu'est-ce que c'est?» Songeur, le vieux sage réfléchit à la question. Il voulait lui peindre un tableau le plus près possible de la réalité.

«Noël, c'est des milliers de lumières multicolores qui scintillent sur un monde qui tente de se cacher. C'est des cadeaux plus ou moins dispendieux donnés généreusement ou pour attirer des faveurs. C'est les réjouissances d'une famille qui se retrouve... enfin!

Noël, c'est des yeux étincelants d'enfants émerveillés. C'est la joie qui se lit sur les visages. C'est l'amour qui se veut encore vivant. C'est le partage que l'on réussit à déceler, ici et là. C'est l'abondance de nourriture, les estomacs trop pleins.

Noël, c'est un cessez-le-feu temporaire qui se veut doux pour le coeur. C'est l'espérance de voir des jours meilleurs. Noël, c'est une naissance.»

Le vieux sage vit l'enfant les yeux remplis de rêves mais il ne put taire la dure réalité.

«Noël, c'est aussi des mains tendues qui attendent et attendent qu'on les prenne. C'est des yeux tristes qui espèrent sourire à nouveau. C'est un coeur blessé par la vie et qui ne trouve personne pour le soigner.

Noël, c'est aussi la solitude qui se fait douleur et qui reste seule sans vraiment d'espoir. C'est l'indifférence qui surgit d'une vie égoïste. C'est des pleurs qui se font écrasant de souffrance.

Noël, c'est aussi la famine que l'on ne peut ignorer. C'est la pauvreté qui ravage les coeurs et les vies. C'est les différences qui ne peuvent se résoudre. Noël, c'est aussi l'absence de ceux que l'on aime.»

Le vieux sage vit une larme couler sur la joue de l'enfant. Parce qu'il pleure, tout est encore à espérer.

Sylvie Dufresne
Melville (Saskatchewan)
Le 10 décembre 1990

Cayouche fait de la propagande

M. le rédacteur,

Je me tanne de la propagande jaillissant de la bande dessinée de rédaction de votre hebdomadaire. Je me suis d'abord abonné à La Liberté pour les actualités intéressantes et bien écrites. Malheureusement, la B.D. susmentionnée vous rend un mauvais service et celle de la semaine dernière m'avait tant dégoûté que j'ai dû vous en écrire.

D'où viennent les idées ridicules du bondieusard Réal Bérard, l'écrivaillon se cachant derrière «Cayouche»? Il me semble que ses éditos de pacotille ne possèdent qu'une raison d'être déplorable: se plaindre sans tenter de poser une simple solution utile. De temps à autre, M. Bérard se plaint de tout et de rien, tout en nous fournissant une demi-vérité.

Parlons de la notion, indiquée par le «Cayouche» dont j'ai déjà fait mention, que Saddam Hussein et l'archipuissant Oncle Sam se ressemblent. Je suis en accord avec l'avis que dans le passé le gouvernement américain a parfois pris quelques décisions de motifs louches; quoi qu'il en soit, ce que Hussein fait actuellement est farouchement différent à ce que le Président Bush fasse. Les atrocités de Saddam Hussein sont sans comparaison possible, sauf à celles d'un petit caporal allemand voilà cinquante ans environ. Jusqu'à présent, Hussein a réduit le nombre de ses concitoyens tandis que 45 000 cercueils s'en sont emplis. Ce despote meurtrier règle les affaires d'état à l'instar de Hitler.

Que diraient les Polonais, les Néerlandais ainsi que les Français de l'invasion en Europe dans les années quarante lorsque les Alliés «tapochaient» sur les petites pays là-bas? Autrement dit, qu'est-ce qu'ils auraient alors pensé si les Américains n'avaient pas eu l'intention de les aider à cette époque-là?

Bref, il y a donc plusieurs genres d'intervention. Quelle que soit l'opinion de Réal Bérard, il faut néanmoins ne jamais confondre les actions passées des É.-U. et la crise actuelle dans le monde arabe. Les deux sont incontestablement uniques. En outre, n'oublions point les Canadiens qui ont été emprisonnés par Saddam Hussein lors de l'invasion de la Koweït.

Cordialement,

K.C. McCann
Carberry (Manitoba)
Le 2 décembre 1990

Randy Eros, président des éleveurs de moutons du Manitoba

La coop Manlamb va assurer la mise en marché de l'agneau local

Le Manitoba est une des provinces où le marché de l'agneau n'est pas organisé. Mais cela est en train de changer. L'association des éleveurs de moutons du Manitoba, réunie en assemblée annuelle les 7 et 8 décembre, est maintenant reconnue dans une loi provinciale. Randy Eros de Sainte-Anne-des-Chênes en est le président depuis plus d'un an.

L'Association regroupe 110 membres au Manitoba, environ un quart des producteurs, estime Randy Eros. On sait que 40% des fermiers travaillent à l'extérieur de la ferme. Dans le cas des producteurs d'agneaux, c'est la quasi-totalité. Au fait, les producteurs d'agneau à temps plein au Manitoba sont moins d'une douzaine.

Sur une petite terre à l'est de Sainte-Anne-des-Chênes, Randy Eros gère un troupeau de 30 brebis et deux béliers. Il est endessous de la moyenne, qui était de 52 brebis par troupeau en 1988. «J'ai un bélier (un hybride Finn-Dorset) pour produire des bêtes de reproduction de première qualité, et un autre (de race Romney) pour les agneaux d'abattage.» Son troupeau compte aussi des fortes influences de race Jacob en vue de la production d'une laine foncée de qualité.

Mais le marché de l'agneau au Manitoba est essentiellement centré sur la viande. La laine est vraiment secondaire. «Un tiers des (environ 10 000) agneaux sont vendus sur la ferme-même, précise Randy Eros, un autre tiers est vendu en dehors de la province, et la balance est vendue sur le marché de Winnipeg (à des bouchers et des restaurateurs).»

Pourtant, les Manitobains mangent plus d'agneaux qu'ils ne produisent. Le carré d'agneau des grands restaurants est inévitablement importé. «Le prix de l'agneau est très bas. Mais le nombre de moutons au Manitoba augmente de 10% à chaque année depuis trois ans. Les gens sont encore intéressés à développer le marché.»

Les compétiteurs des éleveurs manitobains sont l'Alberta et la Nouvelle-Zélande. Les deux inondent le marché manitobain avec des produits frais et moins chers que l'agneau local. Les producteurs manitobains ont un avantage, souligne Randy Eros: «Notre agneau est de meilleure qualité, les gens sont prêts à payer plus cher le produit local. Notre problème, ce n'est pas tant la compétition que l'organisation de notre marché.»

En effet, les producteurs manitobains disposent de peu de moyens. Il n'y a pas de ressources disponibles pour la promotion de l'agneau. Récemment, l'Association a créé une boîte cirée pour l'empaquetage et la livraison de l'agneau coupé et enveloppé, portant le slogan: "Take Home Manitoba Grown Lamb!"

Le défi pour les producteurs d'agneau est de produire de l'agneau de qualité égale à longueur d'année pour les marchés de Winnipeg. Et ils sont en train de se donner un autre moyen de le faire: un groupe de 32 producteurs ont ressuscité la coopérative Manlamb dans le but d'assurer la mise en marché de l'agneau. Depuis peu, une dizaine d'agneaux sont achetés des membres chaque semaine et vendus à des détaillants de Winnipeg. «Notre objectif est de vendre une centaine d'agneaux par semaine», lance Randy Eros, qui est membre de la coop.

Éventuellement, la coop voudrait développer l'aspect de l'emballage de la viande et faire davantage de promotion.

Ce que Randy Eros apprécie le plus comme producteur est la période de la tonte des moutons au printemps. «J'ai appris à tondre et je fais les miens, et quelques petits troupeaux autour.»

La laine ne vaut pas cher au Manitoba, mais Randy Eros lui donne une attention particulière. Sa femme, Solange Dusablon, s'occupe de la laine. Elle lave, carde et file une partie de la récolte de laine (la meilleure) pour ensuite tricoter des pièces artisanales qui se rendent au marché.

Jean-Pierre DUBÉ

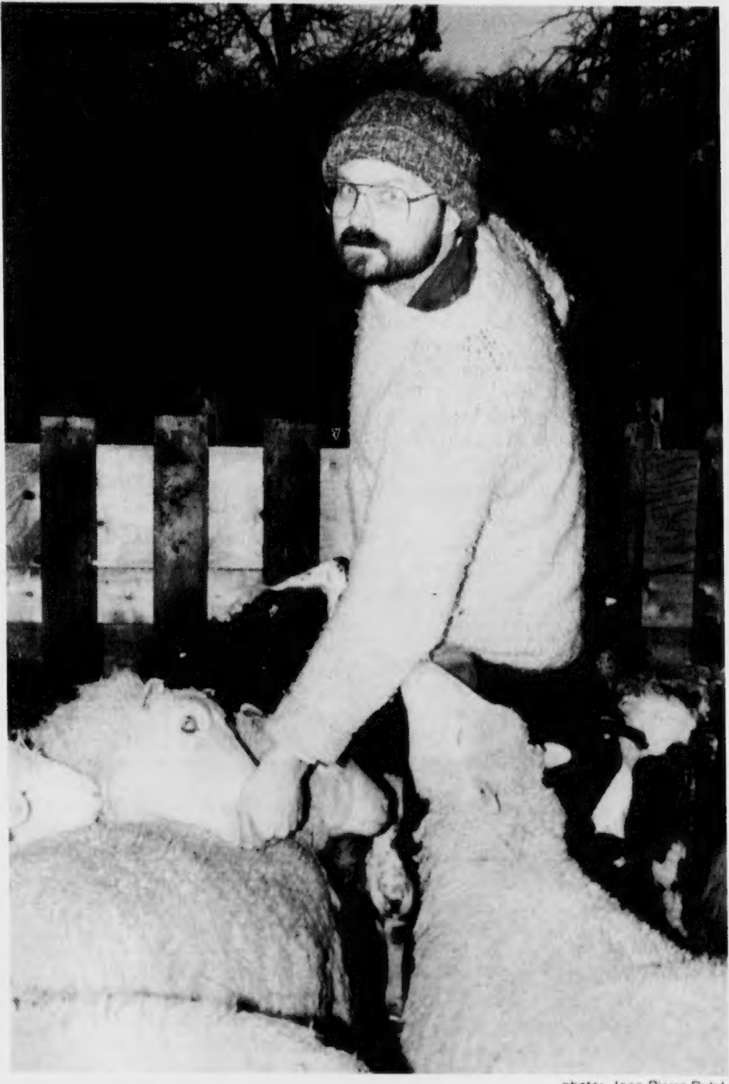


photo: Jean-Pierre Dubé

Randy Eros au milieu de son troupeau de moutons.

PRÉCIEUX-SANG

Le système de son bientôt à l'Église

Le nouveau système de son à l'Église du Précieux-Sang sera installé durant la semaine du 14 janvier 1991.

Il est encore temps de faire des dons pour l'année 1990, d'autant plus qu'il manque un peu plus de 5 000$ pour boucler le budget prévu de 20 000$.

Y.C.

L'avenir hors Québec

Deux membres de la Commission Bélanger-Campeau parlent de la francophonie hors Québec

De la sympathie, mais pas d'engagements

Quelques groupes représentant les francophones hors Québec (les Franco-Ontariens et les Acadiens notamment) ont déjà participé aux audiences publiques organisées depuis le mois de novembre par la Commission Bélanger-Campeau sur l'avenir politique et constitutionnel du Québec.

Nous avons donc posé quelques questions à deux des membres non politiques parmi les 36 qui siègent à la Commission. Il s'agit de Serge Turgeon, président de l'Union des artistes, et de Charles-Albert Poissant, président et directeur général de l'entreprise Donohue.

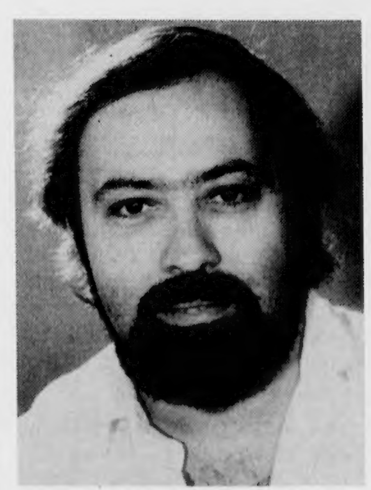
• La question des francophones hors Québec est-elle vraiment présente à l'esprit des membres de la Commission Bélanger-Campeau?

• Serge Turgeon: «C'est une préoccupation pour tous les commissaires, et en particulier pour ceux qui sont favorables à la souveraineté. Il n'est absolument pas question de laisser tomber le morceau en ce qui concerne la francophonie hors Québec.»

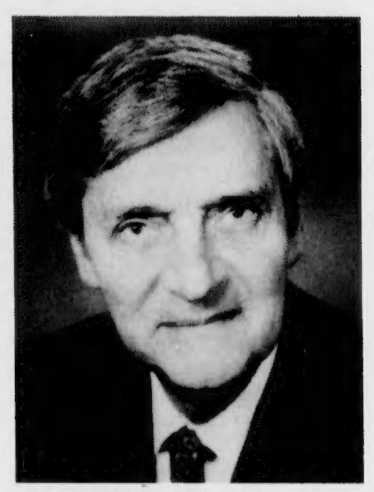
• C.A. Poissant: «La question a été évoquée à plusieurs reprises devant la Commission, et je peux vous dire que les francophones hors Québec ont toute la sympathie des membres.»

• Quel message les groupes francophones hors Québec vous ont-ils présenté, et comment a-t-il été perçu par les membres de la Commission?

• C.A. Poissant: «Le message était sobre et ceux qui nous l'ont présenté ont bien précisé qu'ils ne voulaient pas nous dire quoi faire, mais qu'ils voulaient qu'on se souvienne d'eux. Et je peux vous assurer qu'on ne les oubliera pas.»



Serge Turgeon.



Charles-Albert Poissant.

• Serge Turgeon: «Les positions qui ont été exprimées, en gros, c'est: on ne veut pas se mêler de vos affaires, mais ne nous oubliez pas. A mon avis, le Québec étant la force de la francophonie en Amérique, plus il sera fort, plus les francophones hors Québec le seront aussi.»

«Un Québec souverain aurait tout intérêt à maintenir le fait français partout où c'est possible et donc à développer ses liens avec toute la francophonie, et particulièrement avec ses voisins.»

• Pensez-vous que parmi les recommandations de la Commission devrait figurer un engagement formel du Québec envers les francophones dans le reste du pays?

• C.A. Poissant: «Il y aura certainement une mention sur les francophones hors Québec dans le rapport. Pour moi, c'est très important. Mais bien sûr, je parle en mon nom personnel.»

• Serge Turgeon: «Cela dépend de jusqu'où la Commission se rendra et quelles seront ses recommandations. Si la Commission dit: allons vers un référendum, alors la question des francophones hors Québec ne sera pas dans l'ordre des choses. En deuxième lieu, par contre, il y aura un projet de société à développer, et c'est là qu'il faudra en parler.»

• Quel genre de liens un Québec souverain pourrait-il établir avec les francophones hors Québec?

• C.A. Poissant: «Il faudrait retenir au moins les liens culturels, et peut-être établir de nouveaux liens financiers.»

• Serge Tugeon: «Il va falloir repenser, réinventer la francophonie en Amérique du Nord, établir de nouveaux liens culturels et économiques.»

«Je suis convaincu qu'une fois libérées du carcan actuel, de toutes les doubles juridictions inutiles, les relations entre les Québécois et les francophones d'ailleurs s'amélioreront.»

Propos recueillis par Laurent GIMENEZ

Opinion franco-manitobaine

«J'ai confiance dans les possibilités des francophones»

Je crois que notre situation dans l'avenir ne sera pas tellement différente. Je ne crois pas qu'il y aura un mouvement radical et s'il y a de gros changements, ils se feront tranquillement.

Même si le Québec devenait souverain, la communauté franco-manitobaine ne changerait pas tellement. Il y aurait moins de services, mais la communauté est assez forte pour survivre.

Les droits des francophones sont protégés par la Charte des droits. Mais je suis certaine que les subventions diminueraient et que les services seraient minimes. Dans certains villages, des communautés survivent depuis longtemps avec peu de services.

Les Franco-Manitobains ne sont pas prêts à déménager au Québec, alors les anglophones sont pris avec nous! Si tout le monde reste et se tient ensemble, on peut faire quelque chose. Et si on réussit à construire notre division scolaire avant que le Canada soit redéfini, le gouvernement ne pourra pas nous l'enlever par la suite. Ce sera un bon point.

Je suis optimiste. J'ai confiance en les possibilités de la communauté, même dans des conditions politiques difficiles.



photo: Sylviane Lanthier

Chantal Bérard, 20 ans, est étudiante en science politique au CUSB.

Sylviane LANTHIER

LETTRE

La Liberté publie toutes les lettres qui lui sont adressées à condition que leur contenu ne soit pas diffamatoire et qu'elles soient signées.

L'avenir hors Québec

Des ententes avec les communautés francophones?

La FFHQ veut un message clair du Québec

Le 17 décembre, quelques heures après le témoignage du chef libéral Jean Chrétien, la Fédération des francophones hors Québec (FFHQ) est venue présenter son message à la Commission Bélanger-Campeau à Québec. La Liberté en a parlé avec le président Guy Matte lors d'un entretien téléphonique le 14 décembre.

Si la FFHQ ne compte pas s'immiscer dans la décision que prendra le Québec, son message comportait trois éléments importants:

«D'abord, nous voulons un énoncé politique clair qu'il y a une valeur à maintenir des liens avec les francophones des autres provinces, que c'est à leur avantage. C'est une chose que nous n'avons pas eu depuis longtemps.

«Ensuite, il faut maintenir des liens forts, peu importe le résultat du cheminement québécois. Avoir des ententes Québec-communauté au même titre que France-Acadie. Pourquoi ne pas ouvrir les critères d'accessibilité aux subventions pour les artistes? De toute façon, ils vont faire carrière au Québec!

«Enfin, le message principal est celui d'arrêter de se servir de nous pour faire la souveraineté, de respecter ce que nous sommes.»

Guy Matte croit qu'il y une préoccupation chez les francophones hors Québec quant au sort du Québec, «pas seulement comme francophone, mais comme Canadien. On est un peu laissés à la dérive par le manque généralisé de leadership de nos politiciens.»

Le message de la FFHQ doit ainsi faire partie de la redéfinition du Canada que risque d'entraîner les discussions de la Commission Bélanger-Campeau. «Il faut assurer la permanence et l'épanouissement constant des francophones. Le fait qu'on soit présents ajoute à la valeur du Canada. C'est un élément positif qu'il faut véhiculer dans nos communautés et chez les autres groupes. Il faut se trouver des alliés.»

D'ailleurs, le concept de société distincte que le Québec voulait obtenir avec l'Accord du lac Meech n'est pas mort, aux yeux de Guy Matte. Il veut que le Canada le reprenne à son avantage! «C'est extrêmement de bonne stratégie. Le Canada a Radio-Canada, Via Rail, Air Canada. Et la dualité linguistique. Si on n'a pas ça, qu'est-ce qu'on est par rapport aux États-Unis? On l'était déjà, mais quand les présentes discussions vont être terminées, le Canada va vraiment être une société distincte.»

Guy Matte, président de la FFHQ.

Si jamais le Québec optait pour une souveraineté complète, ça ne veut pas dire que les francophones hors Québec disparaîtraient. «Les Acadiens sont là depuis 350 ans, les Franco-Manitobains depuis une centaine d'années. C'est sûr que ça ne rendra pas notre vie plus facile. On ne se fait pas d'illusions... comme ça n'a jamais été facile.»

Il ajoute que certains préjugés des Québécois ont été renversés avec le temps. «Ils ont un peu exorcisé certaines craintes, comme de dire que nous sommes une excuse pour le fédéral. Plusieurs choses qu'ils ont dites ont choqué. Ils sont un peu moins pognés par ça.»

L'important, de conclure le président de la FFHQ, c'est que si le Québec met du bois, «nous, on va y mettre du feu. On n'est pas eux, mais il faut qu'ils respectent notre réalité et pas pour nous écoeurer en annonçant notre fin. On est encore là pour plusieurs générations même si on est limité dans nos droits.»

Y.C.

Opinion franco-manitobaine

Un sentiment d'isolement

***Mon premier sentiment, c'est l'isolement*, confie Diane Sabourin lorsqu'on lui demande comment elle ressent le débat constitutionnel qui agite le Québec et le Canada depuis plusieurs mois.**

C'est la première fois que je ressens ce sentiment d'isolement par rapport au Québec. En tant que francophones hors Québec, on s'est toujours dit: le Québec est là, on a des liens de parenté, d'amitié. S'il se sépare, notre survie ne tiendra désormais plus qu'à nous.

D'un autre côté, nos grands-parents, nos parents, nous-mêmes, on a toujours dû faire face à des crises, et on s'en est sorti. On est habitué à vivre une vie bilingue, et je ne pense pas que la séparation du Québec changerait beaucoup de choses à notre vie quotidienne.

Je pense que les Québécois sont davantage certains maintenant de ce qu'ils veulent faire. Ils ont pas mal abandonné l'idée qu'ils peuvent se tailler une place à l'intérieur du pays. Mais je ne crois pas qu'ils vont aller vers une séparation complète. Il faudra qu'il y ait des négociations, des liens qui restent. On ne peut pas partir comme ça.



Diane Sabourin est enseignante en immersion.

Laurent GIMENEZ

Selon le constitutionnaliste Gérald Beaudoin

Faire preuve de prudence

Professeur à l'Université d'Ottawa depuis 1969 et sénateur conservateur depuis 1988, Gérald Beaudoin est d'habitude très à l'aise pour expliquer le droit constitutionnel. Mais il était très prudent lorsqu'on lui a demandé d'aborder l'avenir des francophones en cas de souveraineté du Québec.

«C'est d'abord un problème de substance, savoir ce que le Québec veut. La seule chose dont on est certains présentement, c'est que le Québec va faire un choix entre le fédéralisme renouvelé et la souveraineté. Le statu quo est inacceptable. Mais est-ce que ce sera la souveraineté? Ou le fédéralisme renouvelé, avec la nouvelle formule d'amendement ou l'ancienne?

«Et un Québec souverain va essayer de négocier une entente économique poussée. Comment l'association va-t-elle se faire? Quelle sera son contenu? Y aura-t-il un marché commun, une monnaie, une banque? L'histoire nous enseigne que souvent, ce qui arrive n'est pas nécessairement prévu. Ce n'est pas nécessairement le pire, mais pas nécessairement le meilleur.»

Gérald Beaudoin croit qu'il est tôt pour conclure que le vent de la souveraineté va tout balayer. Il vaut mieux attendre les résultats des diverses commissions mises sur pied. «Votre préoccupation est intelligente. Mais je ne sais pas les résultats de la Commission Bélanger-Campeau au Québec, ni de la Commission Spicer au Canada, ni l'opinion de Jean Chrétien. Tout le monde va réfléchir au cours des six prochains mois.»

Dans le cas où le Québec se déclarait souverain, le reste du Canada pourrait continuer à fonctionner avec la même constitution, à moins que les provinces ne décident de faire des changements.

«J'imagine que le Canada anglais va continuer d'exister comme il est là. Les francophones pourraient essayer de garder l'article 23. Le Québec pourrait proposer des négociations sur les droits linguistiques des minorités françaises. J'espère que les droits des francophones vont être observés, mais quelle sorte d'entente va-t-il exister entre le Canada anglais et le Québec?»



Le sénateur Gérald Beaudoin

L'option la plus simple, pour Gérald Beaudoin, reste celle du fédéralisme renouvelé. «Tout ce qui est constitutionnel comme l'article 23 continuerait de l'être. Les francophones peuvent continuer de lutter et leurs chances d'améliorer les choses sont les meilleures.»

Il y a un autre débat important, explique Gérald Beaudoin: si c'est du fédéralisme renouvelé qu'on veut, on doit réclamer l'indépendance. D'où ses doutes sur la souveraineté. «Les sondages sont volatils. Peut-être que dans un mois, ce sera 50-50. Et si on pose la question lors d'un référendum, peut-être qu'il n'y en aura pas 50% en faveur de la souveraineté.»

Y.C.

(1) L'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés garantit l'enseignement dans la langue de la minorité linguistique, ainsi que la gestion par la minorité des établissements où est dispensé cet enseignement.

CULTUREL

La pause... livres

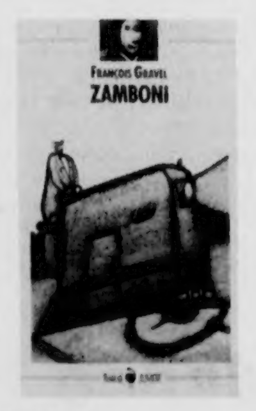


Cassiopée ou l'été polonais

de Michèle Marineau, chez Québec/Amérique

À presque quinze ans, avec une mère en amour, des rêves plein la tête et un camp de vacances où elle ne veut pas aller, Cassiopée fait une fugue. A New-York, toute seule, sans en parler à personne. Elle y rencontrera Marek. Un roman moderne écrit pour les 14 ans et plus.

S.L.



Zamboni

de François Gravel, chez Boréal junior

Qu'est-ce qu'on fait quand on a neuf ans, qu'on est gardien de but et qu'on a un père qui rêve qu'on soit un Patrick Roy? Grâce à la machine à rêve de la Zamboni, le petit garçon de cette histoire réussit à trouver une solution. Un beau livre pour les huit à douze ans.

Danube

de Claudio Magris

(traduit de l'italien, publié chez Gallimard)

En partant de sa source en Allemagne jusqu'à l'embouchure en Roumanie où il se jette dans la mer, le Danube de Claudio Magris nous révèle une Europe de l'Est d'une richesse historique et culturelle sans bornes. Les réflexions que nous proposent le professeur Magris proviennent tout autant de la petite histoire des communautés qui bordent ce grand fleuve que de celle, plus poétique et grandiose, des nations que traverse celui-ci et des cultures spécifiques ayant vu le jour au cours des deux derniers siècles.

Ce récit de voyage est souvent présenté sous la forme narrative du touriste vigilant et parfois il est élevé à la hauteur d'une littérature pénétrante.

Michel Forest

(Avec la collaboration du gouvernement du Québec)

Les cadeaux de Noël Fifi

La fortune, c'est juste de faire plaisir

Noël Fifi écarte précautionneusement les bouts de bois multiformes qui encombrent son étagère et extirpe un joli coupe-papier taillé en forme de belette.

«Celui-là, il est réservé pour un de mes enfants. Il m'a donné 10 cents parce qu'il veut en faire cadeau à son grand-père. 10 cents, pour lui, c'est une fortune. Pour moi, la fortune, c'est juste de voir son plaisir.»

Il faut dire, pour être vraiment exact, que les enfants de Noël Fifi ont d'autres parents que lui-même. «Un jour que j'étais à la banque, une employée m'a demandé: Vous avez combien d'enfants? J'ai répondu que la dernière fois, j'en avais 385. Vous comprenez, tous les enfants du district sont un peu mes enfants.»

Avec un tel entourage, on imagine que ce célibataire de 55 ans né à Saint-Alphonse n'a pas dû manquer d'inspiration lorsqu'il a commencé à sculpter des petits objets en bois au mois de février dernier. (1)

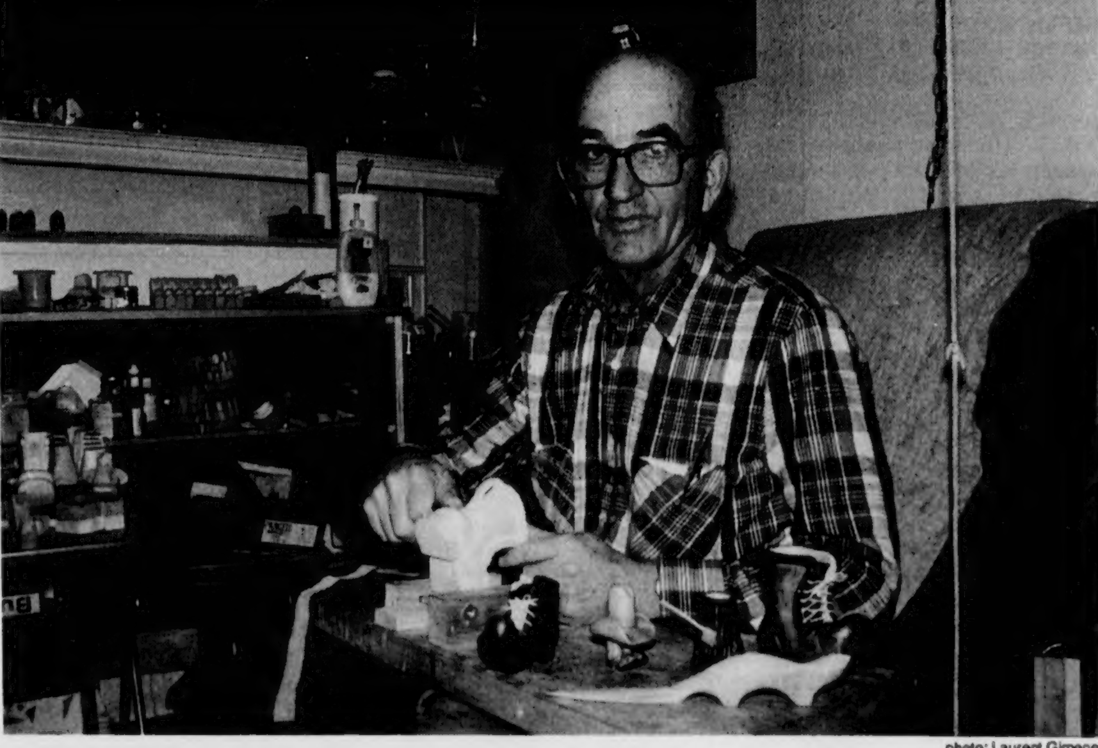


photo: Laurent Gimenez

Noël Fifi en plein travail. «La première sculpture, elle a été à la garbage. La deuxième, je l'ai gardée.»

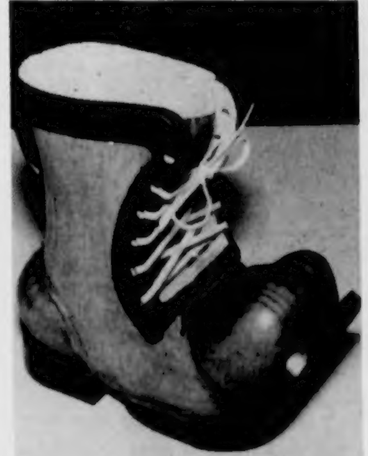
100 au Texas

Menuisier de formation, il avait dû réduire son rythme de travail ces dernières années à cause d'un traitement médical. «Je ne peux pas rester sans rien faire et j'aime travailler avec mes mains. Un ami m'a montré comment faire des petites sculptures sur bois. J'ai essayé et j'ai aimé ça. C'est un beau passe-temps.»

Un passe-temps, mais aussi un gagne-pain. Noël Fifi a déjà vendu plus de 400 des souliers, des bottes-chapeaux de cowboy, des belettes coupe-papier, et des autres petits objets qu'il sculpte patiemment à l'aide de ciseaux qu'il a fabriqués lui-même.

«Ça s'est fait de bouche à oreille, explique-t-il. La seule publicité que je fais, c'est en inscrivant mon nom et mon numéro de téléphone sur les boîtes où je mets les sculptures. Il n'y a pas longtemps, un gars du Texas m'en a commandées 100 qu'il veut offrir à ses employés pour Noël. Asteure, j'ai plus de commandes que je peux en fournir.»

Heureusement pour lui, Noël Fifi n'est pas de ceux que le travail rebute. «Mes amis me disent toujours: Noël, tu seras jamais vieux, parce que t'as pas le temps!», lance-t-il en riant. «J'ai toujours aimé travailler avec mes mains. On a d'abord un bloc de bois, et ça prend forme, ça devient une sculpture.»



Quatre à cinq heures d'ouvrage suffisent à Noël Fifi pour sculpter cette chaussure.

Outre les sculptures de bois, Noël Fifi fabrique toutes sortes d'objets différents, au gré de son imagination: des lampes avec abat-jour en laine, des horloges de bois, des animaux en peluche. Il découpe, sculpte, scie, coud, tricote, et se débrouille même dans la cuisine.

«Papa et Maman nous ont tout montré. La menuiserie, la mécanique, les travaux de la maison. Quand on est fermier, on est tout. Mes parents nous disaient toujours: c'est quelque chose qui n'est pas pesant à porter, mais qui est toujours commode!»

Aujourd'hui, Noël Fifi s'efforce à son tour de montrer aux enfants ce qu'il a lui-même appris de ses parents. «Je prends le temps de leur expliquer, je m'arrête pour répondre à leurs questions».

Puis, décrochant avec mille précautions une petite plaque de plastique noir sur un support de bois: «C'est les jeunes de l'école Holy Cross qui me l'ont donnée quand je suis parti. J'y tiens beaucoup.»

Laurent GIMENEZ

(1) Les sculptures de Noël Fifi sont vendues entre 7$ et 25$. On peut lui en commander en l'appelant chez lui au 233-4473.



photo: Jean-Pierre Dubé

Tous en coeur!

La chorale des Intrépides et celle de la paroisse de Sainte-Anne-des-Chênes ont uni leurs voix à l'occasion d'un concert de Noël, le vendredi 14 décembre. La directrice Suzanne Ritchot de Sainte-Anne-des-Chênes mène l'interprétation du cantique Jésus-Enfant par le soliste Roger Fréchette.

Vous avez des événements à signaler?

Composez le 237-4823

Les Rendez-Vous

MUSIQUE

• L'Orchestre symphonique de Winnipeg présente ***Christmas Pops!***, les 21 et 22 décembre à 20h, au Centennial Concert Hall. Billets: 11$, 15$, 19$ et 22$. Réservations: 943-2900.

BALLET

• Le Ballet royal de Winnipeg présente sa production du temps des fêtes du 26 au 31 décembre, au Centennial Concert Hall. Deux spectacles par jour, à 14 h et 20 h. Au programme: ***«Anne of Green Gables», l'acte II de La Bayadère, Valse triste*** et ***«Myth»***. Billets en vente aux centres Ticketmaster, à: 9,50$, 15$, 21$, 26$, 29$,50$ et 33$. Prix spéciaux pour les enfants, les étudiants et les personnes de l'âge d'or. Renseignements: 956-2792.

CINÉMA

• ***The Nutcracker Prince*** (Casse Noisette), un film d'animation canadien présenté aux cinémas Towne, Eaton Place et Grant Park. Sur la musique de Tchaikovski. Pour les enfants de tous les âges.

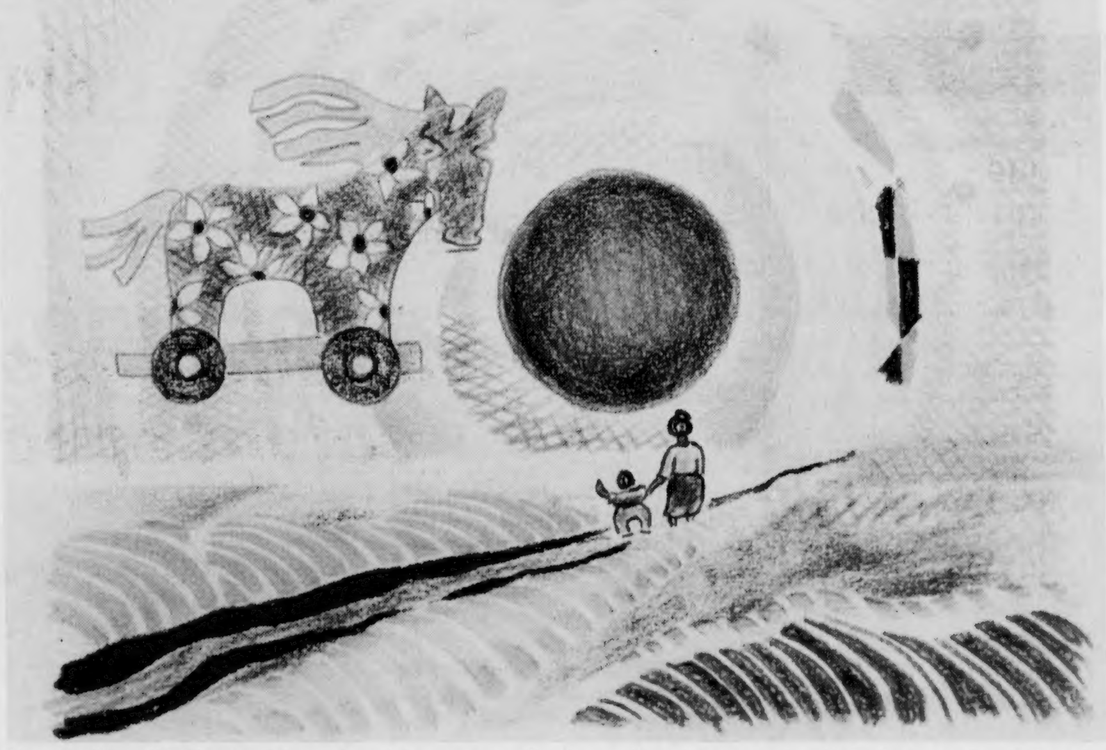
ENFANTS

• En décembre, le Manitoba Children's Museum (109, ave. Pacific) invite les enfants à découvrir des traditions de différents pays. Le samedi 22 décembre, on fabriquera un ***collier grec*** fait de perles, et le dimanche 23 décembre les enfants goûteront au ***koulouria***, un délicieux biscuit grec. Le musée est ouvert de 9h 30 à 17h le samedi et de 11h à 17h le dimanche. Entrée: gratuit pour les membres; 2,25$ enfants; 2,50$ adultes. Renseignements: 957-0005.

• Lundi le 24 décembre, le Manitoba Children's Museum (109, ave. Pacific) organise une activité intitulée ***Flocons de neige***, de 10h à 16h. Renseignements: 957-0005.

• Mercredi le 26 décembre, le Manitoba Children's Museum (109 ave. Pacific) invite les enfants à faire des ***bonhommes de neige***. Et jeudi le 27 décembre, l'activité s'intitule: ***Pierre le pingouin***. De 10h à 16h. Renseignements: 957-0005.

• Le Manitoba Theatre for Young People présente ***On the Go*** au Gas Station Theatre (445 avenue River) les 21, 22 et 23 décembre. Pour les enfants de 7 ans et moins. Réservations et informations: 947-0394.



L'exposition itinérante Jours de plaine est au Centre culturel franco-manitobain jusqu'au 7 janvier 1991.

LOISIR

• Samedi le 22 décembre, le Centre Fort Whyte (1961 McCreary Rd) invite toute la famille à se ***divertir à l'extérieur***. Vous pouvez patiner sur les lacs, faire du toboggan ou de la raquette. Tél.: 895-7001.

• Mercredi le 26 décembre, le Centre Fort Whyte vous invite à ***patiner***, faire du ***toboggan*** ou de la ***raquette*** et à visiter le poste d'alimentation des oiseaux d'hiver. Tél.: 895-7001.

EXPOSITION

• Le Centre culturel franco-manitobain (340 Provencher) présente ***Noël des enfants*** à la Galerie 1 jusqu'au 7 janvier 1991.

• Le Centre culturel franco-manitobain (340 Provencher) présente ***Jours de Plaine*** de Réal Bérard à la Galerie I, jusqu'au 7 janvier 1990.

• L'Alliance française (725, rue Corydon) présente une ***exposition bilingue sur de Gaulle*** à l'occasion du centenaire de sa naissance. Jusqu'au 5 janvier, de 9h à 13h et de 16h à 21h.

• Le «Printmakers Ten art group» organise une ***exposition d'oeuvres*** de différents artistes du premier au 31 décembre à l'édifice du Foyer des archives du Manitoba.

Sélection recueillie par Sylviane LANTHIER

Bienvenue à Saint-Boniface

L'exposition historique est prévue pour février

L'exposition sur l'histoire de Saint-Boniface organisée par la Société historique se déroulera du 10 au 28 février 1991. Elle aura lieu à la salle académique du Collège universitaire et coïncidera avec la tenue du Festival du Voyageur.

L'ouverture officielle de l'exposition, intitulée «Bienvenue à Saint-Boniface», aura lieu le 10 février 1991 à 19 h 30. L'exposition restera trois semaines au Collège, avant de commencer une tournée nationale de trois ans qui l'amènera en Saskatchewan, au Yukon, et dans d'autres provinces canadiennes.

L'exposition retrace l'histoire de Saint-Boniface «à partir du début, soit avant l'arrivée des Blancs, jusqu'à 1914», explique Alfred Fortier, directeur de la Société historique.

Une cinquantaine de panneaux contiennent 200 reproductions photographiques et 85 artéfacts sont répartis dans 14 casiers. «On retrace d'abord l'histoire de l'Ouest, pour en venir au village, puis à la ville de Saint-Boniface.» L'exposition est axée sur trois thèmes: l'identité culturelle, le rôle de l'urbanisme, et l'importance de la protection du patrimoine. Elle explique aussi comment se sont développées les principales institutions de Saint-Boniface: église, hôpital, etc.

La Société historique a travaillé en collaboration avec le Musée de Saint-Boniface et le Musée de l'homme et de la nature du Manitoba. Ce dernier a fourni quelques conseils concernant l'organisation de l'exposition, ainsi que des artéfacts et les casiers qui les contiennent. Des trousses scolaires ont également été préparées à l'intention des écoles.

De retour à Saint-Boniface après sa tournée des provinces, l'exposition restera en permanence au Musée de Saint-Boniface. La Société historique a reçu l'aide financière des gouvernements fédéral et provincial, de la fondation du Musée de l'homme et de la nature ainsi que de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal.

Sylviane LANTHIER

Le Réveillon de CKSB

Participez au party!

Dans la nuit du 24 au 25 décembre, à partir d'une heure quinze jusqu'aux petites heures du matin, CKSB vous fera swigner au son de la musique du temps des fêtes.

«Le réveillon de CKSB est une sorte de tradition, explique Monique LaCoste, qui l'animera cette année. Radio-Canada l'avait laissé tomber au début des années 80, puis l'a repris.»

Au cours des deux dernières années, Stéphane Langdeau avait animé le réveillon. C'est maintenant au tour de Monique LaCoste, qui «compte sur la participation des gens. C'est la base de l'émission.»



Monique LaCoste.

L'idée est simple: «Les gens écoutent la radio chez eux tout en fêtant Noël et nous les invitons à nous appeler. On passe leurs voeux de Noël, on jase avec eux pour savoir comment ça se passe chez eux, dans leur party. Il y a donc une ambiance de fête en ondes.» Les auditeurs peuvent aussi demander des chansons de Noël qu'ils aimeraient entendre. L'animation se poursuit jusqu'à 3 h 30 et CKSB programmera de la musique de Noël jusqu'à 6 h 30.

Sylviane LANTHIER

En bref

Ligue Hanover-Taché

Classement

(au 19 décembre 1990)

Division Nord

	G	P	N	Pts
I-d-Chênes	10	1	1	21
Niverville	8	2	1	17
Sainte-Anne	6	5	0	12
Steinbach	3	8	0	6

Division Sud

Grunthal	6	1	0	12
Saint-Pierre	5	5	0	10
La Broquerie	4	6	0	8
Saint-Malo	2	6	0	4
Mitchell	0	10	0	0

Meilleurs compteurs

	B	P	T
Larry Skoleski (*Niverville*)	20	15	35
Robert Rioux (*Saint-Pierre*)	9	21	30
Gilles Boulley (*Saint-Pierre*)	10	10	20
Denis Senebald (*Niverville*)	7	12	19
Dave Naaykens (*Ile-d-Chênes*)	5	14	19
Daryl Kiansky (*Ile-d-Chênes*)	9	9	18
Bob Banman (*Mitchell*)	6	12	18
Barry Rochon (*Saint-Pierre*)	6	12	18
Paul Desorcy (*La Broquerie*)	4	14	18
Scott Cechvala (*Sainte-Anne*)	9	8	17
Edwin Froese (*Grunthal*)	8	9	17
Denis Beauchemin (*Ile-d-Chênes*)	2	15	17

Matchs de la semaine

Jeudi 13 décembre
Ile-des-Chênes a perdu son premier match de la saison contre les Clippers de Niverville, les détenteurs de la 2e place dans la division Nord.

Vendredi 21 décembre
Saint-Pierre visite Saint-Malo en soirée.

Dimanche 23 décembre
Saint-Malo rend la politesse à Saint-Pierre en après-midi.

Ligue South Eastern

Samedi 15 décembre
Michel Viglor, Greg Lajoie et Darren Juby ont compté deux buts chacun pour mener les Hawks de Notre-Dame-de-Lourdes à leur 3e victoire de la saison, un gain facile de 7-2 sur Pilot Mound.

Dimanche 16 décembre
Notre-Dame-de-Lourdes a perdu 5-2 à Morris.

Prochains matchs
Les Hawks accueilleront Carman le 27 décembre et se rendront à Altona le 29.

Yves CHARTRAND

Recyclez donc ce journal!

SPORT

Dean Gerrie est le nouvel entraîneur des As

«Va falloir que nos gardiens soient spectaculaires»

La saison a mal commencé pour les As: défaite après défaite, ils ont presque frappé le fond du classement dans leur division. La formation se cherche: après le départ de Jude Boullanne après la saison dernière, l'équipe a voulu donner une chance à un nouvel entraîneur, Olivier D'Eschambault, nouvellement arrivé de Saint-Lazare.

Olivier D'Eschambault a été derrière le banc pour la dernière fois le vendredi 7 décembre. «C'était un essai qu'on faisait. Ça n'a pas marché», a-t-il confié la semaine dernière. La direction des As a donc confié le tâche de pilote à Dean Gerrie, un vétéran du club que l'on n'avait pas encore vu sur la patinoire cette année.



photo: Jean-Pierre Dubé

À 23 ans, Dean Gerrie est un vétéran chez les As.

Dean Gerrie est blessé au dos et au cou depuis le cinquième match de la finale du printemps dernier contre Saint-Pierre-Jolys. Il a accepté le poste en attendant d'être complètement guéri. «J'ai un rendez-vous chez le médecin à la fin janvier. On verra à ce moment-là. Je "coacherai" tant que je ne jouerai pas.»

«Je leur ai dit (aux As) que je ne veux pas être entraîneur et joueur en même temps, ça ne marche pas», a précisé Dean Gerrie. Sa carrière de joueur est loin d'être terminée: dans sa 8e année avec les As, il n'a que 23 ans. «Je vais peut-être battre le record de Fritz (Ron Freynet)!»

C'est Olivier D'Eschambault qui aurait suggéré à Dean Gerrie de prendre les rennes de l'équipe. «C'est lui qui a amené le sujet, déclare le nouvel entraîneur, il ne connaissait pas assez les joueurs.»

Il reste que les As comptent de nombreux jeunes joueurs et bien peu de vétérans. «On a perdu trois de nos meilleurs: Jules Enns, Ron Davies et Harold Schlamp. Ça, c'était dur. Les vétérans de l'équipe qui sont restés sont Richard Perrin, Roger Lévesque et Kevin Penner. Des nouveaux, il n'y en a pas tellement, la plupart des jeunes ont joué un peu l'an dernier.»

Déjà, les As ont remporté quelques matchs-clé, comme celui du 16 décembre contre les Clippers de Niverville, 2 à 1. «Il faut qu'on travaille beaucoup plus fort pour gagner. C'est la première fois que toute l'équipe était là. Notre gardien (Paul Stoesz) a bien joué. Il va falloir que nos gardiens soient spectaculaires.»

Dean Gerrie a quelques buts en tête: «On essaie de "pogner" Niverville pour la deuxième place. La chose à faire pour notre équipe, c'est de travailler à 100% chaque partie, et travailler physiquement.»

«Je ne fais pas les choses différemment. Les joueurs savent quoi faire, mais des fois ils oublient des choses. Je leur rappelle.»

Jean-Pierre DUBÉ

Félicitations
et Joyeux
85e anniversaire
de naissance à

Wilfrid Boulet

101, rue Marion
le 28 décembre

Nous lui souhaitons bonne santé et plusieurs années encore parmi nous. Avec amour de sa femme Laura et famille: ses 5 garçons et leurs épouses, 3 filles et leurs époux et 16 petits-enfants.

T'es en parenté avec qui, toi?



Stéphanie Jacqueline Marie **Touchette** de Grande Pointe, née le 14 décembre 1989, 7 livres, 1/2 once, 19 1/2 pouces. Petite soeur d'Alain. Les parents sont: Norbert et Eveline (née Bourgouin) Touchette.

Les grands-parents sont: Elise (née Perreault) et Arthur Touchette, Florence (née Saltel) et René Bourgouin.

Les arrière-grands-parents sont: René et Joséphine (née Grégoire, décédée) Bourgouin, Henri (décédé) et Albertine (née Gauthier, maintenant Albertine Vandale) Saltel.



AVIS D'AUDIENCE PUBLIQUE

DEMANDEUR

LA RÉGIE DE L'HYDRO-ÉLECTRICITÉ DU MANITOBA

DEMANDES

LA RÉGIE DE L'HYDRO-ÉLECTRICITÉ DU MANITOBA («Manitoba Hydro») a soumis une demande à la Régie des services publics (la «Régie») afin de faire approuver une proposition d'augmentation de ses tarifs sur trois ans. L'augmentation serait de l'ordre de 27, 28,7 et 27,3 millions de dollars par an respectivement, soit une augmentation moyenne de 4,5 %, 4,5 % et 4 % des revenus que la Régie perçoit sur la consommation générale. L'entrée en vigueur des nouveaux tarifs est prévue pour le 1er avril 1991, le 1er avril 1992 et le 1er avril 1993, respectivement

L'augmentation des revenus tablée pour l'année 1991-1992 comprend une augmentation de 2,4 millions de dollars pour les clients qui paient les pleins coûts de production et qui sont desservis par une génératrice à diesel isolée. Aucune demande relative aux tarifs de cette catégorie de clients n'a été soumise pour les deux autres exercices financiers mentionnés dans la Demande

Cette demande est soumise en vertu de la Loi sur l'examen public des activités des corporations de la Couronne et l'obligation redditionnelle de celles-ci

TABLEAU DE RÉPARTITION DES NOUVEAUX TARIFS :

CATÉGORIE DE TARIF	CONSOMMATION MENSUELLE MOYENNE kWh	FACTURE MENSUELLE MOYENNE ACTUELLE $	FACTURE MENSUELLE MOYENNE PROPOSÉE $			AUGMENTATION DES POURCENTAGES		
			1991/92	1992/93	1993/94	1991-1992 par rapport à l'année en cours	1992-1993 par rapport à 1991/92	1993-1994 par rapport à 1992/93
Zones résidentielles								
Winnipeg	750	39,80 $	41,47 $	43,63 $	45,66 $	4,20 %	5,21	4,65
	2 000	93,62 $	98,20 $	103,48 $	108,49 $	4 89 %	5 38 %	4 84
Densité Moyenne	750	42,68 $	44,42 $	46,64 $	48,73 $	4,08 %	5,00 %	4,48
	2 000	96,50 $	101,15 $	106,49 $	111,56 $	4,62 %	5,28 %	4,76
Densité Faible	750	50,00 $	52,02 $	54,56 $	56,94 $	4,04 %	4,88 %	4,30
	2 000	03,82 $	108,75 $	114,41 $	119,77 $	4,75 %	5,20 %	4,68
Zones résidentielles saisonnières								
Densité Moyenne	1500*	140,78 $	148,09 $	158,00 $	166,35 $	5,19 %	6,69 %	5,28
Densité Faible	1 500*	191,89 $	213,79 $	227,50 $	241,40 $	11,41 %	6,42 %	6,11

*La consommation et les montants représentent le total des six mois de la saison estivale, soit de mai à octobre. Les augmentations traduisent la fusion des tarifs réguliers en zone résidentielle

TABLEAU DE RÉPARTITION DES NOUVEAUX TARIFS :

CATÉGORIE DE TARIF	CONSOMMATION MENSUELLE MOYENNE kWh	FACTURE MENSUELLE MOYENNE ACTUELLE $	FACTURE MENSUELLE MOYENNE PROPOSÉE $			AUGMENTATION DES POURCENTAGES		
			1991/92	1992/93	1993/94	1991-1992 par rapport à l'année en cours	1992-1993 par rapport à 1991/92	1993-1994 par rapport à 1992/93
Service général : Faible puissance (consommation normale) Monophasé								
Winnipeg	750	60,16 $	60,75 $	61,37 $	62,00 $	0,98 %	1,02 %	1,03
	10 000	498,01 $	520,70 $	546,36 $	570,87 $	4,56 %	4,93 %	4,49
Densité Moyenne	750	62,28 $	62,94 $	63,61 $	64,30 $	1,06 %	1,06 %	1,08
	10 000	500 55 $	523,31 $	549,02 $	573,48 $	4,55 %	4,91 %	4,46
Densité Faible	750	65,29 $	66,06 $	66,84 $	67,61 $	1,18 %	1,18 %	1,15
	10 000	503,97 $	526,84 $	552,66 $	577,09 $	4,54 %	4,90 %	4,42
Service général : Faible puissance — Facturation mensuelle — Consommation de point : 100 kiloVoltampères (kVa), Triphasé								
Winnipeg	35 000	1465,23 $	1541,46 $	1620,63 $	1691,34 $	5,20 %	5,12 %	4,36
Densité moyenne	35 000	1467,77 $	1544,07 $	1623,29 $	1693,95 $	5,20 %	5,13 %	4,35
Densité Faible	35 000	1 471,19 $	1 547,60 $	1 626,93 $	1 697,56 $	5,19 %	5,13 %	4,34
Service général : Puissance moyenne (consommation de pointe) : 500 kWa								
Winnipeg	200 000	7 534,50 $	7 837,05 $	8 168,50 $	8 469,79 $	4,02 %	4,23 %	3,69
Densité Moyenne	200 000	7 536,44 $	7 839,12 $	8 170,66 $	8 472,06 $	4,02 %	4,23 %	3,69
Densité Faible	200 000	7 538,14 $	7 840,84 $	8 172,46 $	8 473,92 $	4,02 %	4,23 %	3,69
Service général important — (Transformation appartenant à l'abonné)								
750 V à 30 kV Consommation de pointe : 10 000 kVA	400 000	14 235 $	14 807 $	15 435 $	16 005 $	4 02 %	4 24 %	3 69
100 kV à 100 kV Consommation de pointe : 10 000 kVA	4 000 000	135,480 $	140,910 $	146,810 $	152,230 $	4,01 %	4,19 %	3 69
Plus de 100 kV Consommation de pointe : 50 000 kVA	27 400 000	787,204 $	818,702 $	853,168 $	884,618 $	4,00 %	4,21 %	3,69

En sus des exemples précédents, les clients appartenant à la catégorie des Tarifs pour les cas spéciaux, soit les taux provisoires applicables aux clients concernés par la redéfinition des zones de tarif depuis le 1985/04/01, subiront une hausse pouvant atteindre 3,00 $ par mois, en plus de l'augmentation proposée pour le 1er avril 1991. Ce changement de tarification combine tous les autres tarifs pour les cas spéciaux

DÉTAILS DES DEMANDES

Les parties intéressées peuvent obtenir les détails de la demande en écrivant à
Mme Roslyn E. Roth, Conseillère juridique, La Régie de l'hydro-électricité du Manitoba, C.P. 815, Winnipeg (Manitoba), R3C 2P4

ou en appelant Mme Roth au (204) 474-3946 (les appels à frais virés seront acceptés)

AUDIENCE

La Régie tiendra une audience publique relativement à la demande de Manitoba Hydro à l'adresse suivante
Viscount Room, Viscount Gort Flag Inn, 1670, avenue Portage, Winnipeg (Manitoba)

L'audience débutera à 9 h, le lundi 18 février 1991, et se prolongera au besoin

La Régie entendra les soumissions des présentateurs à compter de 13 h 15 et de 19 h, le lundi 18 février 1991

PARTICIPATION

Aux fins de cette audience, les intervenants se définissent comme les personnes, organismes ou corporations qui ont l'intention de participer à l'interrogatoire des témoins, de fournir des preuves ou de présenter des arguments. Les intervenants sont priés de s'inscrire au bureau de la Régie situé 280, rue Smith, 2e étage, Winnipeg (Manitoba), le 21 décembre 1990 au plus tard

Les parties qui désirent soumettre un mémoire ou s'adresser à la Régie, mais qui ne veulent pas participer à l'audience complète, sont les présentateurs. Les présentateurs devront avertir la secrétaire de la Régie de leur intention de participer à l'audience publique le 7 février 1991 au plus tard

SÉANCES RURALES

La Régie tiendra des séances publiques au cours desquelles Manitoba Hydro répondra aux commentaires des consommateurs. Les séances se dérouleront aux endroits suivants

Salle du conseil Village du Pas 81, avenue Edwards Le Pas (Manitoba)	Lundi 14 janvier 1991 13 h	Salle du conseil Ville de Thompson 226, rue Mystery Lake Thompson (Manitoba)	Mardi 15 janvier 1991 14 h et 19 h	Chalet Victoria, Salle 1 3550, avenue Victoria Ouest Brandon (Manitoba)	Lundi 25 février 1991 19 h

La Régie ne recevra aucune preuve documentaire aux séances rurales

FRAIS D'INTERVENANTS

L'ordonnance n° 163/87, datée du 12 novembre 1987, contient entre autres la procédure d'intervention, le remboursement de certains frais aux intervenants et les directives à cet effet. Il est recommandé aux parties désirant soumettre une demande de frais de remboursements de prendre connaissance de cette ordonnance

FAIT le 4 jour de décembre 1990

[illegible]
Secrétaire intérimaire
La Régie des services publics

Nous avons besoin de 5 jours de préavis

280, rue Smith, 2e étage
Winnipeg (Manitoba)
R3C 1K2



Feu vert

Ne vous emballez pas trop!

Il est temps d'arrêter d'acheter du papier d'emballage neuf pour les cadeaux de Noël. Le papier vient des arbres, et les arbres sont les poumons de la planète. Il est important de commencer par garder le papier d'emballage au lieu de le jeter. Le plus simple est de se donner le mot à l'intérieur des familles pour que tout le monde se sente à l'aise.



Mettons fin au gaspillage.

Lorsque l'on manque de papier d'emballage, on peut commencer par utiliser les encarts publicitaires en couleur, les "flyers" qui sont à nos portes en si grand nombre à ce temps de l'année. Ça ne coûte rien de les utiliser avant de les expédier au recyclage.

J.-P. D.

Gens d'ici

Un premier roman très remarqué

Le critique littéraire du quotidien La Presse n'a pas tout à fait raison lorsqu'il affirme que le premier roman de Gérald Tougas, La mauvaise foi, est un des «grands livres de la littérature québécoise».



Gérald Tougas.

Car si l'auteur est effectivement établi au Québec depuis plusieurs décennies, il n'en est pas moins membre de la grande famille des Tougas du Manitoba, et plus précisément de Sainte-Anne-des-Chênes.

La Liberté publiera prochainement une entrevue réalisée avec ce nouveau romancier de 57 ans, qui enseigne au département de Lettres du cégep de Granby, au Québec.

L.G.

Paul Deschênes est décédé subitement le 28 novembre

L'impact d'un rêve inachevé

Paul Deschênes a mis six ans de sa vie à la création d'une maison de rêves pour handicapés sur les berges de la rivière Rouge dans le village où il avait été curé. Mais le «château de Sainte-Agathe», comme on l'appelle, un édifice à tourelles de 6 000 pi², ne sera jamais terminé. Cécile Deschênes est handicapée et la maison était pour elle. Mais dorénavant toute seule, elle a décidé de vendre.



Le château de Sainte-Agathe. Derrière, au-dessus d'un patio de 2 000 pieds carrés donnant sur la Rouge, Paul Deschênes construisait un solarium. Les tourelles devaient lui rappeler les Rocheuses.

Paul Deschênes est né à Dunrae en 1930. A 25 ans, il était ordonné prêtre et fut entre autres vicaire et curé de Sainte-Agathe. En 1975, il obtint sa dispense de Rome et, quatre ans plus tard, il épousa Cécile Keroack d'Edmonton. En 1983, le couple a élu domicile à Sainte-Agathe, ayant acheté la maison des Joyal au village.

Quel accueil leur réservèrent ses anciens paroissiens? Certains étaient un peu vexés au début, explique Cécile Deschênes. «Mais Paul ne s'inquiétait pas de ces choses-là.» Les paroissiens finirent par s'attacher au couple et à l'activité menée par Paul Deschênes. «Les gens se demandaient tout le temps ce qu'il est en train de faire, Paul!»

Car Paul était occupé. Éducateur le jour, il passait ses soirées et ses fins de semaine à modifier la résidence. En 1984, il acheta la maison voisine, le magasin d'Élie Dorge qui avait été touché par le feu. Se rendant compte que les deux demeures étaient parfaitement alignées, il résolut de les relier, grâce à un salon de 3 000 pieds carrés doté d'un plafond style cathédrale de 30 pieds de haut.

Les deux maisons ont peu à peu pris l'allure de château. Mais l'extérieur n'est qu'une partie de l'histoire. «Paul avait des idées à n'en plus finir. La tête lui marchait plus vite que les mains. Il avait beaucoup d'idées pour les handicapés. Il était plutôt un génie: il n'y a rien qu'il ne pouvait pas faire.»

Après la prêtrise, Paul Deschênes s'est découvert la vocation de «patenteur». Non content de faire de la menuiserie, de la plomberie, de l'électricité et de la couture, il entreprit de donner à son épouse en chaise roulante une qualité de vie que chacun prend pour acquis.

De la chambre à coucher à la salle de bain, de la cuisine à la salle de service, tout fut modifié et rendu accessible. Par exemple, l'aller-retour du lit au bain se faisait pour Cécile Deschênes via les airs, attachée dans une espèce de harnais qu'elle faisait avancer et reculer grâce à un mécanisme d'ouverture de porte de garage. Fenêtres, lavabos, lessiveuse, tables, armoires, tiroirs, tout était à sa hauteur.

«J'oubliais que j'étais handicapée. Je pouvais tout faire moi-même»

Et c'est sans doute là que réside le succès du rêve inachevé de Paul Deschênes. «J'oubliais que j'étais handicapée, avance Cécile Deschênes, je pouvais tout faire moi-même, allumer les lumières, ouvrir les portes. Je suis assez gâtée, je ne pourrai pas trouver quelque chose comme ça ailleurs.»

Paul Deschênes enseignait à Saint-Malo en 1989-90. Depuis septembre, il était cependant en congé de maladie, en "burnout". Mais il continuait les travaux dans la maison. «Il était très fatigué depuis quelques semaines, précise Cécile Deschênes, il travaillait très fort en haut pour finir avant l'hiver. Il se plaignait de maux de tête et il oubliait où étaient ses affaires. Il est mort très subitement, en travaillant, de la rupture d'un anévrisme au cerveau. Il était assis et c'est comme s'il s'était tout à coup endormi.»

Bien qu'il n'est pas fini, le château a fait l'objet d'un vidéo qui sera montré aux organismes pour handicapés. La maison sera mise en vente au printemps. On ne sait pas pour le moment comment le rêve va se continuer.

Jean-Pierre DUBÉ

SOMERSET

La date du transfert des postes demeure en suspens

Somerset aura un nouveau service postal en 1991, mais on ne sait pas encore quand. «Postes Canada a interviewé trois ou quatre candidats, mais n'a pas encore annoncé sa décision, a fait savoir le maire Rémy Messner. Le prochain bureau de postes sera une place d'affaires.»

Le maire a expliqué que la politique de Postes Canada est bien connue: dès qu'il y a un changement de personnel, soit une retraite, un transfert ou une démission, le service postal est privatisé. En août dernier, la gérante du service à Somerset, Huguette Boulet, a déménagé à Long Lac en Ontario, où elle est toujours au service des Postes.



Rémy Messner.

«C'est un programme qui a été accepté par les trois partis politiques à Ottawa en 1986, souligne Rémy Messner. On tombe là-dedans. Je ne sais pas si ça va être mieux ou non.»

Les gens de Somerset ont reçu les assurances de la société de la Couronne. «Ils nous disent que le service sera semblable ou meilleur, précise Rémy Messner. Les heures d'ouverture seront plus longues et le service sera ouvert le samedi. Ils vont continuer à faire la livraison dans les boîtes rurales.»

Selon le maire de Somerset, les résidants n'ont pas de préférence nette quant au commerce du village qui pourrait être choisi.

«Il y a eu une réunion publique au début de décembre (pour expliquer le changement). J'étais pas mal désappointé, se souvient Rémy Messner. J'avais pensé qu'il y aurait eu plus d'opposition, mais ça a été bien accepté.»

J.-P. D.

Offrez La Liberté à un être cher... pour pas cher!



Évitez aussi la TPS

*en vous abonnant,
en prolongeant votre abonnement,
ou en offrant un abonnement-cadeau
avant le **1er janvier 1991,**
et courez la chance de gagner
un **Jour de plaine de Réal Bérard.***

LA LIBERTÉ

Écrivez votre chèque ou mandat-poste au nom de La Liberté.
Adressez votre enveloppe à:
La Liberté
C.P. 190
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 3B4

Nom ____________________ Prénom ____________________

Adresse ____

____

1 an (Manitoba)	**25$** ☐	2 ans (Manitoba)	**45$** ☐
3 ans (Manitoba)	**66$** ☐	1 an (hors province)	**30$** ☐

* ________ numéro d'abonné(e)

________ date d'échéance

* *En cas de prolongement, n'oubliez pas d'indiquer, à partir de votre étiquette d'abonné(e), le **numéro d'abonné(e)** [illegible] supérieur droit) et la **date d'échéance** de votre abonnement (coin inférieur droit)*

LA SEINE

On regroupe les élèves

La commission scolaire de la Seine a adopté le 18 décembre une motion visant à regrouper tous les étudiants en fonction de leur niveau d'étude dès la rentrée 1991.

Trois groupes ont été identifiés: maternelle à 4e année; 5e à 8e années; 9e à 12e année. Théoriquement, donc, les classes de 9e année ne pourront plus coexister avec des classes de 8e, 7e ou 6e années. Elles devront être transférées dans des écoles spécifiquement 9e à 12 années.

Exemple: les étudiants de 9e année des écoles Lagimodière de Lorette et Noël-Ritchot de Saint-Norbert (jusqu'à présent maternelle à 9) devront suivre leurs cours à l'école Gabrielle-Roy d'Ile-des-Chênes.

Le secrétaire-trésorier de la Seine, André Chaput, précise: «Les installations qu'on a maintenant nous permettront d'accommoder sans problèmes les 9e années qui changeront d'école. Il y aura simplement deux classes de 9e année dans certaines écoles.»

André Chaput ajoute que des séances d'information pour les parents seront prochainement organisées.

L.G.

Céline Massie, participante à Nouveau Départ

«Je suis plus fonceuse aujourd'hui»

Nouveau Départ est un programme mis sur pied il y a quatre ans par l'éducation permanente du CUSB. Il est offert aux femmes qui veulent intégrer ou réintégrer le marché du travail. À la fin de novembre, onze participantes ont complété les 80 heures du programme: onze femmes qui ont maintenant davantage confiance en elles et en leurs possibilités.



photo: Sylviane Lanthier

Édith Mielke, Céline Massie et Gina Blanchette ont participé à Nouveau départ cet automne, avec huit autres femmes.

«Je suis beaucoup plus fonceuse aujourd'hui», dit Céline Massie. À 34 ans, après avoir passé 13 ans à la maison à élever ses enfants, elle voulait retourner travailler. Mais où, et comment? Nouveau Départ lui a apporté des réponses: comment chercher un emploi, rédiger un curriculum vitae, etc. Mais plus encore, Nouveau Départ lui a permis de découvrir ses capacités: «Quand on est à la maison, on voit les autres évoluer et on ne s'enrichit pas de la même manière que sur le marché du travail. Le programme m'a amenée à analyser ce que m'avaient apporté mes années à la maison, à découvrir mes compétences et mes qualités.»

Les 80 heures de cours, étalées sur 10 semaines, sont divisées en deux parties: une partie «Introspection» centrée sur la connaissance et le développement de soi, et une partie «Instrumentation» qui prépare à la recherche d'emploi ou aux autres possibilités qui s'offrent aux participantes: retour aux études, bénévolat, etc. Le tout se termine par un stage de deux semaines en milieu de travail.

Édith Mielke est mariée à un militaire: «Ça fait un an que je suis ici et je suis enfin contente de vivre à Winnipeg!» L'intégration n'est pas toujours facile pour ces femmes et leurs familles qui déménagent tous les quatre ans. Pour Édith comme pour les trois autres femmes de militaires qui ont participé au programme, Nouveau Départ était une occasion de s'intégrer à la communauté. «En découvrant que les Franco-Manitobains étaient si intégrés à la vie d'ici, j'ai pris conscience que moi aussi je pouvais avoir une place», raconte Édith.

À 29 ans, mère de 2 enfants, Édith voulait s'obliger à trouver une gardienne et à sortir deux fois par semaine: «Je suis prête maintenant pour le marché du travail. Je me connais mieux.»

C'est aussi le cas de Gina Blanchette: «A 25 ans, je veux savoir tout de suite ce que je veux faire.» Elle-même mère célibataire, elle encourage les mères seules à suivre un tel cours: «Ça m'a donné confiance en moi et ça m'a ouvert des portes.»

Comme l'explique l'animatrice Jeannette Carrière, Nouveau Départ donne l'occasion aux participantes de «créer de bons contacts humains», de développer un réseau d'entraide et d'amitié. Plus qu'un programme de recherche d'emploi, c'est aussi une occasion de se redécouvrir et de s'affirmer.

Sylviane LANTHIER

Nouveau Départ est [illegible] par l'[illegible]. Il est offert chaque [illegible] à novembre (si la [illegible]). Les personnes intéressées au programme peuvent laisser leur nom au CUSB, au [illegible] [illegible] vers printemps et pourront s'inscrire [illegible] à ce [illegible].

AVIS PUBLIC DE CP RAIL

CP Rail est heureuse d'annoncer qu'elle a conclu une entente avec certains clients du secteur céréalier relativement à leur participation à un programme de réduction de taux, conformément à l'alinéa 46 (1) (a) de la Loi sur le transport du grain de l'Ouest (LTGO), pour la campagne agricole 1991-1992. Aux termes de l'alinéa 46 (1) (c) de la LTGO, CP Rail doit donner avis public de cette entente avec ses clients.

Les données générales sur les réductions par rapport aux taux établis en vertu de l'article 44 de la Loi sur le transport du grain de l'Ouest et les conditions qui s'y rapportent sont présentées ci-après :

- Liste des expéditeurs qui ont donné avis à l'Office national des transports du Canada de l'entente intervenue conformément à l'alinéa 46 (1) (b) de la Loi sur le transport du grain de l'Ouest :

- **AgPro Grain Inc.**
- **Alberta Dehydrating Company Ltd.**
- **Alberta Terminals Ltd.**
- **Alberta Wheat Pool**
- **Archer Daniels Midland Company**
- **Canada Malting Co. Limited**
- **Canbra Foods Ltd.**
- **Cargill Limited**
- **Central Soya Co. Inc.**
- **Continental Grain Company (Canada) Limited**
- **CSP Foods Ltd.**
- **Louis Dreyfus Canada Ltd.**
- **Manitoba Pool Elevators**
- **MLM Flour Products**
- **N.M. Paterson & Sons Ltd.**
- **North East Terminal Ltd.**
- **Northern Sales Co. Ltd.**
- **Ogilvie Mills Ltd.**
- **Palliser Grain Co. Ltd.**
- **Parkland Alfalfa Products Ltd.**
- **Parrish & Heimbecker, Limited**
- **Pioneer Grain Company Limited**
- **Robin Hood Multifoods Inc.**
- **Saskatchewan Wheat Pool**
- **Stow Grain (division de Agro du Canada Ltée)**
- **Tirol International Marketing**
- **United Grain Growers Limited**
- **Weyburn Inland Terminal Ltd.**
- **XCAN Grain Ltd.**

• Niveau des réductions de taux :
- 1,00 $ par tonne sur le tonnage supplémentaire excédant 30 000 tonnes, jusqu'à 60 000 tonnes inclusivement, expédié au départ de chaque point d'origine.
- 1,25 $ par tonne sur le tonnage supplémentaire excédant 60 000 tonnes, jusqu'à 100 000 tonnes inclusivement, expédié au départ de chaque point d'origine.
- 1,50 $ par tonne sur le tonnage supplémentaire excédant 100 000 tonnes, expédié au départ de chaque point d'origine.
- 1,50 $ par tonne sur le tonnage supplémentaire expédié au départ de chaque point d'origine et qui excède la somme de 20 000 tonnes plus la moyenne du tonnage expédié au départ du même point d'origine au cours des cinq campagnes agricoles précédentes, par les participants à la présente entente, par leurs sociétés de conditionnement ou leurs cédants, le cas échéant.
- 1,50 $ par tonne pour le tonnage expédié à partir d'une seule installation à un seul point d'origine et vers une seule destination, en un seul mouvement et en tranches de 25 wagons
- 2,50 $ par tonne pour le tonnage expédié à partir d'une seule installation à un seul point d'origine et vers une seule destination, en un seul mouvement et en tranches de 50 wagons.
- 3,50 $ par tonne pour le tonnage expédié à partir d'une seule installation à un seul point d'origine et vers une seule destination, en un seul mouvement et en tranches de 100 wagons

• Conditions générales :
- S'applique uniquement aux marchandises définies dans la LTGO, acheminées dans des wagons-trémies couverts.
- Les réductions sont cumulatives et elles seront remises au client à la fin de la campagne agricole 1991-1992, sauf dans le cas des envois par wagons multiples pour lesquels la réduction s'applique au moment de l'établissement de la feuille de route initiale.
- Pour toute tonne donnée, les réductions combinées pour volume et pour envois par wagons multiples ne dépasseront pas 5,00 $ par tonne
- S'applique uniquement au départ de points du réseau de CP Rail où le poids brut maximal admissible est d'au moins 263 000 lb
- Les réductions ne s'appliquent que dans les cas où CP Rail effectue des mouvements sur ligne unique ou sur ligne conjointe, aux termes de la LTGO
- Les envois en tranches de 25, de 50 ou de 100 wagons doivent être libérés et leur feuille de route établie à partir d'une seule installation à un seul point d'origine et vers une seule destination, le même jour. Les wagons doivent être assemblés, à la libération, de manière à ce qu'il ne soit pas nécessaire de les assembler à nouveau une fois à destination, pour le déchargement
- Les envois par wagons multiples doivent être chargés et libérés dans les dix heures ouvrables normales après le moment réel de leur mise à disposition
- Les envois par wagons multiples destinés à des silos autres que les silos de transit agréés et autorisés par la Commission canadienne des grains doivent être libérés dans les 48 heures après leur mise en attente
- Les conditions de la présente entente sont transmissibles et lieront les propriétaires successeurs de tronçons du réseau de CP Rail cédés pendant la durée des campagnes agricoles 1990-1991 ou 1991-1992

• Prise d'effet :
- Le 1er août 1991; valide jusqu'au 31 juillet 1992

• Origines :
- Au départ des installations des clients participants situées sur le réseau de CP Rail à des points d'origine désignés comme tels dans le tarif établi aux termes de la LTGO

• Destinations :
- À destination de Thunder Bay, Ontario; aussi à destination des ports de Colombie-Britannique définis dans la LTGO et desservis par CP Rail ou des autres ports de Colombie-Britannique, dans les limites prévues dans le tarif

• Référence tarifaire :
- CN/CP - tarif 4310

• Droit d'appel :
- Toute personne fondée à croire qu'elle sera lésée par le taux réduit proposé peut, dans les 30 jours à partir de la date de l'avis public, demander à l'Office national des transports l'autorisation d'en appeler du taux, conformément à l'article 48 de la Loi sur le transport du grain de l'Ouest. Les demandes d'autorisation d'en appeler doivent être envoyées à l'adresse suivante

Mme Suzanne Clément
Secrétaire
Office national des transports du Canada
Ottawa (Ontario) K1A 0N9
No de télécopieur : (819) 953-5253

avec copie du document à l'adresse suivante

M. W.F. Smith
Conseiller juridique régional
Canadien Pacifique Limitée
Services juridiques
B.P. 7000
Winnipeg (Manitoba) R3C 4E9
No de télécopieur : (204) 946-3305



Nécrologies

EMMA GOBEIL
(née Vermette)

Paisiblement à l'Hôpital général de Saint-Boniface, le mercredi 12 décembre 1990, est décédée Emma Gobeil (née Vermette).

Née à Otterburne au Manitoba le 23 décembre 1912, elle fut précédé dans la mort par son époux Édouard en juin 1975. Pendant qu'elle habitait à Otterburne, elle était très active dans la Ligue des femmes Saint-Viateur. En 1985, elle prit sa retraite de la ferme familiale où elle avait passé 50 années de sa vie, pour s'installer d'abord au Foyer Chez-Nous à Saint-Boniface et ensuite, en janvier 1990, au Manoir de Saint-Pierre où elle habitait au moment de son décès.

Emma manquera beaucoup à ceux et à celles qu'elle a laissés et elle restera toujours dans les souvenirs de ses six enfants : Thérèse Cameron, son époux Robert et leurs enfants Michel et épouse Geri, Louise et époux Larry, Denise, Trevor et Robert; Lucien, son épouse Monique et leurs enfants Lisa et époux Émile, Lynne; Denis; Émile, son épouse Donna et leurs enfants Todd et Sherri; Philippe; Yvonne Warkentin, son époux John et leurs enfants Frances et époux Leo, Shelley et Janelle; et de ses trois arrière-petits-enfants. Elle laisse également trois frères : Alexandre et son épouse Édith, Charlemagne et son épouse Dosa, Gérard et son épouse France; deux soeurs : Marie-Anna Stevenson, Thérèse Proulx. Elle était précédée dans la mort par son frère Honoré et par sa soeur Jeanne.

Les prières et le visionnement ont eu lieu le samedi 15 décembre à 10 h, suivis de la messe de la Résurrection à 10 h 30 en l'église d'Otterburne. M. l'abbé Louis Laurencelle était le célébrant. L'inhumation a suivi au cimetière d'Otterburne.

Les porteurs étaient Léo Bérard, Émile Wallack, Lynne Gobeil, Shelley Warkentin, Todd Gobeil et Michel Meissner.

La direction des funérailles avait été confiée au salon mortuaire Saint-Pierre (Loewen), 1-326-1351.

Chère Maman, repose-toi bien dans la paix du Christ. Nous t'aimons beaucoup et tu vas nous manquer énormément. Nous ne t'oublierons jamais!

AVIS PUBLIC DE CP RAIL

CP Rail a présenté à l'Office national des transports du Canada (ONT) des demandes pour l'abandon de certains embranchements ou tronçons d'embranchements dans l'ouest du Canada. Ces abandons pourraient entraîner une hausse des taux du transport marchandises pour les expéditeurs situés à certains points (on parle généralement d'«impact tarifaire»), puisque les taux du transport marchandises s'appliquant aux grains, établis conformément à l'article 44 de la Loi sur le transport du grain de l'Ouest (LTGO), sont calculés d'après le nombre réel de milles ferroviaires jusqu'à destination

Si des lignes ou tronçons de lignes spécifiques sont abandonnés avant l'établissement du barème pour la campagne agricole 1991-1992, CP Rail emploiera les dispositions de l'alinéa 46 (1) (a) de la LTGO en vertu duquel des taux inférieurs à ceux qui sont établis par l'application de l'article 44 de la Loi sur le transport du grain de l'Ouest peuvent être pratiqués.

Conformément aux dispositions des alinéas 46 (1) (a) et (1) (c) de la LTGO, CP Rail désire donner avis qu'une entente a été conclue avec les expéditeurs ci-après pour qu'ils participent, dans la mesure prescrite, à un programme de taux réduits et elle donne avis public de son intention

Liste des expéditeurs qui ont donné avis à l'ONT de l'entente intervenue conformément aux dispositions de l'alinéa 46 (1) (b) de la Loi sur le transport du grain de l'Ouest

- **AgPro Grain Inc.**
- **Alberta Dehydrating Company Ltd.**
- **Alberta Terminals Ltd.**
- **Alfa Mills Ltd.**
- **Alberta Wheat Pool**
- **Canada Malting Co. Limited**
- **Canbra Foods Ltd.**
- **Cargill Limited**
- **Central Soya Co. Inc.**
- **Continental Grain Company (Canada) Limited**
- **CSP Foods Ltd.**
- **Louis Dreyfus Canada Ltd.**
- **Manitoba Pool Elevators**
- **MLM Flour Products**
- **N.M. Paterson & Sons Limited**
- **North East Terminal Limited**
- **Northern Sales Co. Ltd.**
- **Ogilvie Mills Ltd.**
- **Palliser Grain Co. Ltd.**
- **Parkland Alfalfa Products Ltd.**
- **Parrish & Heimbecker, Limited**
- **Pioneer Grain Company Limited**
- **Robin Hood Multifoods Inc.**
- **Saskatchewan Wheat Pool**
- **Stow Grain (division de Agro du Canada Ltée)**
- **Tirol International Marketing**
- **United Grain Growers Limited**
- **Weyburn Inland Terminal Ltd.**
- **XCAN Grain Ltd.**

• Niveau des réductions de taux :
- Les réductions de taux équivaudront à la différence entre ce que la portion du taux payable par l'expéditeur aurait été si elle avait été établie d'après le millage ferroviaire en vigueur durant la campagne agricole 1989-1990 et la portion du taux payable par l'expéditeur établie d'après le millage ferroviaire réel à partir duquel le taux pour la campagne agricole 1991-1992 a été calculé en vertu de l'article 44 de la Loi sur le transport du grain de l'Ouest (LTGO)

• Conditions générales :
- S'applique à toutes les marchandises décrites à l'annexe I de la LTGO
- Le taux réduit s'applique au moment de la facturation initiale
- S'applique à tous les points du réseau de CP Rail où l'impact tarifaire a des effets. Les conditions de la présente entente sont transmissibles et lieront les propriétaires successeurs de tronçons de ce réseau cédés pendant la durée des campagnes agricoles 1990-1991 ou 1991-1992
- Les taux réduits applicables en vertu du présent programme d'impact tarifaire s'ajouteront à tout autre taux réduit devant être établi en vertu de tout autre avis public de CP Rail donné conformément à l'article 46 de la Loi sur le transport du grain de l'Ouest

• Prise d'effet :
Le 1er août 1991; valide jusqu'au 31 juillet 1992

• Origines :
Au départ des installations des expéditeurs participants situées sur le réseau de CP Rail à des points d'origine qui sont désignés comme tels dans le tarif établi aux termes de la LTGO et où l'impact tarifaire a des effets attribuables à l'abandon d'embranchements

• Destinations
À destination de Thunder Bay, Ontario, aussi à destination des ports de Colombie-Britannique définis dans la LTGO qui sont desservis par CP Rail ou de tout autre port de Colombie-Britannique, dans les limites prévues dans le tarif

• Référence tarifaire
CN/CP - tarif 4310

• Droit d'appel
Toute personne fondée à croire qu'elle sera lésée par le taux réduit proposé peut, dans les 30 jours à partir de la date de l'avis public, demander à l'Office national des transports l'autorisation d'en appeler du taux, conformément à l'article 48 de la Loi sur le transport du grain de l'Ouest. Les demandes d'autorisation d'en appeler doivent être envoyées à l'adresse suivante

Mme Suzanne Clément
Secrétaire
Office national des transports du Canada
Ottawa (Ontario) K1A 0N9
No de télécopieur : (819) 953-5253

avec copie du document à l'adresse suivante

M. W.F. Smith
Conseiller juridique régional
Canadien Pacifique Limitée
Services juridiques
B.P. 7000
Winnipeg (Manitoba) R3C 4E9
No de télécopieur : (204) 946-3305

Partenaires céréaliers
CP Rail

LE CENTRE PRÉSCOLAIRE LE P'TIT BONHEUR INC.
210, rue Masson
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0H4
recherche un(e)

animateur(trice) francophone

TSE II ou TSE III
pour animation et programmation avec enfants de 2 à 5 ans pour début février 1991.

Date limite pour envoyer curriculum vitae et référence:
le 8 janvier 1991

Pour plus de renseignements, appeler **Anita** au **233-7491.**



Construction de Défense Canada lance un appel d'offres pour

Peindre l'intérieur des logements familiaux, bfc Shilo (Manitoba).

La date limite prescrite de réception des soumissions est **le mercredi 23 janvier 1991.**

Pour de plus amples renseignements s'adresser à la Section des Plans à Ottawa (613) 998-9549

Référence: SL 161 10

Avis aux soumissionnaires

Dossier: WG00110

Projet: Fournir et installer un système d'air climatisé au bâtiment 84, bfc Winnipeg (Manitoba)

La date limite de réception des soumissions pour le projet susmentionné est maintenant **14h (heure locale), le mercredi 16 janvier 1991**



Manitoba

Psychologue clinicien et chef d'équipe – Winnipeg

L'équipe de consultation et de soins intensifs de courte durée, une équipe multidisciplinaire en santé mentale, offre un traitement aux enfants et adolescents de la région de Winnipeg qui souffrent de maladies mentales et un soutien à leurs familles ou dispensateurs de soins. L'équipe se compose d'un psychologue, de trois spécialistes de la santé mentale des enfants et d'un psychiatre-conseil. Le titulaire assure la supervision de l'équipe au point de vue administratif et clinique, offre des sessions thérapeutiques de courte durée, individuelles, de famille ou de groupe aux enfants et adolescents qui souffrent de problèmes liés à la santé mentale, fournit un service de soutien et consultation aux familles et dispensateurs de soins, fait passer des tests psychométriques au besoin et participe à la recherche clinique et à l'évaluation du programme pour l'équipe.

Le candidat détiendra un doctorat en psychologie clinique et sera admissible à la Psychological Association of Manitoba. Le candidat devra avoir travaillé avec des enfants et adolescents souffrant de troubles psychiques et avec leurs familles. On prendra en considération les dossiers des candidats dont les études et l'expérience sont comparables, aux niveaux de salaire et de classification appropriée. La faculté de s'exprimer en français sera un atout. Le candidat devra posséder un véhicule et un permis de conduire en règle. On tiendra compte du programme d'Action positive au moment de la sélection des candidats.

Échelle de salaire: de 40 909 $ à 51 651 $ par année, en fonction des compétences

N° de Concours: 3645

Date de clôture: le 15 février 1991

Adresse: Santé Manitoba
Gestion des ressources humaines
330, avenue Graham, bureau 602
Winnipeg (Manitoba) R3C 4A5

Le gouvernement soutient le Programme d'action affirmative

Facilités de curling à louer

Disponibles à **Sainte-Anne (Manitoba)**, près de Winnipeg (Manitoba) au long de l'autoroute n° 1. Facilités de curling pour baratins de plaisir, rencontres de familles, rencontres de bureaux ou d'affaires, ou fêtes de Noël.

Quatre glaces artificielles.

Endroit de glace chauffé.

Salle propre et attrayante incluant section de bar.

Prix pour les facilités sus-mentionnées:

1) Baratin d'une journée y inclus section de bar: 620$
2) Baratin de deux jours y inclus section de bar: 963$
3) Curling pour un après-midi seulement (13h à 17h): 319$
4) Location disponible le lundi soir: 379$ *(2 cédules)*

Toute personne intéressée est priée d'appeler le gérant de l'arena au **422-5293** ou **422-5501**.



Société du crédit agricole Canada / **Farm Credit Corporation Canada**

FERMES À VENDRE

N° d'offre	Description juridique	Endroit	Sup. totale approximative	cult.	Autres
2119595	723' sud de NE 33-7-16 O1	Treesbank	48,8	31	
2318963	SO 1-1-24 O1 NO 13-1-24 O1	Goodlands	160 159,8	160 120	
2818942	NE 29-21-25 O1 SE 29-21-25 O1	Rossburn	159 160	115 140	
3616134	NO 10-12-16 O1 NE 10-12-16 O1	Brookdale	172 172,8	125 100	Maison et hangar à outillage

CONDITIONS

1. Inspection des bâtiments sur rendez-vous seulement
2. Dès que la Société aura accepté l'offre, l'acheteur devra faire un dépôt par chèque visé équivalant à 10 % du prix d'achat
2. La Société ne s'engage à accepter ni l'offre la plus haute, ni aucune des offres
4. Sauf erreurs ou omissions
5. La date limite de réception des offres est **le 3 janvier 1991**

Vous pouvez obtenir les formules d'offre d'achat et les renseignements concernant la ferme et le financement auprès du bureau local de la Société du crédit agricole. Veuillez faire parvenir vos offres à

Société du crédit agricole
À l'attention de John Penner
5, rue Donald, pièce 400
Winnipeg (Manitoba)
R3L 2T4



LA LIBERTÉ le seul hebdomadaire de langue française publié au Manitoba, est à la recherche d'un(e)

Journaliste

Fonctions:

Sous la direction du directeur et rédacteur en chef, cette personne devra:
- rédiger de courts articles et des grands reportages
- prendre des photos pour illustrer les textes
- participer au montage du journal.

Exigences:

La personne doit remplir les conditions suivantes:
- posséder un diplôme en journalisme ou une formation équivalente
- avoir une excellente maîtrise du français, écrit et oral, et une bonne connaissance de l'anglais
- avoir fait de la mise en page.

La personne doit disposer des qualités personnelles suivantes:
- être capable de travailler aisément sous pression et à des heures irrégulières (disponibilité les fins de semaines).
- posséder des capacités de leadership (flexibilité, initiative et esprit d'équipe).
- la possession d'une automobile et d'un appareil photographique sont des atouts supplémentaires.

Salaire: à négocier en fonction des compétences et de l'expérience.

Durée de l'emploi: poste à mi-temps au début, à temps plein de mai à décembre 1991.

Entrée en fonction: le 17 janvier 1991

Les personnes intéressées doivent s'assurer que leur curriculum vitae soit parvenu, au plus tard **le 31 décembre 1990**, au soin de:

Le directeur
Journal La Liberté
C.P. 190
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4

Prière d'inscrire sur l'enveloppe: Personnel et confidentiel.

AVIS PUBLIC DE CP RAIL

CP Rail est heureuse d'annoncer que, conformément à l'alinéa 46 (1) (a) de la Loi sur le transport du grain de l'Ouest (LTGO), elle a conclu une entente avec certains clients relativement à leur participation à un projet de réduction de taux, pour la campagne agricole 1991-1992. Aux termes de l'alinéa 46 (1) (c) de la LTGO, CP Rail doit donner avis public de cette entente avec ses clients.

La réduction par rapport aux taux calculés en vertu de l'article 44 de la Loi sur le transport du grain de l'Ouest et les conditions générales sont présentées ci-après :

- Les expéditeurs qui ont donné avis à l'Office national des transports du Canada de l'entente intervenue, conformément à l'alinéa 46 (1) (b) de la Loi sur le transport du grain de l'Ouest, sont les suivants :

Canbra Foods Ltd.
CSP Foods Ltd.

- **Niveau de la réduction de taux :**
- 1,00 $ par tonne pour les wagons-citernes dont le chargement est d'au moins 170 000 lb.
- **Conditions générales :**
- S'applique aux marchandises définies dans la LTGO, acheminées d les wagons-citernes fournis par l'expéditeur.
- Le taux réduit s'applique au moment de la facturation initiale.
- La réduction s'applique uniquement aux chargements d'au moins 170 000 lb expédiés par wagons-citernes, qui sont en excédent du nombre réel de chargements de plus de 170 000 lb expédiés, aux termes de la LTGO, par un expéditeur particulier durant l'année civile 1988
- S'applique uniquement au départ de points du réseau de CP Rail où le poids brut maximal admissible est d'au moins 263 000 lb
- Les conditions de la présente entente sont transmissibles et lieront les propriétaires successeurs de tronçons du réseau de CP Rail cédés pendant la durée des campagnes agricoles 1990-1991 ou 1991-1992
- La compensation pour le milage établi avec les wagons-citernes s'appliquera
- **Prise d'effet :**
- Le 1er août 1991; valide jusqu'au 31 juillet 1992
- **Origines :**
- Au départ des installations des clients participants situées sur le réseau de CP Rail à des points d'origine désignés comme tels dans le tarif établi aux termes de la LTGO
- **Destinations :**
- À destination de Thunder Bay, Ontario; aussi à destination des ports de Colombie-Britannique définis dans le LTGO qui sont desservis par CP Rail
- **Référence tarifaire :**
- CN/CP - tarif 4310
- **Droit d'appel :**
- Toute personne fondée à croire qu'elle sera lésée par le taux réduit proposé peut, dans les 30 jours à partir de la date de l'avis public, demander à l'Office national des transports l'autorisation d'en appeler du taux, conformément à l'article 48 de la Loi sur le transport du grain de l'Ouest. Les demandes d'autorisation d'en appeler doivent être envoyées à l'adresse suivante

Mme Suzanne Clément
Secrétaire
Office national des transports du Canada
Ottawa (Ontario) K1A 0N9
N° de télécopieur : (819) 953-5253

avec copie du document à l'adresse suivante

M. W.F. Smith
Conseiller juridique régional
Canadien Pacifique Limitée
Services juridiques
C.P. [illegible]
Winnipeg (Manitoba) R3C 4E9
N° de télécopieur : (204) 946-3305



AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feu GÉRARD TALBOT, de Saint-Léon, au Manitoba, fermier.

Toutes réclamations contre la succession ci-haut mentionnée doivent être déposées à l'étude des soussignés, au C.P. 36, 201 - 185, boulevard Provencher, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4, le ou avant le **1er février 1991**.

FAIT à Winnipeg, au Manitoba, ce 10e jour de décembre 1990.

TEFFAINE LA BOSSIÈRE
Procureurs de la succession

St. Ignatius School

recherche

un professeur

de «Basic French» pour la 4e à la 8e année au cours l'année scolaire 1990-1991. Ce poste est à demi-temps.

St-Ignatius School est membre de la Manitoba Catholic School Association.

Veuillez remettre votre curriculum vitae et une lettre de recommandation provenant d'un curé au:

Personnel Committee
239, rue Harrow
Winnipeg (Manitoba)
R3M 2Y3

La Division scolaire de Saint-Boniface n° 4

recherche

un(e) enseignant(e)

à temps plein (1,0) au collège Béliveau (immersion).

Tâches: éducation physique au secondaire (0.4), mathé (0,4) et sciences (0,2) 9e année.

Poste à terme: du 21 janvier au 31 mars 1991.

On vous demande de prendre contact avec:

Denis Robert, directeur
Collège Béliveau
296, chemin Speers
Winnipeg (Manitoba)
R2J 1M7

Tél.: 255-3205
ou à domicile: 1-883-2433

La Division scolaire de La Montagne n° 28

est à la recherche

d'un professeur

pour un poste à mi-temps, du 4 février au 30 juin 1991.

École St-Léon —
soit les matins — français, anglais III - IV, ou
les après-midi — matières aux niveaux IV - VIII.

Pour plus d'information s'il vous plaît appeler la directrice de l'école au 744-2243.

Envoyez votre demande au

Directeur général
Division scolaire
La Montagne n° 28
C.P. 160
Notre-Dame-de-Lourdes
(Manitoba)
R0G 1M0

1-248-2228
Fax: 1-248-2482

Télé-horaire de la fin de semaine

Samedi 22 décembre

7h00 Télé-M **Ma petite pouliche**

7h30 CBWFT **Samedi jeunes**
Télé-M **G.I. Joe**

7h35 CBWFT **Gabby et les petits malins**

8h00 CBWFT **La sagesse des gnomes**
Télé-M **Transformeurs**

8h30 CBWFT **Touftoufs et Poiluards**
Télé-M **G.I. Joe**

9h00 CBWFT **Le livre de la jungle**
Télé-M **La croisière s'amuse**

9h30 CBWFT **La bande à Picsou**

10h00 CBWFT **Rahan**
Télé-M **Flash Varicelle**

10h30 CBWFT **Les enquêtes de sans atout**
Télé-M **Magazine Montréal**

11h00 CBWFT **La semaine parlementaire à Ottawa**
Télé-M **Ciné week-end: Miracle en Alaska**

11h30 CBWFT **La semaine à l'Assemblée nationale**

12h00 CBWFT **Cinéma: J'ai rencontré le Père Noël**

12h12 TV-5 **L'Euroflash**

12h15 TV-5 **Les héros du samedi**

13h00 Télé-M **Ciné week-end: Frankenstein jr.**

13h15 TV-5 **C'est la vie**

14h00 CBWFT **L'univers des sports**

14h15 TV-5 **Temps présent**

15h00 Télé-M **Bugs Bunny**

15h15 TV-5 **Ramdam**

15h30 CBWFT **Génies en herbe**
Télé-M **Faits pour s'entendre**

15h45 TV-5 **Journal télévisé de A2**

16h00 CBWFT **La bande des six**
Télé-M **Alf**

16h30 TV-5 **Voyage en Nunavik**

17h00 CBWFT **Le téléjournal**
Télé-M **Le TVA, édition week-end**
TV-5 **Le temps de vivre**

17h10 CBWFT **Virages**

17h30 Télé-M **Le décompte vidéo star**

17h50 TV-5 **L'Euromag**

18h00 CBWFT **Juste pour rire!**
Télé-M **La grande liquidation des Fêtes 1990**
TV-5 **Journal télévisé de la S.S.R.**

18h30 TV-5 **Thalassa**

19h00 CBWFT **Hockey:** Les Canadiens de Montréal affrontent les Rangers de New York
Télé-M **Ciné-extra: Khartoum**

19h30 TV-5 **L'Euroflash**

19h33 TV-5 **Stars 90**

21h20 TV-5 **Jeune cinéma**

21h30 CBWFT **Le téléjournal**
Télé-M **Le décompte vidéo star**

21h50 CBWFT **Les nouvelles du sport**

22h00 Télé-M **Le TVA, édition réseau**

22h05 CBWFT **Télé-sélection: Black mic-mac**

22h20 Télé-M **Les sports**

22h30 Télé-M **Ciné-Lune: La dernière séance**

22h55 TV-5 **Journal télévisé de A2**

23h40 TV-5 **Stars 90**

1h00 Télé-M **Ciné-Lune: Tchèque et mat**

1h30 TV-5 **Jeune cinéma**

3h05 TV-5 **Radio France Internationale**

Dimanche 23 décembre

7h00 Télé-M **Vision mondiale**

7h30 CBWFT **Déclic**

7h35 CBWFT **Misha**

8h00 CBWFT **La famille Calinours**
Télé-M **Le monde à venir**

8h30 CBWFT **Les mystérieuses cités d'or**
Télé-M **Punkie**

9h00 CBWFT **Tic et Tac, les rangers du risque**
Télé-M **Justice pour tous**

9h30 CBWFT **La bande à Ovide**
Télé-M **Sans détour**

9h45 CBWFT **Parcelles de soleil**

10h00 CBWFT **Le jour du Seigneur:** Messe célébrée en la paroisse Sainte-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus à Dieppe au Nouveau-Brunswick par Yvon Cormier, ptre
Télé-M **En toute amitié**

10h30 Télé-M **La vie des gens riches et célèbres**

11h00 CBWFT **Aujourd'hui dimanche**
Télé-M **Ciné week-end: Le voyage de Charlemagne**

12h00 CBWFT **Visions du monde**

12h12 TV-5 **L'Euroflash**

12h15 TV-5 **Flash Varicelle**

12h45 TV-5 **Le petit journal**

13h00 CBWFT **Convergence**
Télé-M **Ciné week-end: Le miracle de la 34e rue**

13h15 TV-5 **Scully rencontre**

13h30 CBWFT **Les matinées du dimanche**

13h45 TV-5 **Caractères**

14h15 CBWFT **Les matinées du dimanche**

15h00 Télé-M **Bugs Bunny**

15h15 TV-5 **Trente millions d'amis**

15h30 CBWFT **Propos et confidences**
Télé-M **Les Luminous sauvent le Père Noël**

15h45 TV-5 **Journal télévisé de A2**

16h00 CBWFT **Second regard**
Télé-M **Le décompte vidéo star**

16h30 Télé-M **Nature enjeu**
TV-5 **Musique classique**

17h00 CBWFT **La semaine verte**
Télé-M **Le TVA, édition week-end**
TV-5 **L'école des fans**

17h30 Télé-M **Les amours de Betty Boop**

17h50 TV-5 **L'Euromag**

18h00 CBWFT **Le téléjournal**
Télé-M **Hockey:** Les Canadiens de Montréal visitent les Flyers de Philadelphie
TV-5 **Journal télévisé de la R.T.B.F.**

18h10 CBWFT **Découverte**

18h30 TV-5 **Faut pas rêver**

19h00 CBWFT **Star d'un soir**

19h30 TV-5 **L'Euroflash**

19h33 TV-5 **Petit écran grand roman: Les misérables**

20h00 CBWFT **Les beaux dimanches**

21h00 Télé-M **La vie des gens riches et célèbres en [illegible]**

21h30 TV-5 **Sentiers du monde**

21h45 CBWFT **Les beaux dimanches**

22h00 CBWFT **Le téléjournal**
Télé-M **Le TVA, édition réseau**

22h20 CBWFT **Scully rencontre**
Télé-M **Les sports**

22h30 Télé-M **Vision mondiale**

22h40 TV-5 **Journal télévisé de A2**

23h00 CBWFT **Les nouvelles du sport**

23h15 CBWFT **Ciné-club: Mon oncle**

23h25 TV-5 **Petit écran grand roman**

23h30 Télé-M **Mongrain de sel**

1h20 TV-5 **Sentiers du monde**

2h30 TV-5 **Radio France Internationale**

Du lundi au vendredi

CBWFT : 3/10 **Télé – M : 28/20** **TV – 5 : 14** *(est de la Rouge)* / **22** *(ouest de la Rouge)*

Lundi 24 décembre

7h30 CBWFT **Madame Pepperpote**

8h00 CBWFT **Alice au pays des merveilles**

8h30 CBWFT **Passe-Partout**

9h00 CBWFT **Babar et le Père Noël**

9h30 CBWFT **Petits pieds bleus**

10h00 CBWFT **Grisu, le petit dragon**

10h15 CBWFT **Iniminimagimo**

10h30 CBWFT **Babar**
Télé-M **Dynastie**

11h00 CBWFT **La baie des esprits**
Télé-M **Batman**

11h30 CBWFT **Maritimes en direct**
Télé-M **Attention c'est «show»**

12h00 CBWFT **La bande à Ovide**

12h30 CBWFT **Ciné-fête: Le roi et l'oiseau**
Télé-M **Cinéma: Une histoire de Noël**

14h12 TV-5 **L'Euroflash**

14h15 TV-5 **Paroles ontariennes**

14h30 CBWFT **Dallas**
Télé-M **Claire Lamarche**

14h45 TV-5 **Science en images**

15h15 TV-5 **Journal télévisé de A2**

15h30 CBWFT **Les Schtroumpfs**
Télé-M **De bonne humeur**

16h00 CBWFT **Kim et Clip**
TV-5 **Montagne**

16h30 CBWFT **Bêtes pas bêtes**
Télé-M **Fais-moi un dessin**
TV-5 **Regards de femme**

17h00 CBWFT **Les détecteurs de mensonges**
Télé-M **Le TVA, édition Montréal**
TV-5 **Des chiffres et des lettres**

17h20 TV-5 **Clin d'oeil**

17h30 CBWFT **Aujourd'hui en France et journée d'Amérique**
Télé-M **Charivari**
TV-5 **Quand c'est bon, il n'y a pas meilleur!**

17h45 TV-5 **L'Euromag**

18h00 CBWFT **Ce soir Manitoba**
Télé-M **Spécial Sweet People**
TV-5 **Journal télévisé de FR3**

18h30 CBWFT **Madeline**
TV-5 **Le temps des buchers**

19h00 CBWFT **La course Europe-Asie**
Télé-M **Cinéma: La grande réunion**

19h30 TV-5 **L'Euroflash**

19h33 TV-5 **Petit écran grand roman: Les misérables**

20h00 CBWFT **Un signe de feu**

21h00 CBWFT **Le téléjournal**
Télé-M **Ad lib**

21h20 CBWFT **Le point**

21h30 TV-5 **Viva**

21h55 CBWFT **La météo**

22h00 CBWFT **Dallas**
Télé-M **Le TVA, édition réseau**

22h20 Télé-M **Les sports**

22h30 Télé-M **Ciné-lune: Noël blanc**
TV-5 **Journal télévisé de A2**

23h00 CBWFT **Une lumière sur le monde, Noël 90**

23h15 TV-5 **Petit écran grand roman**

23h30 CBWFT **En attendant minuit**

0h00 CBWFT **Messe de minuit**

1h10 TV-5 **Viva**

1h15 CBWFT **Cinéma: L'assassinat du Père Noël**

1h55 TV-5 **Radio France Internationale**

Mardi 25 décembre

7h30 CBWFT **Les aventures de l'ours Colargol**

8h00 CBWFT **Alice au pays des merveilles**

8h30 CBWFT **Passe-Partout**

9h00 CBWFT **Parcelles de soleil**

9h15 CBWFT **Iniminimagimo**

9h30 CBWFT **Babar**

10h00 CBWFT **Messe de Noël:** Messe célébrée en la Basilique Notre-Dame de Maastricht en Hollande par Mgr Rodolf Steiner

10h30 Télé-M **Dynastie**

11h00 CBWFT **L'ange et le petit soldat**
Télé-M **Batman**

11h30 CBWFT **Santa Claus: Le tournage du film**
Télé-M **Attention c'est «show»**

12h30 CBWFT **Ciné-fête: Santa Claus**
Télé-M **Noël sous la neige**

13h30 Télé-M **Miracle à Moreaux**

14h12 TV-5 **L'Euroflash**

14h15 TV-5 **Transitions**

14h30 CBWFT **Dallas**
Télé-M **Claire Lamarche**

14h45 TV-5 **Québec Inc.**

15h15 TV-5 **Journal télévisé de A2**

15h30 CBWFT **Les Schtroumpfs**
Télé-M **De bonne humeur**

16h00 CBWFT **Kim et Clip**
TV-5 **Télétourisme**

16h30 CBWFT **Au jeu**
Télé-M **Fais-moi un dessin**
TV-5 **Regards de femme**

17h00 CBWFT **Les détecteurs de mensonges**
Télé-M **Le TVA, édition Montréal**
TV-5 **Des chiffres et des lettres**

17h20 TV-5 **Clin d'oeil**

17h30 CBWFT **Une idée lumineuse**
Télé-M **Charivari**
TV-5 **Quand c'est bon, il n'y a pas meilleur!**

17h45 TV-5 **L'Euromag**

18h00 CBWFT **Le téléjournal**
Télé-M **Cinéma: Au fil des jours**
TV-5 **Journal télévisé de FR3**

18h05 CBWFT **Les voeux provinciaux**

18h15 CBWFT **Teddy**

18h30 CBWFT **Les insolences d'une caméra**
TV-5 **Envoyé spécial**

19h00 CBWFT **La cour en direct**

19h30 CBWFT **Le grand remous**
TV-5 **L'Euroflash**

19h33 TV-5 **Jeunes solistes**

20h00 CBWFT **Cinéma: La guerre des tuques**

21h00 Télé-M **Ad lib**

21h05 TV-5 **Musiques au coeur**

22h00 CBWFT **Le téléjournal**
Télé-M **Le TVA, édition réseau**
TV-5 **Carabine**

22h20 CBWFT **Missa Luba**
Télé-M **Les sports**

22h30 Télé-M **La croisière s'amuse**
TV-5 **Journal télévisé de A2**

23h05 CBWFT **Cinéma: Camelot**

23h15 TV-5 **Jeunes solistes**

0h15 TV-5 **Musiques au coeur**

1h40 TV-5 **Carabine**

2h10 TV-5 **Radio France Internationale**

Mercredi 26 décembre

7h30 CBWFT **Tao Tao**

8h00 CBWFT **Alice au pays des merveilles**

8h30 CBWFT **Passe-Partout**

9h00 CBWFT **Le petit soldat de plomb**

9h30 CBWFT **La bande à Ovide**

10h00 CBWFT **Grisu, le petit dragon**

10h15 CBWFT **Iniminimagimo**

10h30 CBWFT **Babar**
Télé-M **Dynastie**

11h00 CBWFT **La baie des esprits**
Télé-M **Batman**

11h30 CBWFT **Musicolore**
Télé-M **Attention c'est «show»**

12h00 CBWFT **Meerkats**

12h30 CBWFT **Ciné-fête: La dernière licorne**
Télé-M **Cinéma: Le paradis des requins**

14h12 TV-5 **L'Euroflash**

14h15 TV-5 **Apprendre... ou à laisser**

14h30 CBWFT **Le temps de vivre**
Télé-M **Claire Lamarche**

15h15 TV-5 **Journal télévisé de A2**

15h30 CBWFT **Les Schtroumpfs**
Télé-M **De bonne humeur**

16h00 CBWFT **Kim et Clip**
TV-5 **Sans détour**

16h30 CBWFT **Zorro**
Télé-M **Fais-moi un dessin**
TV-5 **Regards de femme**

17h00 CBWFT **Les détecteurs de mensonges**
Télé-M **Le TVA, édition Montréal**
TV-5 **Des chiffres et des lettres**

17h20 TV-5 **Clin d'oeil**

17h30 CBWFT **Il était une fois l'homme**
Télé-M **Charivari**
TV-5 **Quand c'est bon, il n'y a pas meilleur!**

17h45 TV-5 **L'Euromag**

18h00 CBWFT **Plus**
Télé-M **Cinéma: Au fil des jours**
TV-5 **Journal télévisé de FR3**

18h30 CBWFT **Les miroirs du temps**
TV-5 **Temps présent**

19h00 CBWFT **Les années coup de coeur**

19h30 CBWFT **Comment ça va?**
TV-5 **L'Euroflash**

19h33 TV-5 **La dame du désert**

20h00 CBWFT **Noël francophone**

21h00 CBWFT **Le téléjournal**
Télé-M **Ad lib**
TV-5 **Les francofolies de Montréal**

21h20 CBWFT **Le Point**

21h30 TV-5 **Musique classique**

[illegible] CBWFT **La météo**

21h55 CBWFT **Les nouvelles du sport**

22h00 CBWFT **Enjeux**
Télé-M **Le TVA, édition réseau**

22h20 Télé-M **Les sports**

22h30 Télé-M **La croisière s'amuse**
TV-5 **Journal télévisé de A2**

23h00 CBWFT **L'heure G**

23h15 TV-5 **La dame du désert**

0h00 CBWFT **Cinéma: Zazie dans le métro**

[illegible] TV-5 **Les francofolies de Montréal**

1h10 TV-5 **Musique classique**

2h00 TV-5 **Radio France Internationale**

Vendredi 28 décembre

7h30 CBWFT Première édition
8h00 CBWFT Alice au pays des merveilles
8h30 CBWFT Passe-partout
9h00 CBWFT Tom et Jerry
9h30 CBWFT La bande à Ovide
10h00 CBWFT Grisu, le petit dragon
10h15 CBWFT Iniminimagimo
10h30 CBWFT Babar
Télé-M Dynastie
11h00 CBWFT La baie des esprits
Télé-M Batman
11h30 CBWFT Bouffée de santé
Télé-M Attention c'est «show»
12h00 CBWFT L'édition magazine
12h30 CBWFT Ciné-fête: La guerre des boutons
Télé-M Harry et compagnie
13h30 Télé-M Magazine Montréal
14h00 Télé-M Justice pour tous
14h12 TV-5 L'Euroflash
14h15 TV-5 Débats
14h30 CBWFT D'une série à l'autre: Anne... la maison aux pignons verts — La suite (4e de 5)
Télé-M Des gens heureux
15h15 TV-5 Journal télévisé de A2
15h30 CBWFT Les Schtroumpfs
Télé-M De bonne humeur
16h00 CBWFT Kim et Clip
TV-5 Continents francophones
16h30 CBWFT Les débrouillards
Télé-M Fais-moi un dessin
TV-5 Regards de femme
17h00 CBWFT Les détecteurs de mensonges
Télé-M Le TVA, édition Montréal
TV-5 Des chiffres et des lettres
17h20 TV-5 Clin d'oeil
17h30 CBWFT Bouffée de santé
Télé-M Charivari
TV-5 Quand c'est bon, il n'y a pas meilleur!
17h45 TV-5 L'Euromag
18h00 CBWFT Ce soir Manitoba
Télé-M Chitty chitty, bang bang
TV-5 Journal télévisé FR3
18h30 CBWFT La mer à voir
TV-5 Au nom de la loi
19h00 CBWFT Séries plus: Les tisserands du pouvoir
19h30 TV-5 L'Euroflash
19h33 TV-5 Téléobjectif: Dessein et destin de Charles de Gaulle
20h35 TV-5 Du côté de chez Fred
21h00 CBWFT Le téléjournal
Télé-M Ad lib
21h20 CBWFT Le point
21h40 TV-5 Livres parcours
21h55 CBWFT La météo
22h00 CBWFT Les nouvelles du sport
Télé-M Le TVA, édition réseau
22h05 CBWFT Les francofolies de Montréal
22h20 Télé-M Les sports
22h30 Télé-M Ciné-lune: Jacqueline Bouvier Kennedy
TV-5 Journal télévisé de A2
23h05 CBWFT L'heure G
23h15 TV-5 Téléobjectif
0h05 CBWFT Cinéma: La femme de ma vie
0h15 TV-5 Du côté de chez Fred
1h25 TV-5 Livres parcours
1h55 TV-5 Radio France internationale

Jeudi 27 décembre

7h30 CBWFT Première édition
8h00 CBWFT Alice au pays des merveilles
8h30 CBWFT Passe-Partout
9h00 CBWFT Tom et Jerry
9h30 CBWFT La bande à Ovide
10h00 CBWFT Grisu, le petit dragon
10h15 CBWFT Iniminimagimo
10h30 CBWFT Babar
Télé-M Dynastie
11h00 CBWFT La baie des esprits
Télé-M Batman
11h30 CBWFT Tête première
Télé-M Attention c'est «show»
12h00 CBWFT L'édition magazine
12h30 CBWFT Ciné-fête: L'homme de la fin du monde
Télé-M Cinéma: Le superflics de Miami
14h12 TV-5 L'Euroflash
14h15 TV-5 Une journée avec...
14h30 CBWFT D'une série à l'autre: Anne... la maison aux pignons verts — La suite (3e de 5)
Télé-M Claire Lamarche
14h45 TV-5 Le journal de l'histoire
15h15 TV-5 Journal télévisé de A2
15h30 CBWFT Les Schtroumpfs
Télé-M De bonne humeur
16h00 CBWFT Kim et Clip
TV-5 Noctua
16h30 CBWFT Charamoule
Télé-M Fais-moi un dessin
TV-5 Regards de femme
17h00 CBWFT Les détecteurs de mensonges
Télé-M Le TVA, édition Montréal
TV-5 Des chiffres et des lettres
17h20 TV-5 Clin d'oeil
17h30 CBWFT Découverte
Télé-M Charivari
TV-5 Quand c'est bon, il n'y a pas meilleur!
17h45 TV-5 L'Euromag
18h00 CBWFT Ce Soir Manitoba
Télé-M Cinéma: Les dieux sont tombés sur la tête
TV-5 Journal télévisé de FR3
18h30 CBWFT Le visiteur d'un soir
TV-5 L'oeil en coulisses
19h00 CBWFT Le temps d'une paix
19h30 CBWFT Super sans plomb
TV-5 L'Euroflash
19h33 TV-5 Étoile palace
20h00 CBWFT Les filles de Caleb
20h30 Télé-M Entrevue avec le premier ministre
21h00 CBWFT Le téléjournal
Télé-M Ad lib
TV-5 Solidarnosc
21h20 CBWFT Le point
21h55 CBWFT La météo
22h00 CBWFT Les nouvelles du sport
Télé-M Les TVA, édition réseau
TV-5 Montagne
22h05 TV-5 La loi de Los Angeles
22h20 Télé-M Les sports
22h30 Télé-M La croisière s'amuse
TV-5 Journal télévisé de A2
23h05 CBWFT L'heure G
23h15 TV-5 Étoile palace
23h30 Télé-M Ciné-Lune: L'enfant du divorce
0h05 CBWFT Cinéma: Un amour du temps de guerre
0h40 TV-5 Solidarnosc
1h45 TV-5 Montagne
2h15 TV-5 Radio France internationale

Ciné-télé du 22 au 28 déc. 1990

Samedi 22 déc.

11h00 Télé-M Miracle en Alaska
Am. 1987. Deux frères qui se détestent ont accepté de transporter un chargement de cadeaux de Noël vers l'Alaska.

12h00 CBWFT J'ai rencontré le Père Noël
Fr. 1984. Lors d'une visite guidée à l'aéroport de Roissy avec sa classe, un jeune garçon s'embarque pour Ravanie-mi, le village du Père Noël.

13h00 Télé-M Frankenstein Jr.
Am. 1974. Ayant hérité du domaine familial, un descendant de Frankenstein reprend les expériences de son ancêtre.

19h00 Télé-M Khartoum
G.-B. 1965. Un agitateur musulman assiège la ville de Khartoum défendue par une garnison britannique.

22h05 CBWFT Black mic-mac
Fr. 1986. Des immigrants africains, vivant à Paris, son menacés d'expulsion. Ils font venir d'Afrique un marabout pour exorciser l'inspecteur des services de santé.

22h30 Télé-M La dernière séance
Am. 1971. Les aventures amoureuses de deux adolescents vivant dans un village du Texas en 1950.

1h00 Télé-M Tchèque et mat
B.-B. 1986. Entraînée à Prague par son ex-mari, une jeune femme est désemparée par la disparition de celui-ci.

Dimanche 23 déc.

11h00 Télé-M Le voyage de Charlemagne
Am. 1983. Affrontant tous les dangers, un chien traverse tous les États-Unis pour rejoindre sa maîtresse.

13h00 Télé-M Le miracle de la 34e rue
Am. 1947. Engagé comme père Noël dans un magasin, un vieux monsieur prétend être le véritable Santa Claus.

23h15 CBWFT Mon oncle
Fr. 1957. Un jeune garçon, fils d'un riche industriel, vit en serre chaude dans un milieu «ultra-moderne». Son oncle lui permet de prendre contact avec un monde plus décontracté.

Lundi 24 déc.

12h30 CBWFT Le roi et l'oiseau
Fr. 1980. Film d'animation. Il était une fois, un roi, souverain de Takicardie, chasseur maladroit et tyran vaniteux qui poursuivait de ses assiduités une petite bergère prisonnière d'un tableau.

12h30 Télé-M Une histoire de Noël
Can. 1983. En 1940, à l'approche de Noël, un jeune garçon tire des plans pour obtenir en cadeau une carabine à air comprimé.

19h00 Télé-M La grande réunion
Am. 1977. Apprenant qu'il ne lui reste plus que quelques mois à vivre, un homme d'affaires renoue avec sa femme et ses enfants.

22h30 Télé-M Noël blanc
Am. 1954. Deux ex-soldats devenus vedettes de music-hall décident d'égayer le Noël de leur ancien général.

1h15 CBWFT L'assassinat du Père Noël
Fr. 1942. Un vieil homme se laisse prendre au jeu de son imagination en racontant à des enfants les aventures extraordinaires qu'il aurait vécues dans sa jeunesse.

Mardi 25 déc.

12h30 CBWFT Santa Claus
Brit. 1985. Comédie fantaisiste. L'oncle Claus, un vieux forestier sans enfant, se retrouve avec sa femme au pays des elfes. Devenu Santa Claus, il distribue des jouets aux enfants. Un jour, l'un des elfes quitte l'atelier et se met au service d'un financier qui menace de s'emparer de l'industrie des jouets.

18h00 Télé-M Au fil des jours
Am. 1986. Divers événements qui marquent la vie d'une famille au long d'une année. (1er de 2).

20h00 CBWFT La guerre des tuques
Can. 1984. Libérés de l'école pour les vacances d'hiver, quelques enfants occupent leurs loisirs à jouer à la petite guerre.

23h05 CBWFT Camelot
É.-U. 1967. Évocation très libre et chantée de la légende du Roi Arthur.

Mercredi 26 déc.

12h30 CBWFT La dernière licorne
É.-U. 1982. Film d'animation. Demeurée seule de son espèce dans une forêt où règne un printemps perpétuel, une licorne part à la recherche de ses semblables dispersés par le redoutable Taureau Écarlate.

12h30 Télé-M Le paradis des requins
Aust. 1986. La police engage un trio non conformiste dans une lutte contre des criminels qui menacent de lâcher des requins près d'une station balnéaire.

18h00 Télé-M Au fil des jours
Am. 1986. Divers événements qui marquent la vie d'une famille au long d'une année. (2e de 2)

0h00 CBWFT Zazie dans le métro
Fr. 1960. Une petite fille, provisoirement confiée à son oncle, visite Paris, ses monuments, sa faune et sa flore

Jeudi 27 déc.

12h30 CBWFT L'homme de la fin du monde
Aust. 1985. Deux gamines apprennent que l'espace vert qui leur sert de lieu de rencontre a été choisi comme site d'un important projet gouvernemental

12h30 Télé-M Les superflics de Miami
It. 1985. Un agent du FBI et son ex-collègue enquêtent à Miami sur l'assassinat d'un gangster sortant de prison

18h00 Télé-M Les dieux sont tombés sur la tête
Af. S. 1981. Un indigène du Kalahari a pour tâche de se débarrasser d'une bouteille maléfique tombée du ciel

23h30 Télé-M L'enfant du divorce
It. 1977. Le jeune fils d'un couple séparé fait une fugue lorsqu'on lui enlève son cheval

0h05 CBWFT Un amour du temps de guerre
Sov. 1984. En 1944, un homme est séduit par la beauté de la maîtresse du chef d'escadron. Quelques années plus tard, il la revoit dans les rues de Moscou. Il compromettra la paix de son foyer pour lui donner le bonheur qu'elle mérite

Vendredi 28 déc.

12h30 CBWFT La guerre des boutons
Fr. 1962. Le chef d'une bande d'enfants invente un nouveau supplice pour leurs prisonniers: leur enlever tous leurs boutons et leurs bretelles

18h00 Télé-M Chitty chitty, bang bang
G.-B. 1968. Les enfants d'un inventeur se prennent d'affection pour une vieille auto de course mise au rancart

19h00 CBWFT Les tisserands du pouvoir
Can. 1987. Comme des milliers de Canadiens français au début du siècle, la famille de Valmore Lambert quitte une terre misérable au Québec pour trouver du travail dans les usines de textiles de la Nouvelle-Angleterre. Au même moment, Jacques Roussel, héritier d'une riche famille de tisserands du Nord de la France, s'exile lui aussi en Nouvelle-Angleterre où il sera appelé à diriger une filiale américaine de l'entreprise familiale. (1re de 3)

22h30 Télé-M Jacqueline Bouvier Kennedy
Am. 1981. L'histoire de l'épouse du président américain John F. Kennedy

0h05 CBWFT La femme de ma vie
Fr. 1986. Un violoniste virtuose vit une liaison avec la directrice de l'orchestre. Écrasé par l'intensité de cette passion et par les exigences de sa profession il sombre dans l'alcool

TACHÉ

Les taxes limitées?

Le conseil de la municipalité rurale de Taché se réserve le droit de limiter les hausses de taxes pour 1990, 1991 et 1992, suite à la mise en vigueur cette année d'un nouveau système d'évaluation foncière.

Il y a quelques mois, le conseil avait officiellement décidé de ne pas avoir recours à une clause provinciale autorisant un conseil municipal à limiter ses hausses de taxes jusqu'en 1992.

Le 18 décembre, par un votre de 4 contre 3 tranché par le préfet William Danylchuk, le conseil est revenu sur sa décision et s'est donc réservé la possibilité d'utiliser un jour la clause de limitation des taxes.

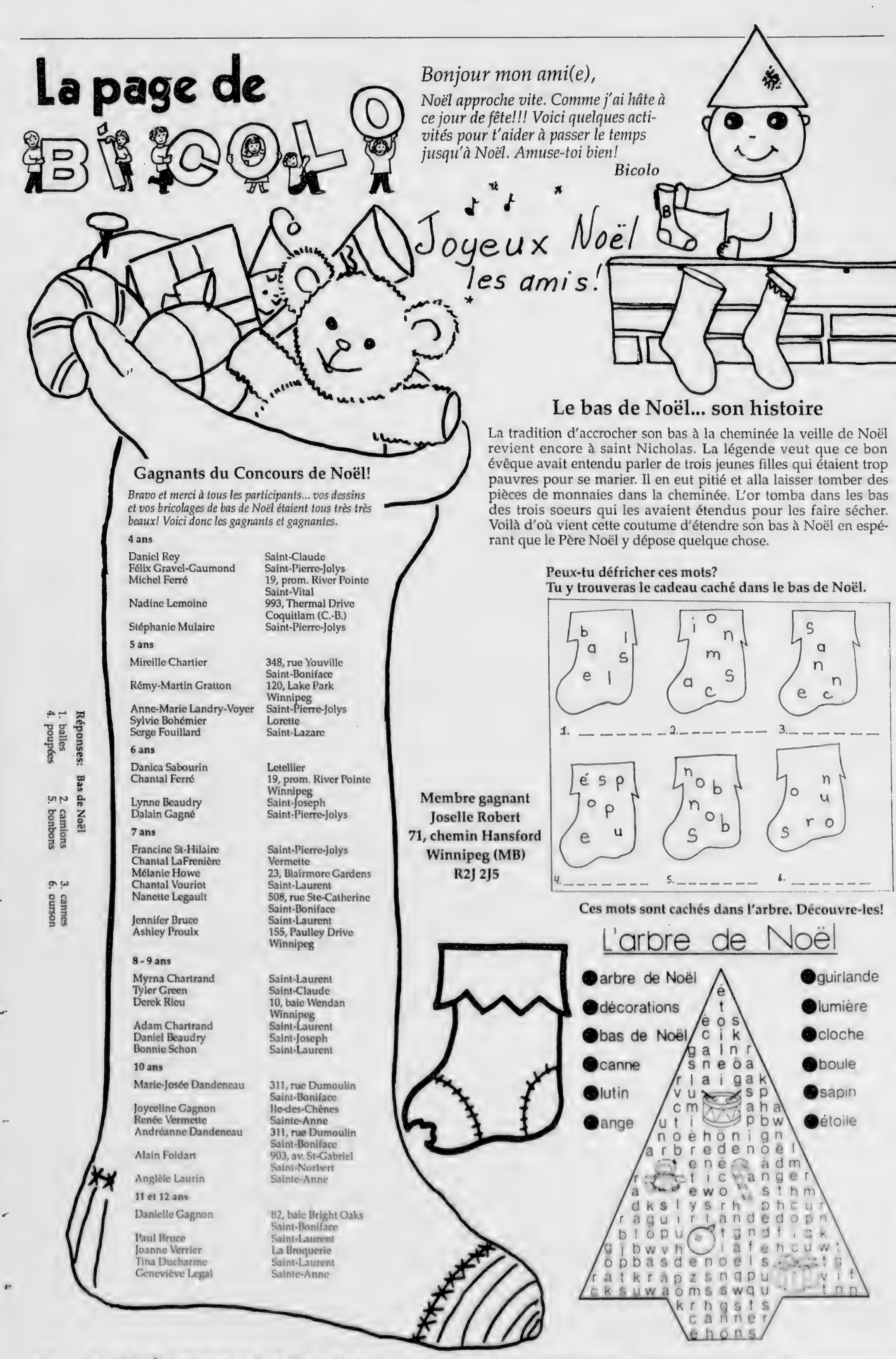
AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feu ROSARIO MONDOR, de Sainte-Anne, au Manitoba, retraité.

Toutes réclamations contre la succession ci-haut mentionnée doivent être déposées à l'étude des soussignés, au C.P. 36, 201 - 185, boulevard Provencher, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4, le ou avant le 1er février 1991.

FAIT à Winnipeg, au Manitoba, ce 14e jour de décembre 1990.

TEFFAINE LA BOSSIÈRE
Procureurs de la succession



Bonjour mon ami(e),

Noël approche vite. Comme j'ai hâte à ce jour de fête!!! Voici quelques activités pour t'aider à passer le temps jusqu'à Noël. Amuse-toi bien!

Bicolo

Le bas de Noël... son histoire

La tradition d'accrocher son bas à la cheminée la veille de Noël revient encore à saint Nicholas. La légende veut que ce bon évêque avait entendu parler de trois jeunes filles qui étaient trop pauvres pour se marier. Il en eut pitié et alla laisser tomber des pièces de monnaies dans la cheminée. L'or tomba dans les bas des trois soeurs qui les avaient étendus pour les faire sécher. Voilà d'où vient cette coutume d'étendre son bas à Noël en espérant que le Père Noël y dépose quelque chose.

Gagnants du Concours de Noël!

Bravo et merci à tous les participants... vos dessins et vos bricolages de bas de Noël étaient tous très très beaux! Voici donc les gagnants et gagnantes.

4 ans

Daniel Rey	Saint-Claude
Félix Gravel-Gaumond	Saint-Pierre-Jolys
Michel Ferré	19, prom. River Pointe Saint-Vital
Nadine Lemoine	993, Thermal Drive Coquitlam (C.-B.)
Stéphanie Mulaire	Saint-Pierre-Jolys

5 ans

Mireille Chartier	348, rue Youville Saint-Boniface
Rémy-Martin Gratton	120, Lake Park Winnipeg
Anne-Marie Landry-Voyer	Saint-Pierre-Jolys
Sylvie Bohémier	Lorette
Serge Fouillard	Saint-Lazare

6 ans

Danica Sabourin	Letellier
Chantal Ferré	19, prom. River Pointe Winnipeg
Lynne Beaudry	Saint-Joseph
Dalain Gagné	Saint-Pierre-Jolys

7 ans

Francine St-Hilaire	Saint-Pierre-Jolys
Chantal LaFrenière	Vermette
Mélanie Howe	23, Blairmore Gardens
Chantal Vouriot	Saint-Laurent
Nanette Legault	508, rue Ste-Catherine Saint-Boniface
Jennifer Bruce	Saint-Laurent
Ashley Proulx	155, Paulley Drive Winnipeg

8 - 9 ans

Myrna Chartrand	Saint-Laurent
Tyler Green	Saint-Claude
Derek Rieu	10, baie Wendan Winnipeg
Adam Chartrand	Saint-Laurent
Daniel Beaudry	Saint-Joseph
Bonnie Schon	Saint-Laurent

10 ans

Marie-Josée Dandeneau	311, rue Dumoulin Saint-Boniface
Joyceline Gagnon	Ile-des-Chênes
Renée Vermette	Sainte-Anne
Andréanne Dandeneau	311, rue Dumoulin Saint-Boniface
Alain Foidart	903, av. St-Gabriel Saint-Norbert
Anglèle Laurin	Sainte-Anne

11 et 12 ans

Danielle Gagnon	82, baie Bright Oaks Saint-Boniface
Paul Bruce	Saint-Laurent
Joanne Verrier	La Broquerie
Tina Ducharme	Saint-Laurent
Geneviève Legal	Sainte-Anne

Membre gagnant
Joselle Robert
71, chemin Hansford
Winnipeg (MB)
R2J 2J5

Peux-tu défricher ces mots?
Tu y trouveras le cadeau caché dans le bas de Noël.

Réponses: Bas de Noël
1. balles 2. camions 3. cannes
4. poupées 5. bonbons 6. ourson

Ces mots sont cachés dans l'arbre. Découvre-les!

L'arbre de Noël

- arbre de Noël
- décorations
- bas de Noël
- canne
- lutin
- ange
- guirlande
- lumière
- cloche
- boule
- sapin
- étoile

La maison de bonbons est toujours intéressante à fabriquer. Découpe et colle les parties de la maison à gauche sur ce contour et à l'intérieur. Colorie-la!

PROVINCE

Une façon originale de fêter votre enfant

Vous voulez célébrer l'anniversaire de naissance de votre enfant? Le Manitoba's Children Museum vous offre l'occasion d'ajouter une touche unique à cette journée spéciale!

Les parents peuvent en effet célébrer la fête de leur enfant en réservant la salle à usages multiples du musée, du mardi au vendredi de 15 h 15 à 16 h 45. Les parents choisissent une activité à laquelle s'amuseront les jeunes pendant la célébration.

On peut choisir une des quatre activités suivantes: être maquillé, fabriquer un chapeau de fête, fabriquer une marionnette de doigt ou réaliser une émission de télévision qui peut être enregistrée sur vidéocassette.

Pour de plus amples renseignements sur cette activité, on peut composer le 949-0109.

S. L.

PROVINCE

A la recherche de la généalogie Fontaine dit Bienvenu

Roger Fontaine, de Saint-Boniface, est à la recherche des descendants de Henri Fontaine et Clarinda Lemoine, et leurs enfants Napoléon et Irène Isabelle de Sainte-Rose-du-Lac, Arthur et Alma Roy, Victor et Jeanne Labelle, entre autres.

Faites lui parvenir vos informations aussitôt que possible à 1-280, avenue de la Cathédrale, Saint-Boniface, R2H 0J2.

Je cherche un Dieu devenu homme



Claude BLANCHETTE

prêtre

O toi, l'ami(e),
Que cherches-tu en cette nuit si sainte?
Que vois-tu?
Qu'entends-tu?
Que vis-tu?

Je cherche
Un Dieu devenu homme
Le plus grand rendu si petit
Un enfant sans défense
Qui pleure, qui rit, qui joue
Un enfant si pauvre
Qu'il n'a pas d'avenir
Et peu d'espoir de réussir
Un enfant blotti contre sa mère
Respirant sa chaleur
Confiant dans son amour
Un enfant sous le regard d'un père
Regard qui devine
Qu'il y a plus ici
Que ce qu'on voit

Je vois
Un Dieu habillé de notre chair
Dans ce pauvre qui gît sur la Main
Dans ce sans-emploi
Dans ce sans-visage
Dans cette femme battue, abaissée
Dans cet homme écrasé
Dans ce jeune prostitué
Dans cet enfant mourant
Et leurs cris éclatent dans la nuit
La nuit où résonnent les «Minuit Chrétien»

J'entends
Le rire infectueux de l'enfant
qui, à pas feutré,
dans les premières lueurs du matin
fait son chemin jusqu'à l'arbre
Le soupir des amoureux
qui, dans un baiser prolongé,
se promettent l'un à l'autre pour toujours
La respiration de l'aîné
qui, devant ses petits-enfants,
se souvient
se réjouit
Le feu qui crépite dans le foyer
La dinde qui cuit dans le four.

Je vis
Un mystère d'amour
Si grand, si impénétrable, si émouvant
Que j'ai peine à croire avec ma tête
Ce que je vis dans mon coeur
Car ce Dieu il est ici
Pour moi
Pour nous
Pour toujours!

SAINTE-ANNE-DES-CHÊNES

Un livre de recettes pour l'hôpital

Le comité du Fonds Hôpital Ste-Anne vient de publier un livre de recettes afin de recueillir d'autres sommes pour acheter des appareils médicaux.

En raison des restrictions budgétaires gouvernementales, les hôpitaux doivent avoir recours à la communauté pour des fonds supplémentaires.

«Nous aimerions que l'hôpital se maintienne à la page avec les progrès scientifiques et techniques tant du point du vue du diagnostic que du traitement et ainsi assurer la qualité de soins médicaux la plus élevée», explique Mimi Pattyn, secrétaire du Fonds Hôpital Ste-Anne.

Ce livre, contenant près de mille recettes, est en vente au prix de 12,95$ à l'hôpital Ste-Anne ainsi qu'aux épiceries de Ste-Anne et de Steinbach.

Le Fonds Hôpital Ste-Anne sollicite également de l'aide sous la forme de dons. Toute contribution sera acceptée avec gratitude et un reçu pour fins d'impôt sera émis sur demande.

Y.C.

LES PETITES ANNONCES

Facile et efficace

Les **petites annonces**, c'est encore plus payant quand on connaît bien la recette.
Votre **petite annonce** doit nous parvenir au plus tard le lundi **par écrit** et être **payée d'avance** aux tarifs suivants: moins de 20 mots (**5$** ou **7,50$** pour deux semaines); 21 à 28 mots (**6$** ou **9$**); 29 à 35 mots (**7$** ou **10,50$**); 35 à 42 mots **au maximum** (**8$** ou **12$** pour deux semaines).

Divers

ASPIRATEURS Filter Queen ou Electrolux presque neufs. Garantie 5 ans. 150$ Composez le 237-0204.
467-

ENTREPÔT DE REVÊTEMENT DE SOL—Payer et emporter seulement. Parfaits pour les salles de jeux ou pour le chalet — revêtements de sol à endos caoutchouté ou en vinyle sans cirage à partir de 3,98 \$/v². Lawn turf de 2,98\$/v². A&R Carpet Barn, 50, rue Archibald, au sud de Nairn. 233-3061. Ouvert jusqu'à 20 h.
078-

COUTURIÈRE: avec expérience pour tous genres de travaux de couture. Appelez Marcelle au 233-2687.
393-

GARDERIE FAMILIALE — 2 ans à 5 ans. Mois de janvier 1991. Appeler Louise ou Johanne. Rue Kitson, Saint-Boniface. 237-0676
639-

Recherche

NOUS SOMMES à la recherche d'une gardienne pour 3 enfants à notre domicile préférablement. Parc Windsor. Pour autre information demandez Claude ou Suzanne au 253-7901.
640-

À vendre

À VENDRE: Bâtissez avant les hausses de taxes — à 12 minutes de la Monnaie (Mint) lots 123' x 154'. Égouts, eau, gaz — beaux arbres — Agent 284-9686 ou 1-883-2434.
335-

À VENDRE: au parc Windsor, maison jumelle de trois chambres à coucher, une autre chambre à coucher au sous-sol, sous-sol fini, nouveau «deck», bien située, opposée l'école Lacerte, récemment peinte et en bon état. 59 000$. 253-7126.
635-

À VENDRE: patins de fille pointure 2 et 5, patins de garçon pointure 12 comme neuf, machine à écrire Smith Corona bilingue 75$. 233-7175.
636-

LES PETITES ANNONCES

...Ça paie et c'est facile à utiliser!

À louer

FOYER CHEZ-NOUS, Saint-Boniface. app. simple et app. double à louer Contacter Lionel Robidoux au 233-7761 de 8h30 à 12h
430-

À LOUER: St. Mary's, coin de Lyndale, appartement d'une ou deux chambres à coucher, poêle, réfrigérateur, buanderie, stationnement, possession immédiate. Maurice 941-1403
642-

À LOUER: rue Saint-Jean-Baptiste, près du Collège. Grand appartement d'une chambre à coucher. Poêle, réfrigérateur, stationnement, buanderie 1er janvier. Maurice 941-1403
641-

À LOUER: 1 chambre à coucher. Saint-Boniface. 295$ plus services Paul 233-2171 ou 955-1508
644-

À LOUER: La Broquerie, appartement, 920 pieds carrés, 2 chambres à coucher, réfrigérateur, poêle, laveuse sécheuse. Libre immédiatement. 424-5500 ou 424-5585
645-

QUIZ

Dans quelle langue?



QUESTIONS

1. Dans quelle langue est écrit ce message de Noël?

2. Depuis quand le Père Noël distribue-t-il des jouets aux enfants?

3. Le Père Noël et Saint-Nicolas sont-ils une seule et même personne?

4. Y a-t-il une différence entre un renne et un caribou?

5. Les poupées ont-elles toujours autant de succès auprès des enfants?

6. En quelle année est née la célèbre poupée Barbie?

7. Quelle était la particularité physiologique de Growing Up Skipper, la jeune soeur de Barbie née dans les années 70?

RÉPONSES

1. C'est de l'ukrainien. La traduction du message est: «Une étoile brillait au-dessus de la crèche, Jésus Christ était né.»

2. La première mention du père Noël a été faite en 1822 par l'Américain Clément Clarke dans son conte: la visite de Saint-Nicolas.

3. Le personnage du conte de Clarke était effectivement inspiré de saint Nicolas, patron de la Russie, des avocats, et des petits enfants. Saint Nicolas, qui a vécu au IVe siècle, a été évêque de Lycie, en Asie mineure, dès l'âge de 15 ans.

4. Non. Il s'agit bien du même animal qui s'est gagné une bonne job auprès du père Noël grâce à ses qualités de sobriété et de résistance. On l'appelle caribou au Canada et renne partout ailleurs où il vit (Scandinavie, Sibérie, Groenland).

5. Sans aucun doute. Aux États-Unis, par exemple, les poupées représentent encore un tiers des jouets vendus. 30 nouveaux modèles doivent sortir cette année. En vedette: les Simpsons, les tortues Ninja et les New Kids on the Block. Les vétérans Barbie et G.I. Joe font toujours bonne figure.

6. La blonde Barbie a fait sa première apparition à la Foire des jouets de New York en 1940. les débuts ont été difficiles à cause de sa trop petite taille (29 cm). Depuis, Barbie a beaucoup grandi (46 cm), tout comme le chiffre d'affaires de ses heureux parents (environ 40 millions d'exemplaires vendus chaque année).

7. Sa poitrine se gonflait lorsqu'on lui tournait le bras.

Laurent GIMENEZ

RECETTES

Un pouding de Noël



Un pouding de Noël au micro-ondes.

Ce gâteau pâle et faible en calories, préparé à la moderne, offre le bon goût maison à l'ancienne. Vous pouvez préparer ce pouding à l'avance et le congeler. Après l'avoir démoulé, laissez-le refroidir, enveloppez-le hermétiquement d'une pellicule de plastique et conservez-le jusqu'à 6 mois au congélateur.

Pour servir, décongelez le pouding au four micro-ondes ou à la température de la pièce, toute la nuit. Réchauffez-le au micro-ondes, à intensité mi-élevée (70%), 2 ou 3 minutes, ou à la vapeur, environ 40 minutes.

Pouding de Noël léger

1 tasse de céréales de son
1/2 tasse de jus d'orange
1/3 de tasse de beurre ou de margarine
3/4 de tasse de sucre granulé
2 oeufs
1 c. à thé de vanille
2 c. à thé de zeste d'orange râpé
3/4 de tasse de farine tout usage
1 c. à thé de cannelle
1 1/2 c. à thé de poudre à pâte
1/2 c. à thé de chaque: bicarbonate de sodium et sel
1/4 de c. à thé de muscade moulue
1/2 tasse de chaque: carottes râpées, raisins de Corinthe ou raisins secs hachés et pacanes ou noix de Grenoble hachées
Sauce légère à l'orange

Remuer ensemble les céréales et le jus d'orange; mettre de côté. Dans un grand bol, battre en crème le beurre et le sucre; ajouter les oeufs et la vanille et battre jusqu'à ce que le tout soit léger et mousseux. Incorporer le mélange de céréales et le zeste d'orange. Combiner la farine, la cannelle, la poudre à pâte, le bicarbonate, le sel et la muscade; incorporer au mélange crémeux et bien mélanger. Ajouter les carottes, les raisins et les pacanes. Déposer dans un moule à pouding ou un bol graissé de 6 tasses résistant à la chaleur et allant au micro-ondes. Couvrir hermétiquement d'une pellicule de plastique. Cuire au micro-ondes à haute intensité (100%), 7 ou 8 minutes, en tournant le bol d'un quart de tour, une ou deux fois durant la cuisson. Laisser reposer de 10 à 15 minutes pour compléter la cuisson. Démouler et servir avec la sauce légère à l'orange.

Donne de 10 à 12 portions

Sauce légère à l'orange

1 tasse d'eau
2 c. à table de zeste d'orange râpé
1 1/2 tasse de jus d'orange
1/2 tasse de sucre granulé
3 c. à table de fécule de maïs
1 c. à table de liqueur à l'orange, facultatif

Combiner l'eau et le zeste d'orange dans une petite casserole. Porter à ébullition et égoutter en réservant le zeste d'orange. Incorporer le jus d'orange, le sucre et la fécule. Cuire, en remuant, jusqu'à ce que le mélange arrive à ébullition et épaississe. Incorporer la liqueur, si désiré.

Donne 1 1/2 tasse.

SAINT-BONIFACE

Un Festival de Lumières

Les lumières de Noël risquent d'être encore plus nombreuses l'an prochain à Saint-Boniface.

La Chambre de commerce francophone a annoncé le 11 décembre la tenue d'un Festival de Lumières au cours du mois de décembre 1991, de 19 h à 21 h 30.

Les lumières seraient rallumées lors des 10 jours du Festival du Voyageur en février. «La ville a éclairé la rue Marion est c'est très beau. Personne ne s'est plaint», indique Louis Paquin, le présentateur du projet.

Le comité de coordination mis sur pied sera là pour promouvoir l'idée et ne va pas commencer à construire des structures en métal, ajoute le directeur général du Festival du Voyageur.

Le projet se fera en trois volets d'installation:

* Des structures géantes (immenses sapins) à des points stratégiques et pittoresques sur le territoire original proposé, soit Saint-Boniface et le secteur résidentiel au sud de Marion, à l'ouest de Hill et délimité par la berge de la rivière Rouge.

* Des lumières sur les résidences et les lieux de commerce.

* Des formes sur le toit des édifices sur les rues Marion et Provencher identifiant Saint-Boniface pour les voyageurs aériens.

Tout affichage créé pour le projet sera en français. De plus, le projet permettra de contribuer au Centre de recherche de l'hôpital général de Saint-Boniface.

L'idée vient d'une conférence à laquelle ont assisté Louis Paquin et Roland Boisvert à Halifax. Elle permet l'identification de districts spécifiques à l'intérieur d'une grande ville.

Y.C.



Louis Paquin annonce la tenue du Festival de Lumières à compter de décembre 1991, un projet annuel qui peut contribuer au développement économique de Saint-Boniface et au décor du Festival du Voyageur.

À VOTRE SERVICE

AVOCATS-NOTAIRES

Antoine Fréchette
Avocat-notaire
Antoine G. Fréchette B.A.
CERT. ED., LL.B.

155, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G2
Tél.: 231-1333

DENISET, JOURDAIN ET BOILY
Avocats et notaires
Me Pierre Deniset, B.A., LL. B.
Me Guy Jourdain, LL. B. (Montréal), LL. B. (Manitoba)
Me Jean-Paul Boily, B.A., LL. B.
202, boul. Provencher, bur.:200
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G3
Téléphone: 235-1378
Télécopieur: 233-9762

LAURENT-J. ROY C.R.
Avocat et notaire
MONK, GOODWIN
800 ÉDIFICE INTER-CITY GAS
444, AV. ST-MARY
WINNIPEG (MANITOBA)
R3C 3T1
TÉLÉPHONE: (204) 956-1060

Alain J. Hogue,
Barreau Man./Sask.
de

Hogue • Kushnier
Place Provencher
194, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G3
Tél.: (204) 237-1231
Nº de FAX: 233-2689

François Avanthay
LLB.
Avocat et Notaire
25-185, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
Tél.: 233-5029

TEFFAINE, LABOSSIÈRE,
Avocats et Notaires,
Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière
Mary-Jane Bennett
Léo.V. Teillet
Avocat-conseil
Laurent G. Marcoux, c.r.
Robert. Bétournay
185, boul. Provencher,
pièce 201,
Saint-Boniface (MB)
R2H 4B3.
Téléphone: 233-4359.

MÉTIERS

St-Anthony's Books & Church Supplies
283, avenue Taché
St-Boniface (Manitoba)
R2H 2A1
233-4480
Cadeaux pour toutes les occasions religieuses

ENTREPRISES NOËL

Secrétariat, traitement de texte, imprimante au laser, traduction, photocopies.
Du nouveau!!! Service de FAX: 422-8378
Service rapide et de qualité. Contactez
Claire au: 422-5750
422-8574 (rés.)
la ville au 231-0435

Suzanne B. Gareau
service de secrétariat
(français et anglais)
• traitement de textes • dactylographie de textes, lettres et travaux universitaires
• rapports financiers
Tél. 284-6897

PELLAND CATERING
Traiteurs: mariages, dîners, réceptions et banquets
161, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
TÉLÉPHONE: 237-3319

SERVICE COMPLET DE DÉMÉNAGEMENT

Rolly's Transfer CO. LTD.
256-5869 256-2564
Personnel tout à fait expérimenté



• TRADITIONNEL
• RELIGIEUX
• HISTORIQUE ET
• CONTEMPORAIN
L'ART COMMÉMORATIF PERSONNALISÉ
405, av. Bertrand
233-7864
«Au service des franco manitobains depuis 1910...»

AVOCATS-NOTAIRES

Aikins, MacAulay & Thorvaldson
Marc M. Monnin
Richard J.F. Chartier
Avocats et Notaires
30e étage
Téléphone

OPTOMÉTRISTES

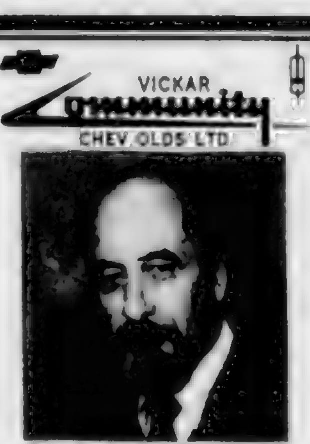
Dr Keith Mondésir
Optométriste
• Examen de la vue
• Lunettes ajustées
• Verres de contact
201-1555, chemin St-Mary's
Saint-Vital
Pour un rendez-vous composez le 255-2459

Dr R.J. Lecker
Dr M.N. Lecker
Optométristes
Examen de la vue
2e étage, édifice 264, av. Portage
Téléphone: 943-6628

Dr Denis R. Champagne
Optométriste
212, avenue Regent ouest
Sur rendez-vous seulement
Téléphone: 224-2254

Dr E.M. FINKLEMAN et Dr GÉRALD GARAND
Optométristes
210 Avenue Building
265, avenue Portage
Winnipeg
Tél. 942-2496
Examen de la vue et lunettes ajustées

MÉTIERS

VICKAR Community CHEV OLDS LTD

Paul (P.H.) Fournier
Représentant
964, avenue Regent
Winnipeg (Manitoba)
R2C 3A8
Tél.: 661-8391

Service de conseiller
Centre de counselling et de croissance
Service confidentiel
Nos thérapeutes:
Gilles Beaudry, Inge Kirchhoff
Leslie Malcolmson, Lyne St Pierre
Edmond
sessions de groupe
201, rue DesMeurons
237-8295

COMPTABLES AGRÉÉS

Couture Forest Cadieux
Coopers &Lybrand
comptables agréés
consultants en affaires
Vous offrant la gamme complète de services professionnels en
• fiscalité • vérification et comptabilité •
• planification pour la TPS •
• consultation informatique et financière •
Associés
André G. Couture.c.a. Gabriel J. Forest.f.c.a.
Raymond A. Cadieux.c.a. Gérard H. Rodrigue.c.a.
Principaux
Gérald C. Labossière.c.a. Donald H. Smith.c.a.

2300. édifice Richardson
1. place Lombard
Winnipeg (Manitoba)
R3B 0X6
Téléphone: (204) 956-0550
Télécopieur: (204) 944-1020

BDO GUENETTE CHAPUT
Comptables agréés
Téléphone: (204) 233-8593
Téléfax: (204) 237-0134

ASSOCIÉS	*Lucien Guenette, C.A.*	*Gilles Chaput, C.A.*
	Arthur Chaput, C.A.	*André Blondeau, C.A.*
ADJOINTS	*Raymond Desrochers, C.A.*	*James Doer, C.A.*
	Maurice Fillion, C.A.	*Maurice Morissette, C.A.*
	Russell Paradoski, C.A.	*Paul Prenovault, C.A.*
	Gérald Schaubroeck, C.A.	*Richard Senez, C.A.*

BDO CABINET-CONSEIL
Conseillers en administration
Téléphone: (204) 233-9522
Téléfax: (204) 237-0134
ASSOCIÉ *Charles Gagné, M.P.A.*

BDO BINDER
262, rue Marion
Winnipeg (Manitoba)
R2H 0T7

ASSUREURS

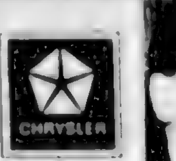
SERVICE COMPLET D'ASSURANCES BALCAEN-VERMETTE INC.
1063, Autumnwood
AUTOPAC - Tél.: 257-4134
Adressez-vous à Maurice ou Émile


Agence d'assurance
Aurèle Desaulniers
(1987)
390-B, boulevard Provencher
Téléphone: 233-4051
Pour tout service d'assurance
Feu • Vie • Maladie
Assurance voyage - Ferme-RRSP
Joel Desaulniers
René Desaulniers


PIONEER LIFE
Lucien NAYET, agent
C.P. 401, Saint-Pierre-Jolys, R0A 1V0
Je peux vous aider dans vos recherches de solutions financières, assurance-vie, retraite, etc. Aucune obligation. Composez le 235-1759 ou le 433-7899 (à frais virés)

GUS PAINCHAUD
• vie • auto • incendie • etc
111, rue Marion, Saint-Boniface
Tél.: 233-5242 ou 233-2828

MÉTIERS




Claude P. Lépine
Représentant
Pembina Dodge Chrysler
300, Pembina
Winnipeg (Manitoba)
R3L 2E2
Tél.: 284-6650 (bureau)
895-0388 (domicile)
Autos neuves & usagées

LA LIBERTÉ
Cet espace est à votre service
Pour renseignements appelez le 237-4823

AGENTS D'IMMEUBLES



Boite postale 339
Saint-Pierre-Jolys (Manitoba)
R0A 1V0
Téléphone: 433-7899
ferme • résidence • chalet
lots vacants • loisirs • chasse
tous genres de commerce, etc

Le Journal des jeunes

Volume 2, nº 8, Saint-Boniface (Manitoba)
du 21 décembre 1990 au 3 janvier 1991 55¢

Editorial

C'est quoi un pays?

Ces derniers temps, beaucoup de Canadiens se posent des questions vraiment difficiles. Du genre: le Québec est-il une simple province canadienne ou bien un vrai pays?

Au fait, un pays, c'est quoi exactement?

Un territoire dont tous les habitants parlent la même langue? Pas nécessairement. En Suisse, on parle quatre langues, en Inde, 15 langues, et ce ne sont que quelques exemples.

Une ensemble géographiquement uni? Si c'était le cas, il faudrait que les États-Unis abandonnent l'Alaska et Hawaii. Ou encore que la France se sépare de ses départements d'outre-mer.

Un groupe de personnes qui partagent la même culture? Alors que faire de la Yougoslavie, un pays dans lequel cohabitent au moins une dizaine d'ethnies différentes: Serbes, Croates, Slovènes, Albanais, Macédoniens, Monténégrins, et on en passe?

Peut-être qu'au fond, un pays, c'est tout simplement des gens qui ont envie de vivre ensemble, quels que soient leur langue, leur culture, ou le bout de terre sur lequel ils sont nés.

Laurent GIMENEZ

Sommaire

Le Journal des jeunes

Bimensuel publié par les entreprises Le Journal des jeunes avec l'aide du Secrétariat d'État, du Bureau de l'éducation française (BEF) et de la Fédération provinciale des comités de parents (FPCP).

Bureaux: 383, boulevard Provencher, Saint-Boniface (Manitoba).

Téléphone: (204) 237-4823.

Adresse postale: Le Journal des jeunes, case postale 47007, 276, rue Marion, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3G9.

Rédaction: Laurent Gimenez

Cartes: Gilbert Painchaud

Production graphique: La Liberté

Bande dessinée: Thérèse Pilotte-Bartel et Pierre Lavoie

Courrier de deuxième classe — Enregistement nº 8399.

Le Canada cherche sa voie

Faut-il changer la Constitution canadienne, et de quelle façon? C'est la question à laquelle devra répondre un comité parlementaire récemment formé par le premier ministre du Canada, Brian Mulroney.

Une constitution regroupe les règles de base qui permettent à un pays de fonctionner. Le Canada possède depuis 1867 une constitution fédérale, qui accorde d'importants pouvoirs locaux aux 10 provinces et aux deux territoires.

La Constitution de 1867 avait notamment pour but de permettre aux francophones du Québec et aux anglophones de vivre harmonieusement dans le même pays. Cependant, le Québec n'a jamais réussi à trouver la place qui lui convenait au sein de la Confédération canadienne.

A partir de 1987, le gouvernement fédéral a tenté d'établir une entente entre toutes les provinces (accord du lac Meech), afin de modifier la Constitution en faveur du Québec. Mais l'accord a finalement échoué en juin 1990 à cause de l'opposition d'une partie de la population canadienne.

Après cet échec, le gouvernement québécois a formé la Commission Bélanger-Campeau pour consulter sa population et réfléchir à l'avenir du Québec.

Il semble que de plus en plus de Québécois pensent que leur province devrait augmenter son autonomie par rapport au Canada.

De son côté, le gouvernement canadien a nommé deux commissions pour réfléchir à l'avenir du Canada et peut-être essayer à nouveau de modifier la Constitution.









Comme on le voit sur cette carte, la Confédération canadienne a beaucoup grandi au fil des années.

Des colons à la Confédération

Les premiers Européens sont arrivés dans l'est du Canada vers les années 1 500. Il s'agissait surtout de Français. Pendant les quelque 200 ans qui ont suivi, les Français et les Anglais se sont combattus pour le contrôle des territoires et du commerce des fourrures.

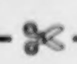
En 1763, la France abandonne toutes ses possessions canadiennes à la Grande-Bretagne en signant le traité de Paris. C'est la fin de la Nouvelle-France.

En 1791, la grosse province de Québec se retrouve divisée en deux: le Bas-Canada, correspondant au Québec actuel, et le Haut-Canada, qui prendra plus tard le non d'Ontario.

En 1840, le Bas-Canada et le Haut-Canada sont à nouveau regroupés par l'Acte d'union, dont l'un des objectifs est d'assimiler les francophones du Bas-Canada à la population anglophone.

Devant l'échec de l'Acte d'union et la résistance des francophones, **on décide, en 1867, de créer la Confédération canadienne**, qui regroupe quatre provinces avec de larges pouvoirs: l'Ontario, le Québec, la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick.

Six autres provinces ont rejoint la Confédération canadienne par la suite.



EN BREF

Irak

Les otages libérés

Le président irakien, Saddam Hussein, a accepté de laisser partir tous les étrangers qu'il retenait en otage à la suite de l'invasion du Koweït par l'Irak au début du mois d'août. Parmi ces otages se trouvaient plusieurs dizaines de Canadiens.

Pologne

Lech Walesa président

Lech Walesa a remporté avec 75% des voix le deuxième tour des élections présidentielles polonaises. Le nouveau président est aussi l'ancien leader de Solidarité, un syndicat de travailleurs qui a contribué à la chute des communistes en Pologne.

États-Unis

Au paradis des musiciens

Le compositeur américain Aaron Copland est mort le 2 décembre à l'âge de 90 ans. Très inspiré par la musique de jazz, Aaron Copland était l'auteur d'oeuvres connues dans le monde entier, comme Appalachian Spring, Billy the Kid et Rodeo.

États-Unis

Recyclage: ça roule!

Les fabricants de papier américains prévoient de recycler 40% de tout le papier consommé aux États-Unis d'ici 1995. Conséquence: beaucoup moins d'arbres seront abattus pour fabriquer de la pâte à papier.

Thaïlande

Un repas de singes

Un restaurateur thaïlandais a invité 500 singes à venir souper dans son restaurant de Lopburi, une ville située à 150 km de la capitale, Bangkok. L'objectif était d'attirer l'attention du public sur son établissement.

États-Unis

Papillons pas morts

Des entomologistes (les scientifiques qui étudient les insectes) ont découvert dans le nord-ouest des États-Unis environ 800 spécimens d'une race de papillons que l'on croyait disparue depuis 50 ans: le papillon bleu de Fender.

Le libre-échange se vend mal

Des représentants de 107 pays, dont le Canada, se sont réunis durant une semaine à Bruxelles, en Belgique, pour tenter de faciliter les échanges commerciaux dans le monde.

Cette réunion avait lieu dans le cadre de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT), une entente de libre-échange signée en 1948 entre 23 pays.

Le libre-échange a pour but de faciliter le commerce mondial en diminuant ou supprimant les mesures protectionnistes que la plupart des pays prennent pour protéger leurs produits contre la concurrence étrangère.

Par exemple, toutes les entreprises qui vendent leurs produits dans un pays étranger sont obligées de payer une taxe fixée par ce pays. C'est ce qu'on appelle un tarif douanier. Du coup, les produits étrangers sont souvent plus chers que les produits locaux.



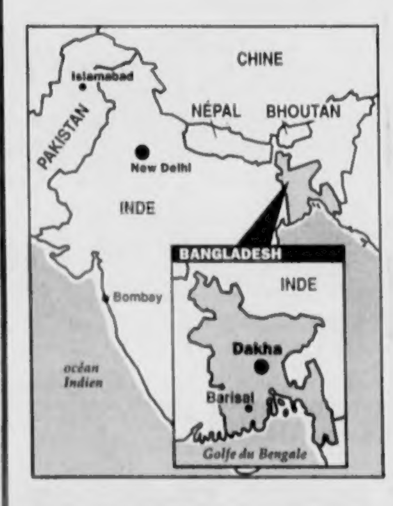
Photo: Presse canadienne

Des agriculteurs européens manifestent contre le GATT.

Les 107 pays membres du GATT, qui représentent 90% du commerce mondial, se rencontrent régulièrement pour faire baisser le montant des tarifs douaniers et encourager ainsi le libre-échange. Le tarif douanier moyen dans le monde est passé de 40% en 1947 à 5% aujourd'hui.

Les pays membres du GATT n'ont cependant pas abouti à un accord lors de leur dernière réunion à Bruxelles il y a quelques semaines. La principale cause de l'échec est que les douze pays membres de la Communauté économique européenne (CEE) refusent de réduire trop rapidement les subventions qu'ils versent à leurs agriculteurs.

Le Bangladesh sans président



Le président du Bangladesh, Mohammed Hussein Ershad, a accepté de quitter le pouvoir à la suite des pressions de la population.

Ces dernières semaines, des dizaines de milliers de personnes ont défilé dans les rues de la capitale, Dakha, pour exiger le départ du général Ershad, qui avait pris le pouvoir par la force en 1982.

Au cours de ces manifestations, 70 personnes ont été tuées et 500 autres blessées.



Photo: Presse canadienne

Une scène de violence au Bangladesh ces dernières semaines.

Des élections seront organisées prochainement pour permettre aux quelque 113 millions d'habitants du Bangladesh de se choisir un nouveau président.

Le Bangladesh n'existe que depuis 1971. Avant cette date, il faisait partie du Pakistan. La majorité des habitants du Bangladesh appartiennent à la religion musulmane.

Tortues Ninja: les profits montent à toute vitesse

Contrairement à ce qu'on pourrait croire, les poupées en plastique représentant les célèbres Teenage Mutant Ninja Turtles ne sortent pas des égouts de New York, mais des ateliers d'une usine de jouets située à Hong Kong, en Asie.

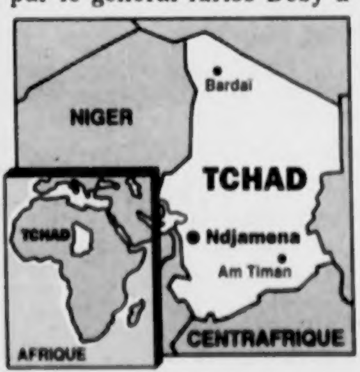


Lorsque les tortues mangeuses de pizza ont commencé à faire leur apparition dans les albums de bande dessinée américains il y a quelques années, l'entreprise Playmates International Holdings a eu la bonne idée d'acheter les droits de reproduction de ces étranges créatures vertes.

En 1989, l'entreprise Playmates a dû produire 20 millions de poupées pour satisfaire les innombrables fans des Ninja Turtles. La demande est encore plus forte cette année: 30 millions de poupées sont déjà sorties des usines depuis le mois de janvier, et les profits réalisés par Playmates sont 52 fois plus gros que l'année dernière!

Le Tchad change de chef

Un groupe de rebelles menés par le général Idriss Deby a réussi à prendre le pouvoir au Tchad, un pays d'Afrique centrale.



Le Tchad était dominé depuis huit ans par le président Hissène Habré, qui s'est enfui au Cameroun. Le nouvel homme fort du pays, Idriss Deby, est un ancien conseiller militaire d'Hissène Habré. Il a promis de faire du Tchad une démocratie dans laquelle tous les partis politiques pourront participer aux élections.

La drogue en glace

Une nouvelle drogue très puissante a fait son apparition en Amérique du Nord et au Japon: la méthamphétamine.

Cette drogue, surnommée «glace» parce qu'elle se présente sous forme de petits cristaux blancs, est, semble-t-il, originaire de Chine.

Ses effets sur les consommateurs sont très forts: une dose de la taille d'un grain de riz agit sur le cerveau pendant 6 à 16 heures. Ils sont aussi très dangereux: les consommateurs de «glace» peuvent devenir violents et subir de graves lésions au foie et aux reins.

EN BREF

Canada

Radio-Canada économise

Le président de Radio-Canada, Gérard Veilleux, a décidé de supprimer 1 100 emplois et de fermer trois stations de télévision pour économiser 108 millions de dollars. Radio-Canada est la plus grosse compagnie publique de télévision et de radio au Canada.

Canada

Jean Chrétien au Parlement

Le leader du Parti libéral du Canada, Jean Chrétien, a remporté les élections qui se sont déroulées le 10 décembre dans la circonscription de Beauséjour, au Nouveau-Brunswick. Jean Chrétien fait donc désormais partie des 295 députés canadiens.

Québec

Jean Duceppe quitte la scène

L'un des plus grands comédiens québécois, Jean Duceppe, est mort le 8 décembre dernier. Le fondateur de la compagnie de théâtre qui porte son nom avait 67 ans.

Canada

Des tricheurs dans la farine

Les quatre plus gros producteurs de farine du Canada ont été reconnus coupables de fraude sur les prix de la farine qu'ils ont vendue au gouvernement fédéral entre 1975 et 1987. Ils avaient passé un accord secret pour obtenir toutes les commandes du gouvernement, souvent destinées aux pays du tiers monde.

Colombie-Britannique

Chauffage au bois

Une centrale électrique fonctionnant avec des bouts de bois sera prochainement construite à Williams Lake, en Colombie-Britannique. 550 000 tonnes de bouts de bois y seront brûlés chaque année pour alimenter 45 000 maisons en électricité.

Ontario

Deux îles à vendre

Une entreprise de pâte à papier de St.Catharines cherche à vendre un gigantesque territoire qu'elle possède dans le sud de l'Ontario. Il s'agit en fait de deux bouts d'îles dont la superficie (170 km2) est comparable à celle de Montréal (Québec).

Environnement: le gouvernement affiche ses couleurs

Le ministre fédéral de l'Environnement, Robert de Cotret, a annoncé le 11 décembre le «Plan vert» que le gouvernement canadien veut mettre en place au cours des cinq prochaines années afin d'améliorer l'environnement.

Le Plan vert comprend une dizaine de mesures dont le coût est évalué à trois milliards de dollars.

Exemple: développement d'une entente avec les États-Unis pour empêcher la pollution de la vallée du Saint-Laurent, au Québec, et des Grands Lacs situés à la frontière canado-américaine (lacs Supérieur, Michigan, Huron, Érié et Ontario).


Photo: Presse canadienne

Les manifestations anti-pollution ont porté fruits.

Autres mesures: création de cinq nouveaux parcs nationaux et trois nouveaux parcs marins d'ici 1996; réduction de moitié d'ici l'an 2 000 des déchets produits sous la responsabilité du gouvernement fédéral; programme de limitation de l'anhydride sufureux, responsable des pluies acides; programme de dépollution de l'Arctique.

Les deux principaux partis d'opposition, Le Parti libéral et le Nouveau parti démocratique (NPD), ont critiqué ce plan, qu'ils jugent vague et insuffisant.


Photo: Presse canadienne

Jean-Paul II célébrant la canonisation de Marguerite d'Youville.

La première sainte née au Canada

Pour la première fois, une femme née au Canada a été proclamée sainte par le pape Jean-Paul II, le chef de l'Église catholique.

Marguerite d'Youville est née à Varennes, au Québec, en 1701. Après s'être mariée et avoir eu six enfants, elle a fondé une congrégation religieuse, les Soeurs de la Charité de Montréal, ou Soeurs Grises.

Les saints sont des personnes décédées que l'Église choisit d'honorer en raison de leur vie exemplaire. Une personne est déclarée sainte après une cérémonie accomplie par le pape et appelée canonisation.

La canonisation de Marguerite d'Youville s'est déroulée le 9 décembre à la basilique Saint-Pierre, au Vatican (un minuscule État dépendant du pape et situé en Italie). On compte aujourd'hui environ 1 000 Soeurs Grises au Canada.

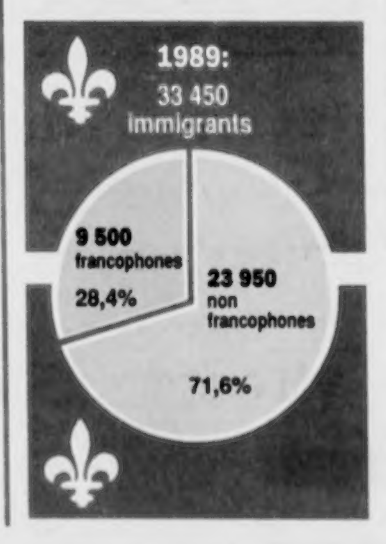
Québec: priorité aux francophones

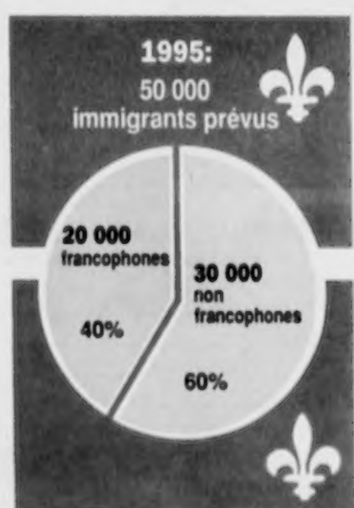
Le gouvernement du Québec a l'intention d'augmenter d'ici 1995 le nombre d'immigrants francophones qui s'établissent chaque année dans cette province.

A l'heure actuelle, moins de 3 immigrants sur 10 seulement sont francophones. L'objectif consiste à augmenter ce nombre à 4 sur 10 au cours des cinq prochaines années.

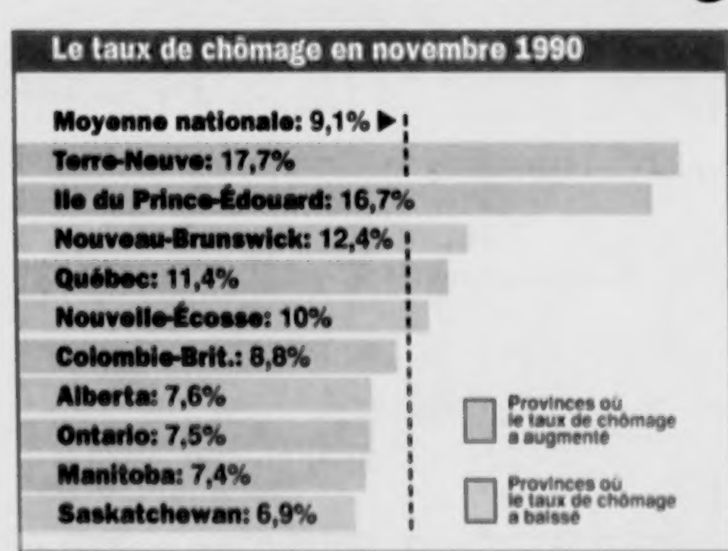
Le gouvernement québécois veut réduire la proportion d'étrangers non francophones, parce que ces derniers ont tendance à apprendre l'anglais plutôt que le français lorsqu'ils arrivent au Québec.

Cette situation inquiète d'autant plus le gouvernement québécois que le taux de natalité dans la province est très bas (le nombre de naissances par famille). On a donc peur que les anglophones deviennent trop nombreux et menacent la culture et la langue françaises au Québec.





Poussée de chômage dans six provinces



Le Canada a connu au mois de novembre le taux de chômage le plus élevé depuis trois ans et demi.

Le taux de chômage indique la proportion de personnes qui sont sans emploi parmi la population en âge de travailler. Le taux de chômage au Canada est monté à 9,1% au mois de novembre contre 8,8% en octobre. Cela représente 1,24 million de chômeurs.

La hausse du chômage est une conséquence de la récession économique qui frappe le pays actuellement. A cause de cette crise, beaucoup d'emplois ont été supprimés dans les secteurs de l'industrie et du bâtiment.

Six provinces sur 10 ont perdu des emplois au mois de novembre. Les plus touchées sont l'Ontario et le Québec. Les provinces plus agricoles, comme le Manitoba et la Saskatchewan, s'en sortent beaucoup mieux.

Selon la plupart des économistes, le taux de chômage pourrait s'élever jusqu'à 10% ou 11% au cours des six premiers mois de 1991. Durant la récession de 1981-82, le taux de chômage était monté jusqu'à 12,8%.

La page détente



Photo: Presse canadienne

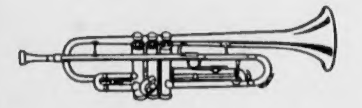
Joyeuses fêtes à tous!

Vous l'ignoriez peut-être, mais les nombreux assistants du Père Noël dans le monde doivent aussi suivre des cours. Ceux-ci, inscrits dans une université de Berlin, en Allemagne, écoutent les dernières instructions du «patron» avant la grande nuit. Toute l'équipe du Journal des jeunes vous souhaite de très bonnes fêtes en attendant de vous retrouver le 4 janvier 1991.

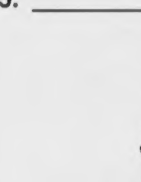
Les instruments de musique

En vous aidant de la liste ci-dessous, essayer de retrouver les noms de chaque instrument.

Violon	Clarinette	Tuba
Violoncelle	Trompette	Saxophone
Contrebasse	Trombone	Flûte



1. ____________





5. ____________

6. ____________



2. ____________

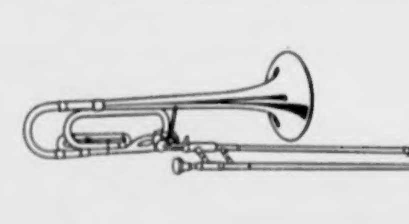
3. ____________



7. ____________



4. ____________



8. ____________

9. ____________

Connaissez-vous le Canada?

1. Quelle est la ville canadienne la plus étendue en superficie?

❑ Gagnon

❑ Edmonton

❑ Winnipeg

2. Quelle est la ville la plus peuplée du Canada?

❑ Montréal

❑ Toronto

❑ Calgary

3. Quelle est la première ville fondée au Canada?

❑ Québec

❑ Montréal

❑ Halifax

4. Quelle est la plus grande province du Canada (en superficie)?

❑ Ontario

❑ Québec

❑ Saskatchewan

5. Quelle est la plus petite province canadienne?

❑ Nouvelle-Écosse

❑ Ile du Prince-Édouard

❑ Colombie-Britannique

6. Quelle est la province canadienne la plus peuplée?

❑ Ontario

❑ Québec

❑ Colombie-Britannique

7. Quel est le plus long fleuve du Canada?

❑ Churchill

❑ Saint-Laurent

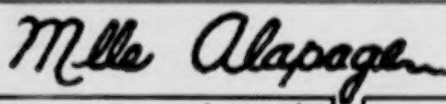
❑ Mackenzie

8. Quelle est la plus haute montagne du Canada?

❑ Mont Columbia, Alberta

❑ Mont Logan, Yukon

❑ Mont Fairweather, Colombie-Britannique



Thérèse Pilotte-Bartel
Pierre Lavoie











Décembre 1990

Réponses

Le Canada

1. Gagnon; 2. Montréal; 3. Québec (en 1608); 4. Québec; 5. Ile du Prince-Édouard; 6. Ontario (9,5 millions d'habitants en 1989); 7. Mackenzie (4 241 km); 8. Mont Logan (5 951 mètres).

Les instruments

1.trompette; 2.saxophone; 3.tuba; 4.violoncelle; 5.clarinette; 6.violon; 7.contrebasse; 8.trombonne; 9.flûte;

Recyclez donc ce journal!